



INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER

Diagnostic de la situation agricole de la communauté de commune de Leins Gardonnenque

Elaboré par : Les étudiants de l'IAMM,
Master GAT et DTP promotion 2014-2015

Responsables pédagogiques : Tahani ABDEL HAKIM

Mélanie REQUIER-DESJARDINS

Anne COBACHO

Novembre 2014

Remerciements

Nous tenons à remercier dans un premier temps toute l'équipe pédagogique encadrant le présent diagnostic :

Tahani ABDEL HAKIM

Mélanie REQUIER-DESJARDINS

Anne COBACHO

Le présent travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide et le soutien de :

Claire LAFOND-CREISSEN

Directrice intérim du Pays Garrigues et Costières de Nîmes qui a été à l'initiative de cette collaboration

M.MARTIN

Président de la communauté de communes de Leins Gardonnenque qui a donné son accord pour que le diagnostic se déroule sur ce territoire

Karine ANGOSTO

Directrice de la CC Leins Gardonnenque

Les présidents et directeurs des caves coopératives du territoire

Mr OUSTRIC

Chef de service viticulture de la chambre d'agriculture du Gard

Les animateurs de l'ADEAR

Et surtout, un remerciement particulier à l'ensemble des agriculteurs qui ont bien voulu nous recevoir et prendre sur leur temps pour répondre à notre enquête.

Sommaire

Introduction générale

Thème 1 : Ménages agricoles et structures de productions (p6)

1. Ménages agricoles
2. Structures de production

Thème 2 : Production, commercialisation et résultats économiques (p30)

1. Production et commercialisation
2. Résultats économiques
3. La situation actuelle de l'agriculture biologique

Thème 3 : Environnement, institutions et multifonctionnalité (p67)

1. L'ancrage de l'agriculture à son territoire
2. La multifonctionnalité sur le territoire

Conclusion et perspectives générales (p109)

Bibliographie

Annexe

Introduction générale

Notre diagnostic est réalisé dans le département du Gard sur le territoire agricole auprès des agriculteurs. Les informations pour réaliser ce diagnostic ont été recueillies auprès de ces derniers (chefs d'exploitation, doubles actifs ou autres retraités agricoles continuant à entretenir leur patrimoine). Des entretiens qualitatifs auprès de personnes ressources et des questionnaires anonymes et fermés ont été réalisés dans les 14 communes de la communauté de communes de Leins Gardonnenque dans le courant du mois d'octobre et novembre 2014.



Figure 1. Département du Gard

Plusieurs raisons ont déterminé le choix du Gard comme lieu d'étude.

Le Gard fait partie de la région Languedoc-Roussillon. Il est limitrophe des départements des Bouches-du-Rhône, de l'Ardèche, du Vaucluse, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. Le département possède une grande variété géologique qui a structuré ses paysages et qui est à l'origine d'une importante palette d'activités liées à son sol et à son sous-sol. Il se divise en quatre grandes zones :

- la zone cévenole au nord-ouest,
- les Garrigues au centre,
- les Costières au sud-est, et le «bas-pays», constitué par la plaine rhodanienne, la plaine littorale et la Petite Camargue.

Le département se caractérise par une vocation agricole marquée, avec un poids fort dans l'économie locale et par une surface boisée de 244 750 hectares soit plus de 40% de la surface du territoire (22% à l'échelle du Languedoc-Roussillon).

Les surfaces non cultivées comme les landes ou les garrigues représentent 102 013 hectares

soit plus de 17% du Gard. Les surfaces agricoles utilisées représentent plus de 27% du département avec 162 046 hectares.

Les grandes cultures sont la vigne avec 55 400 hectares soit 34% des terres agricoles, puis la culture des céréales avec 29 585 hectares soit plus de 18% de la surface agricole, les prairies artificielles avec 9060 hectares soit 5,5% des terres, les jachères avec 4232 hectares soit 2,6%, les surfaces enherbées représentent 35 870 hectares soit 22% des terres agricoles utilisées.

L'ensemble de cette étude porte sur la Communauté de communes de Liens Gardonnenque.

La Communauté de communes (CC) doit assumer un rôle dans l'accueil des nouveaux arrivants, car elle se situe entre deux pôles urbains Nîmes et Alès. La population actuelle est estimée à 12 315 habitants.

La superficie agricole utilisée totale dans la CC est de 3 175 ha. La superficie agricole utilisée (SAU) des exploitations de notre échantillon représente 2 061.86 ha soit 65% de la SAU totale.

La Communauté de communes de Liens Gardonnenque englobe 14 communes :

- Domessargues
- Fons
- Gajan
- La Rouvière
- Maressargues
- Montagnac
- Montignargues
- Moulézan
- Moussac
- Parignargues
- Saint
- Saint-Geniès de Malgoirès
- Saint-Mamert-du-Gard
- Sauzet



Figure 2. Communauté de communes Leins Gardonnenque

Notre diagnostic répond à quelques objectifs fondamentaux :

- Un état des lieux précis de l'activité agricole sur l'ensemble de la Communauté de commune par l'identification et la caractérisation des exploitations,
- La détermination des contraintes et perspectives de développement de l'activité agricole.
- Une analyse des enjeux et des dynamiques agricoles.

Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du diagnostic se déroule en deux étapes :

1^{ère} étape : le pré-diagnostic :

Plusieurs sources d'informations et outils ont été nécessaires pour la réalisation de cette étape tels que l'analyse des données à l'aide des outils informatiques et des sites statistiques (INSEE, AGRESTE), la réalisation de cartes (QGIS, voir l'annexe) ainsi que des entretiens avec des personnes ressources et auprès des structures locales de développement telles que :

- Les Maires
- Les Chambres d'agricultures
- Les caves Coopératives
- Les associations locales

2^{ème} étape : le diagnostic:

Le diagnostic était basé sur deux étapes : la réalisation des enquêtes dont les agriculteurs ont fait l'objet, et le traitement des données recueillis dans ces enquêtes.

Le nombre total des agriculteurs contactés était de 134, et 74 agriculteurs ont pu être enquêtés. Cependant 16 enquêtes ont été éliminées à cause de l'incohérence ou du manque de données. Ce qui fait que seulement 59 enquêtes ont été retenues. Les détails de l'échantillonnage sont récapitulés dans le tableau qui suit.

Tableau 1. **Récapitulatif des 59 questionnaires**

Commune	NB d'agriculteurs	Nombre ajouté	NB Contacté	NB Refus	NB Absents/Retraite	NB Enquête	NB d'enquêtes éliminées /Réattribuer	Nombre d'enquête retenu
Parignargues	3	0	3	1	0	2	0	2
Saint Mamert	8	0	8	4	1	3	3	0
Saint Genlève	22	0	22	6	4	12	1	11
Moulézan	15	0	15	8	1	6	2	4
Gajan	15	3	18	6	4	8	0	8
Montignargues	4	2	6	0	0	6	0	6
Montagnac	6	3	9	1	3	5	0	5
Maureeargues	1	4	5	2	1	2	0	2
St Bauzely	10	2	12	5	0	7	1	6
Fons	4	1	5	0	0	5	0	5
Moussac	18	1	19	2	5	12	6	6
Sauzet	5	0	5	1	1	3	0	3
Rouvière	5	0	5	2	0	3	2	1
Domeeargues	2		2		1		1	
Total	118	16	134	38	21	74	16	59
Pourcentage				28%	16%	55%	12%	44%

(Source : Enquête IAMM-2014)

Le traitement des données collectées auprès des agriculteurs a été organisé selon trois thèmes :

- **Thème 1 : Ménages Agricoles et structures de production**
- **Thème 2 : Production, commercialisation et résultats économiques**
- **Thème 3 : Environnement et multifonctionnalité**



INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER

Thème 1 : Ménages agricoles et structures de production

Novembre 2014

Table des matières

Introduction générale.....	1
1. Ménages agricoles sur l'ensemble de l'échantillon	10
2. Structures de production sur l'ensemble de l'échantillon.....	13
2.1. Le Foncier.....	13
2.2. Les moyens de production.....	19
2.3. La main d'œuvre salariale	20
3. Caractéristiques particulières selon les 3 groupes	21
3.1. Ménages agricoles	21
3.2. Foncier.....	21
3.2.1. Date d'installation	21
3.2.2. Répartition de la SAU	22
3.2.3. Surfaces agricoles arrachées.....	23
3.2.4. Succession et avenir de l'exploitation.....	24
3.2.5. Irrigation.....	25
3.2.6. Le mode d'acquisition :.....	26
3.2.7. Le mode de faire valoir	27
3.3. Moyens de production	27
Conclusion.....	28

Liste des tableaux

<i>Tableau 1. Récapitulatif des 59 questionnaires</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 2. Activité des Ménages agricoles</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 3. Répartition de la SAU Totale enquêtée selon les types de culture.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4. Répartition de la SAU de notre échantillon par type de culture au niveau de chaque commune</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 5. SAU Jachères, en Friche et Arrachées au niveau de l'ensemble des communes ..</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6. Part des surfaces irriguées et irrigables.....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 7. Mode d'acquisition des machines à vendanger (Enquêtes IAMM-2014).....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 8. Nombre d'agriculteurs ayant une cave de vinification (Enquêtes IAMM-2014) ...</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 9. Taux d'intervention des entreprises de travaux agricoles.....</i>	<i>20</i>

Liste des figures

Figure 1. Département du Gard.....	1
Figure 2. Communauté de commune Leins Gardonnenque.....	3
Figure 3. Répartition de l'âge des agriculteurs (Source : Enquêtes IAMM-2014)	10
Figure 4. Lieu de travail des résidents des communes de Leins Gardonnenque (Source : INSEE, 2011).....	11
Figure 5. Composition du ménage agricole.....	11
Figure 6. Carte représentative des différentes communes de la communauté de commune du Leins Gardonnenque classés en fonction de la SAU Totale.....	13
Figure 7. Répartition de la SAU selon le type de culture	14
Figure 8. Répartition de la SAU Totale enquêtée selon la part de chaque type de culture au niveau de l'ensemble des communes (Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM-2014).....	16
Figure 9. Part des surfaces jachères, en friches et arrachées sur l'ensemble des communes (Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM-2014)	18
Figure 10. Part des surfaces irriguées et irrigables (Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM 2014).....	19
Figure 11. Besoin des exploitations en main d'œuvre (Source : Enquêtes IAMM-2014).....	20
Figure 12. Dates d'installations selon les différents groupes	22
Figure 13. Répartition de la SAU selon les trois groupes	23
Figure 14. SAU arrachée au niveau des trois groupes (Source : Enquêtes IAMM- 2014)	24
Figure 15. Succession des exploitations	24
Figure 16. Avenir des exploitations en cas d'absence de succession.....	25
Figure 17: Part des surfaces irriguées et irrigables.....	26
Figure 18: Mode d'acquisition.....	26
Figure 19. Mode de faire valoir pour les trois groupes.....	27
Figure 20. Recours aux entreprises de travaux agricoles	28

1. Ménages agricoles sur l'ensemble de l'échantillon

Depuis 1975, la croissance de la population est essentiellement due à l'apport de population nouvelle. Entre 1999 et 2009, cette tendance s'atténue avec un solde naturel en augmentation par rapport au solde migratoire. Cette dynamique endogène est liée à la jeunesse de la population.

En 2011, 87% de la population de Leins Gardonnenque à moins de 60 ans. La tranche des 30-44 ans représente plus de 23% de la population et celle des moins de 30 ans représente plus de 35% (INSEE, 2011). Avec une telle répartition et une évolution démographique qui tend vers un rajeunissement de la population, on s'attendait à une même tendance d'âge des agriculteurs de notre échantillon. Par contre, le diagnostic a montré le contraire : plus de la moitié des chefs d'exploitation (56%) sont âgés de plus de 50 ans (figure n°3), et la majorité d'entre eux, soit 83%, sont originaires de la Communauté de commune.

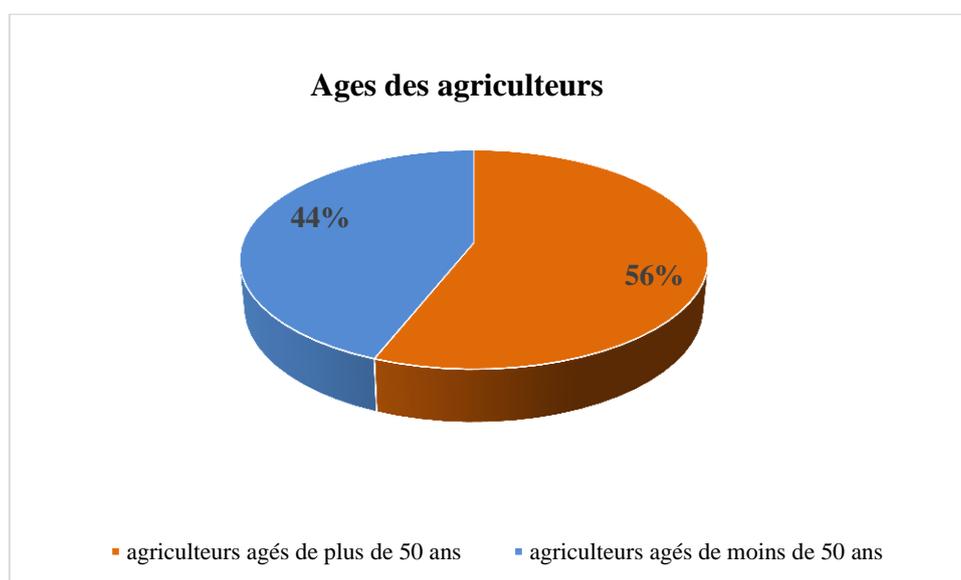


Figure 3. Répartition de l'âge des agriculteurs (Source : Enquêtes IAMM-2014)

Le diagnostic a montré aussi que 30,51% des chefs d'exploitation ont un niveau d'étude universitaire et que 53% ont effectués une formation agricole.

Concernant la pluriactivité, seulement 15% des chefs d'exploitation sont pluriactifs, c'est-à-dire ayant une activité rémunérée autre que l'agriculture. La plupart de ces derniers (60%) travaillent dans la Communauté de commune comme salariés agricoles ou dans le secteur administratif, montrant encore une fois, une tendance différente des jeunes actifs de Leins Gardonnenque travaillant peu sur la commune (moins de 17% des actifs), alors que la majorité travaille dans les aires urbaines de Nîmes et d'Ales (Figure n°4).

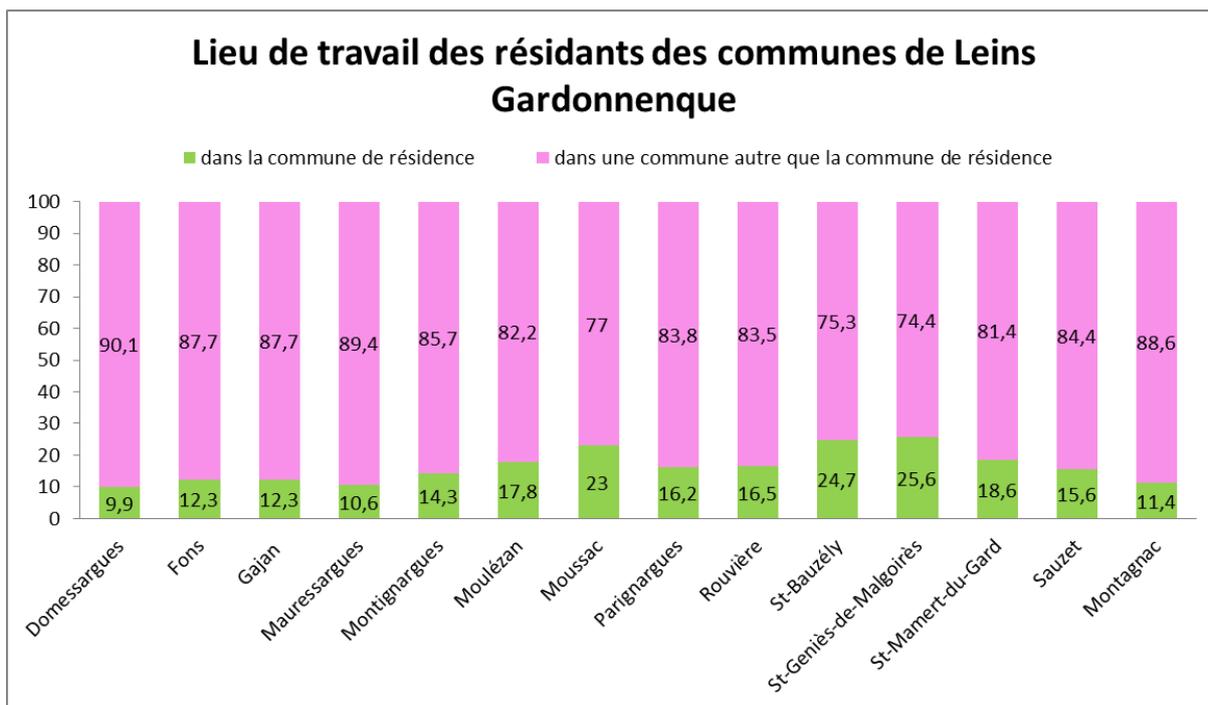


Figure 4. Lieu de travail des résidents des communes de Leins Gardonnenque (Source : INSEE, 2011)

Concernant les ménages (les membres de famille qui logent sur le même toit), 42% sont composés de 2 personnes, 26% de 4 personnes (figure n°5).

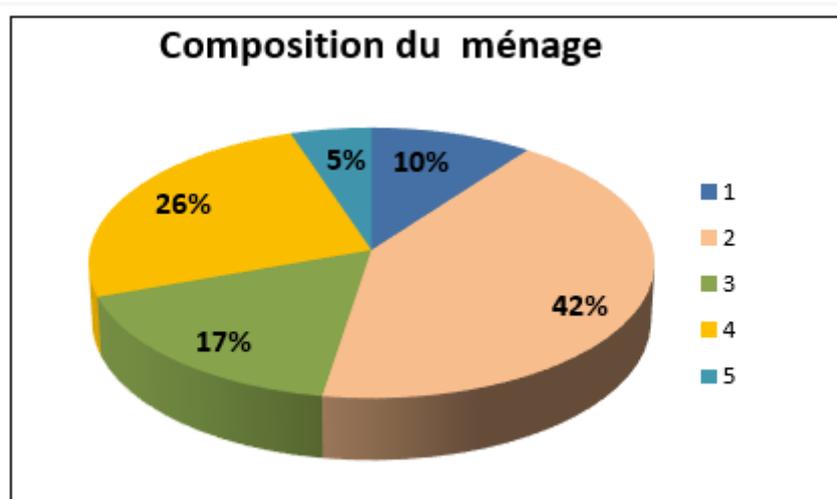


Figure 5. Composition du ménage agricole (Source : Enquêtes IAMM-2014)

51% des conjoints ont une activité rémunérée. Ces derniers travaillent soit à Nîmes ou bien à Alès, et la plupart d'entre eux ont choisi de travailler comme salariés privés ou dans le secteur administratif.

Suite à un croisement entre les pourcentages de pluriactivité du chef d'exploitation et de son conjoint, on a pu tirer que seulement 11% des ménages agricoles sont pluriactifs alors que les mono actifs représentent 43% comme le montre le tableau suivant.

Tableau 2. Activité des Ménages agricoles

Pluriactivité du CE

Activité conjoint	Oui	Non
Oui	11%	39%
Non	6%	43%
TOTAL	17%	82%

(Source : Enquêtes IAMM-2014)

Concernant les actifs agricoles familiaux, on trouve un actif familial dans presque la moitié des ménages et dans le reste de l'échantillon, 2 ou 3 actifs agricoles familiaux.

Les exploitations qui ont un seul actif, le chef d'exploitation, représentent 49% de notre échantillon, et 63 % des exploitations possèdent une seule unité de travail familiale (UTA).

Les groupes (typologie)

Notre enquête a concerné 59 exploitations pratiquant différentes cultures à savoir la viticulture, les céréales, l'arboriculture et le maraîchage.

On a divisé les exploitations en **trois groupes selon les cultures pratiquées** :

- le premier groupe pratique seulement la viticulture, **il est appelé monoculture**,
- le deuxième groupe pratique de la **viticulture ainsi que d'autres cultures, il est appelé mixte** ;
- enfin, le troisième groupe pratique **d'autres cultures que la vigne, il est appelé diversifié**.

Le premier groupe englobe 29 exploitations, soit 29% de l'échantillon, et il cultive une superficie totale de 465,79 Ha. Le deuxième groupe contient 25 exploitations, soit 42% des exploitations totales, et cultive une superficie de 1525,50 Ha. Enfin, le troisième groupe n'est représenté que par 5 exploitations, soit 9% des exploitations totales, et il cultive une superficie de 60,50 Ha.

2. Structures de production sur l'ensemble de l'échantillon

2.1 Le Foncier

Rappelons que la superficie totale agricole de la communauté de commune Leins Gardonnenque est égale à 3175 ha. La SAU totale de notre échantillon est de l'ordre de 2062 ha : 65% de la SAU de notre territoire d'étude a été prise en compte par nos enquêtes.

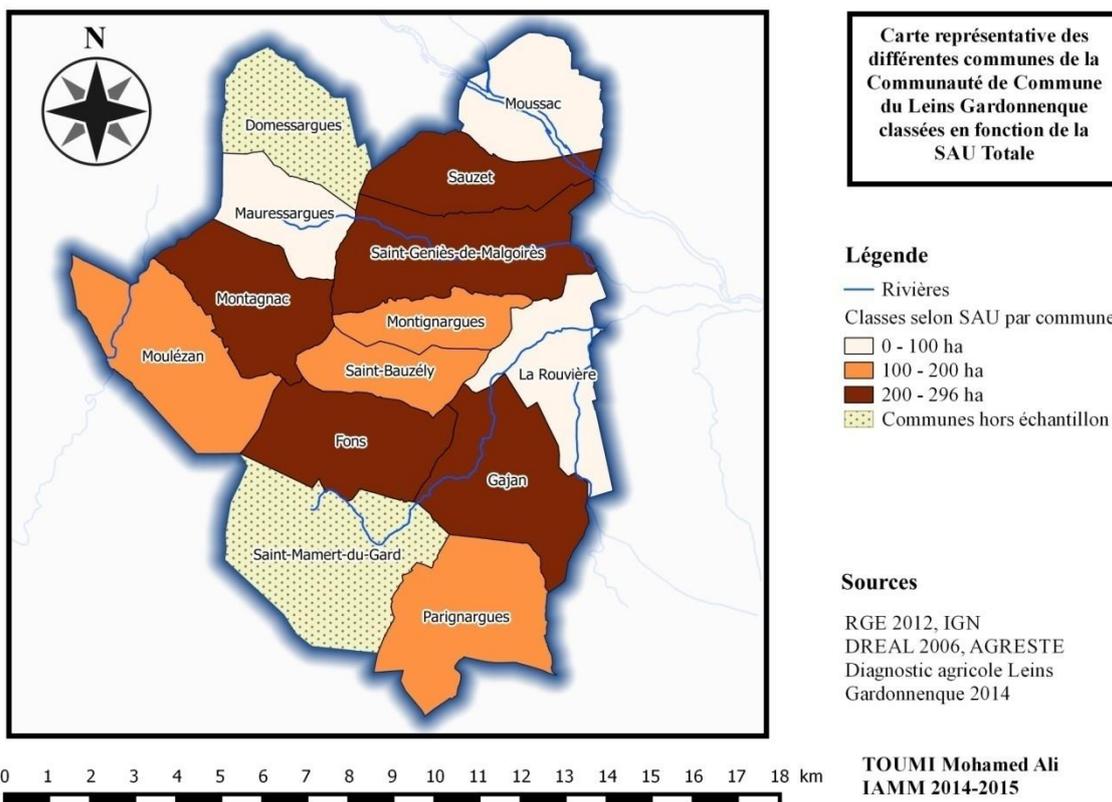


Figure 6. Carte représentative des différentes communes de la communauté de commune du Leins Gardonnenque classées en fonction de la SAU Totale

(Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM-2014)

La figure 7 est une carte qui représente l'ensemble des communes classifiées selon le nombre d'hectares de SAU par commune suivant trois grandes classes :

- **Classe 1 (de 0 à 100 ha) :** Moussac, Mauressargues, La Rouvière
- **Classe 2 (de 100 à 200 ha) :** Montignargues, Saint-Bauzély, Moulézan, Parignargues
- **Classe 3 (de 200 à 296 ha) :** Sauzet, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Montagnac, Fons, Gajan

Tableau 3. Répartition de la SAU Totale enquêtée selon les types de culture

(Source : Enquêtes IAMM-2014)

Vignes (ha)	Arboriculture (ha)	Céréaliculture (ha)	Maraichages et fruits (ha)	Autres production (ha)	Jachères (ha)
1066,65	20,8	637,25	106,6	157,2	80,19
51,73%	1,01%	30,91%	5,17%	7,62%	3,89%
TOTAL(HA)					2061,96ha

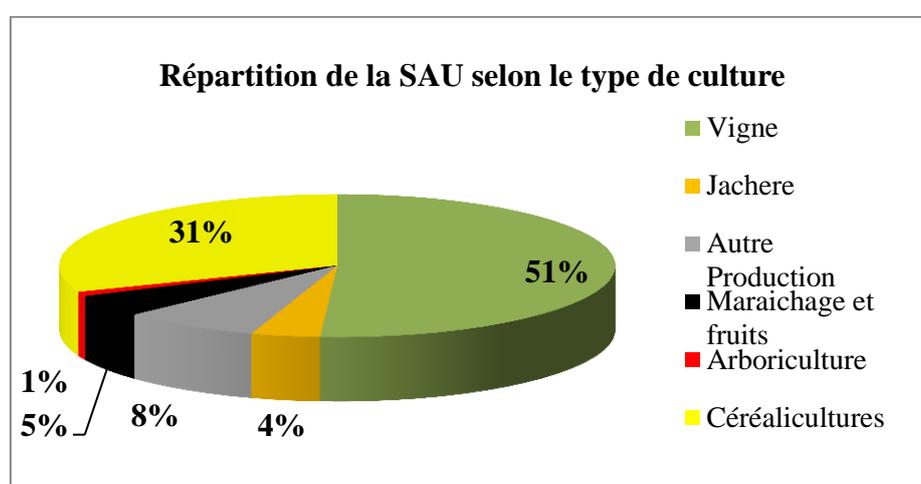


Figure 7. Répartition de la SAU selon le type de culture

(Source : Enquêtes IAMM-2014)

On remarque d'abord l'importance de la culture de la vigne au niveau de notre zone d'étude. Les céréales forment la deuxième culture la plus importante. **La surface viticole occupe 51% de notre SAU.** Pour la SAU restante, elle est répartie entre d'autres types de productions comme l'élevage (8%), le maraîchage (5%), **la plus faible surface étant celle réservée à l'arboriculture (1%).** En dernier lieu, il faut mentionner que 4% de la SAU Totale enquêtée est en jachère.

Tableau 4. Répartition de la SAU de notre échantillon par type de culture au niveau de chaque commune (Source : Enquêtes IAMM-2014)

Communes	SAU échantillons	SAU vigne	SAU arboriculture	SAU Céréaliculture	SAU Maraichage	SAU Autres production	SAU Jachères
Domessargues							
Fons	224,7	115,3	0,8	80	16	0	13,4
Gajan	275	89,8	0	40	10	135,2	
Maressargues	55	38	1	0	0,1	0	15,9
Montignargues	120,1	89,6	15	6	1	2	6,5
Moulezan	159	132	0	20	2	0	5
Moussac	97	84,5	0	6,25	2	0	4,25
Parignargues	151	17	0	120	3	8	3
La Rouvière	72	29	0	40,5	1,5	0	1
Saint-Bauzely	135,97	103,57	2,9	28	1,5	0	
Saint-Génies-de-Malgoirès	202,6	142	1,1	148	0	7,5	4
Saint-Mamert-du-Gard							
Sauzet	296	71	0	162	69	0	
Montagnac	273,59	154,88	0	86,5	0,5	4,5	27,14
TOTAL	2061,96	1066,65	20,8	637,25	106,6	157,2	80,19

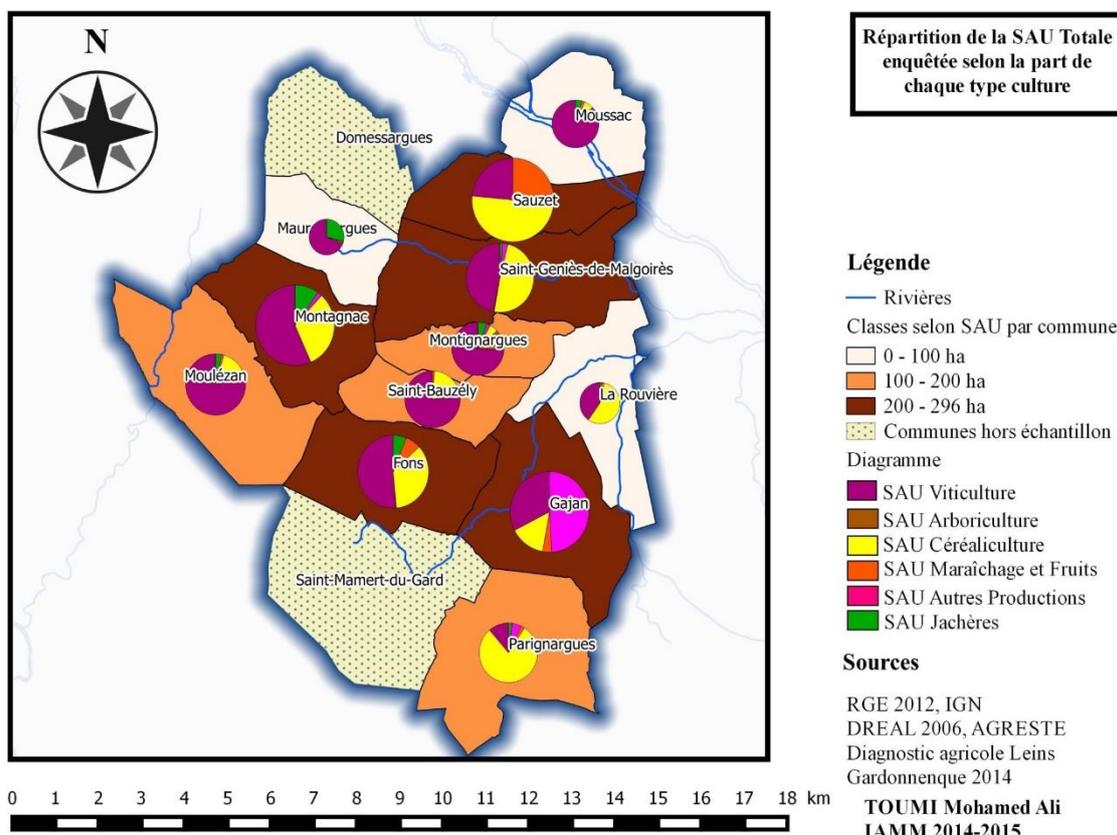


Figure 8. Répartition de la SAU Totale enquêtée selon la part de chaque type de culture au niveau de l'ensemble des communes (Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM-2014)

D'après la figure n°9, on remarque que la culture de la vigne domine un peu partout dans notre territoire d'étude sauf dans les communes de Parignargues, Gajan, La Rouvière, Saint Geniès de Malgoirès et Sauzet où une grande partie de la SAU Totale enquêtée est occupée par les céréales ou par autres types de production. Cette surface viticole est le plus importante en pourcentage de SAU au niveau du centre de la communauté de commune. De plus, la commune de Sauzet se distingue par la plus grande surface destinée au maraîchage.

Tableau 5. SAU Jachères, en Friche et Arrachées au niveau de l'ensemble des communes

COMMUNES	SAU JACHERE	SAU EN FRICHE	SAU ARRACHEE
Domessargues			
Fons	13,4	5,2	7
Gajan		5	29,65
Mauressargues	15,9	0,4	8,4
Montignargues	6,5	11,5	6
Moulezan	5		
Moussac	4,25	17,25	
Parignargues	3	23	3
La Rouvière	1		
Saint-Bauzely		4,7	20
Saint-Génies-de-Malgoires	4	37,5	8
Saint-Mamert-du-Gard			
Sauzet			14
Montagnac	27,14	1,34	
TOTAL	80,19	105,89	96,05

(Source : Enquêtes IAMM-2014)

Sur le tableau 9 et la figure 10, on a pu remarquer que la commune de Gajan est celle où il y a eu le plus grand nombre d'hectares de vignes arrachées (29,65 ha), ce qui explique l'importance des autres types de productions dans cette commune.

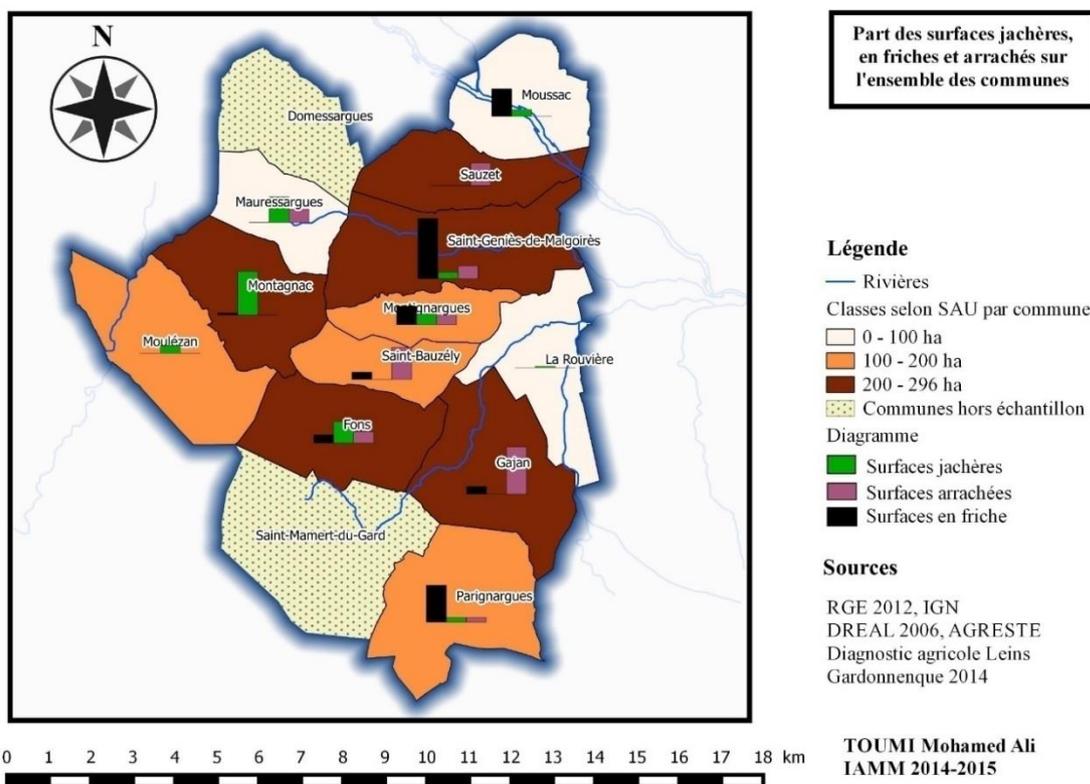


Figure 9. Part des surfaces jachères, en friches et arrachées sur l'ensemble des communes
(Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM-2014)

Irrigation

Tableau 6. Part des surfaces irriguées et irrigables

(Source : Enquêtes IAMM-2014)

Nom commune	SAU Irriguée (ha)	SAU Irrigable (ha)
Domessargues		
Fons	16	8
Gajan	0	40
Maressargues	3	9999
Montignargues	8,5	17
Moulézan	0	30
Moussac	14,5	74,64
Parignargues	0	8
La Rouvière	1,5	11,5
Saint-bauzely	2	18
Saint-génies-de-malgoires	0	41,5
Saint-Mamert-du-Gard		
Sauzet	85	70,5
Montagnac		
TOTAL(HA)	130,5	319,14

Sauzet est la commune où il y a les surfaces irriguées les plus importantes, ce qui explique la diversification des cultures au niveau de cette commune, et notamment la part importante du maraîchage.

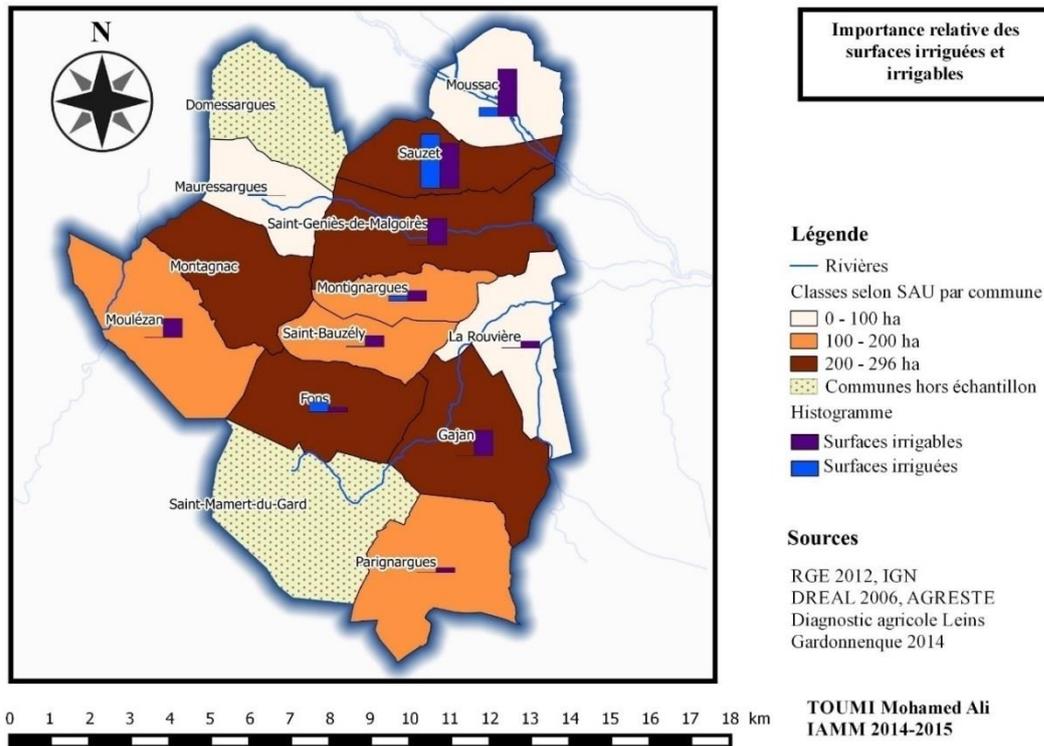


Figure 10. Part des surfaces irriguées et irrigables (Source : RGE 2012, IGN, DREAL 2006, AGRESTE, Enquêtes IAMM 2014)

2.2 Les moyens de production

Les agriculteurs de notre échantillon ayant une activité viticole sont au nombre de 54 soit 91,5% de la totalité des exploitants.

D'après le tableau 7, plus de 46% d'entre eux possèdent leur propre machine à vendanger et près de 30% la louent pendant la saison des vendanges. De plus, à partir des pourcentages du tableau 8, **seulement 7,4% des viticulteurs ont leur cave privée de vinification et tout le reste de l'échantillon emmène sa production dans les caves coopératives.**

Tableau 7. Mode d'acquisition des machines à vendanger (Enquêtes IAMM-2014)

Machine à vendanger		
Propriétaire	25	46,30%
Location	16	29,63%
Prêt	10	18,52%
Pas utilise	1	1,85%
Autre	2	3,70%
Total	54	100,00%

Tableau 8. Nombre d'agriculteurs ayant une cave de vinification (Enquêtes IAMM-2014)

Cave de vinification privé		
Oui	4	7,41%
Non	50	92,59%
Total	54	100,00%

De façon plus générale et selon nos calculs présentés dans le tableau 9, 52,5% des agriculteurs font appel aux services des entreprises de travaux agricoles. La plupart d'entre elles sont localisées dans la communauté de commune et dans une moindre proportion dans le département du Gard.

Tableau 9. Taux d'intervention des entreprises de travaux agricoles

Entreprise de travaux agricoles		
Oui	31	52,54%
Non	28	47,46%
Total	59	100,00%

Source : Enquêtes IAMM-2014

2.3 La main d'œuvre salariale

Recours des exploitants à la main d'oeuvre salariale

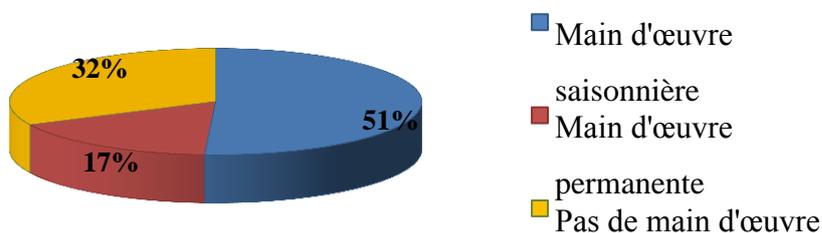


Figure 11. *Besoin des exploitations en main d'œuvre* (Source : Enquêtes IAMM-2014)

L'agriculture est l'une des activités les plus importantes sur le plan économique et sociale dans la CC de Leins Gardonnenque. En effet, **68% des exploitants ont recours à l'emploi**

de main d'œuvre. 17% emploient de la main d'œuvre permanente dans leurs exploitations et 51% engagent de la main d'œuvre saisonnière. **Cela représente l'équivalent de 29 emplois à temps plein (équivalent SMIC)**

Dans la totalité de notre échantillon, il existe donc 69 UTA et 29 emplois sont créés. Au total, les 59 exploitations agricoles génèrent 98 emplois.

3. Caractéristiques particulières selon les 3 groupes

Trois groupes d'exploitations ont été identifiés en fonction des cultures pratiquées : le groupe monoculture viticole (Gr1), le groupe mixte (Gr2) et le groupe diversifié (Gr3).

3.1 Ménages agricoles

En observant les ménages agricoles des trois groupes, les constatations suivantes ont été faites :

- Plus de la moitié des Gr 1 et 3 ont plus de 50 ans.
- La majorité des CE des Gr2 et 3 sont mono actifs.
- Le pourcentage le plus élevé des agriculteurs ayant acquis une formation agricole est dans le Gr 2 (72%).
- Une grande partie des conjoints travaille dans le département sauf pour les conjoints du Gr 1 dont la moitié travaille dans la Communauté de commune.

3.2 Foncier

3.2.1 Date d'installation

Les dates d'installation diffèrent d'un groupe à l'autre comme le montre les figures ci-dessous.

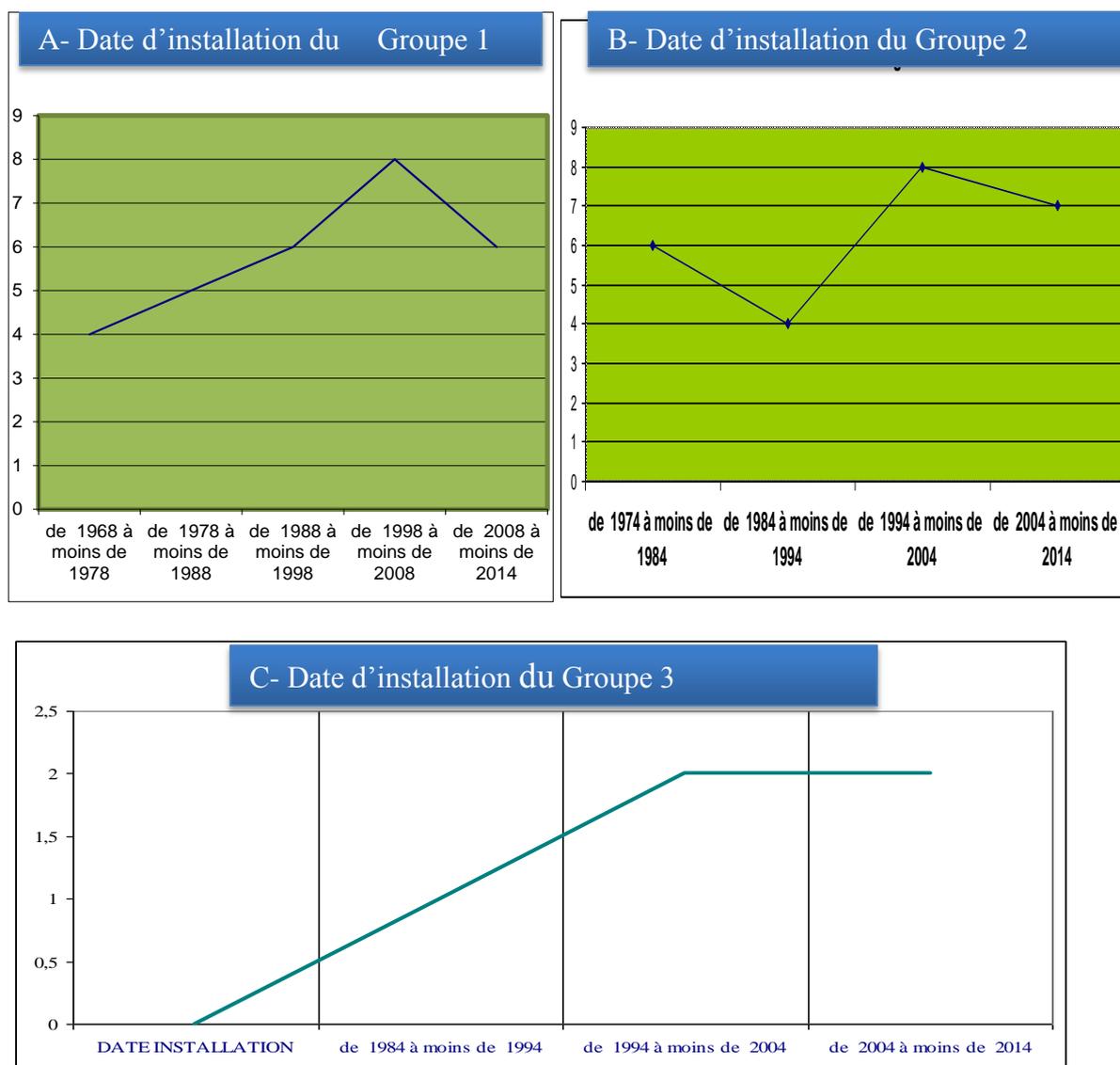


Figure 12. Dates d'installations selon les différents groupes
(Source : Enquêtes IAMM-2014)

D'une façon générale, le nombre d'installation pour les trois groupes a eu tendance d'augmenter jusqu'à l'année 2004 où on observe une chute remarquable du nombre d'installation pour le Gr1 et pour le Gr 2. Cependant, le Gr3 (groupe des cultures diversifiées) n'est pas concerné par ce changement.

3.2.2 Répartition de la SAU

Pour avoir plus de détail concernant la répartition de la SAU, une étude comparative a été faite en fonction des trois groupes (groupe monoculture, mixte et diversifié).

La figure suivante représente la répartition de la SAU pour le Gr1 (monoculture), dans lequel l'ensemble de la superficie est consacré à la viticulture. La quasi-totalité de la surface est occupée par l'IGP (88%), 5% par le vin de table (VDT) et 5 autre % par la jachère. Enfin, 2%

de la SAU est occupée par des jeunes vignes replantées afin d'améliorer et régénérer le vignoble.

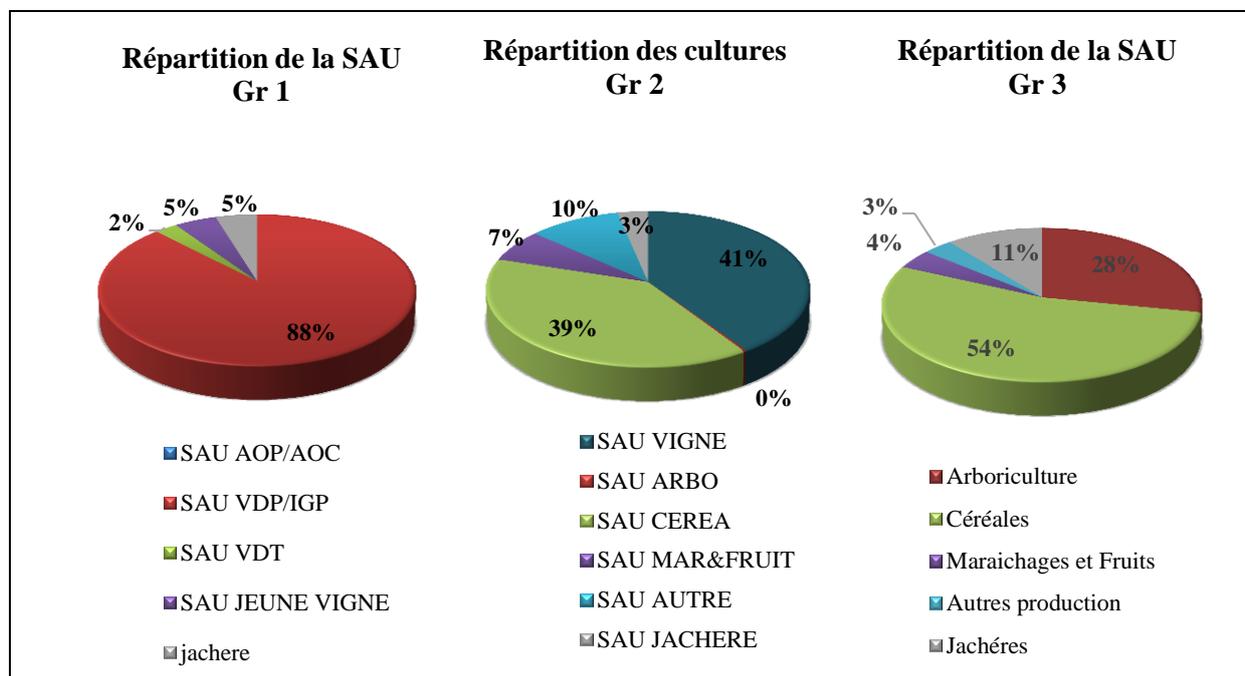


Figure 13. Répartition de la SAU selon les trois groupes

(Source : Enquêtes IAMM- 2014)

La majeure partie de la SAU des mixtes (Gr 2) est occupée par la vigne et par la céréaliculture avec des pourcentages de 41% et de 39% respectivement.

Pour le Gr 3 (diversifié), la culture des céréales domine avec 54% de la SAU suivie de l'arboriculture (28%), des maraichages et fruits (4%), et des autres productions (3%). Pour la jachère, elle occupe 11%.

D'après ces trois figures, le constat suivant peut être fait : la céréaliculture est la première alternative, de point de vue de l'occupation des surfaces agricoles, après la viticulture.

3.2.3 Surfaces agricoles arrachées

Une comparaison des surfaces de vigne arrachées ces dix dernières années, a été faite entre les trois groupes (figure n° 15).

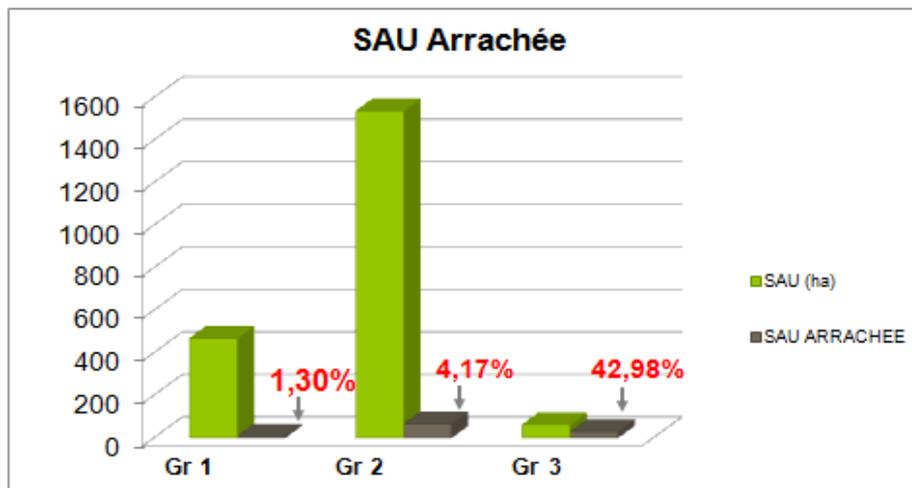


Figure 14. SAU arrachée au niveau des trois groupes
(Source : Enquêtes IAMM- 2014)

Comme le montre la représentation graphique, le groupe 3 Diversifiés a arraché le plus de surfaces en vignes, ce qui leur a permis de diversifier leurs cultures. De fait, 42,98% de la SAU du groupe (Gr 3) provient de surfaces arrachées.

3.2.4 Succession et avenir de l'exploitation

La figure suivante concerne la succession et donc l'avenir de l'activité agricole sur le territoire de la CC de Leins Gardonnenque.

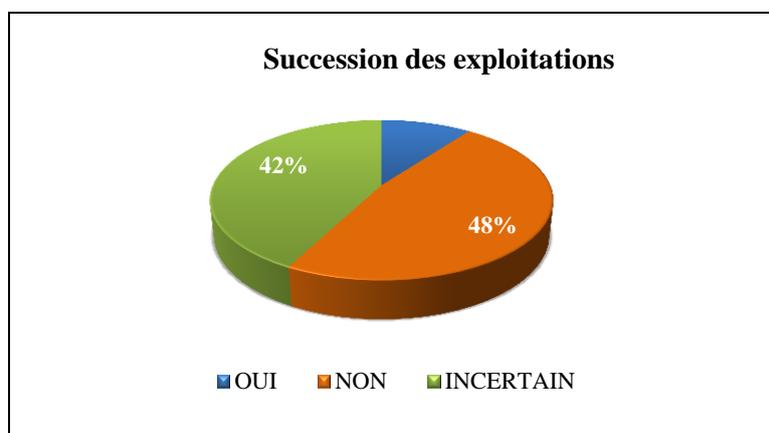


Figure 15. Succession des exploitations (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

La succession pose un véritable problème au niveau de notre échantillon car uniquement **10% des exploitants déclarent avoir un successeur** pour reprendre leurs terres. Et si on combine la part de ceux n'ayant pas de succession et celle de ceux qui sont incertains à-propos de leur

succession, il apparaît que **90% des CE ne savent pas quel sera l'avenir de leurs exploitations.**

Pour les exploitants déclarant ne pas avoir de succession, une comparaison a été faite selon les trois groupes (figure n°17).

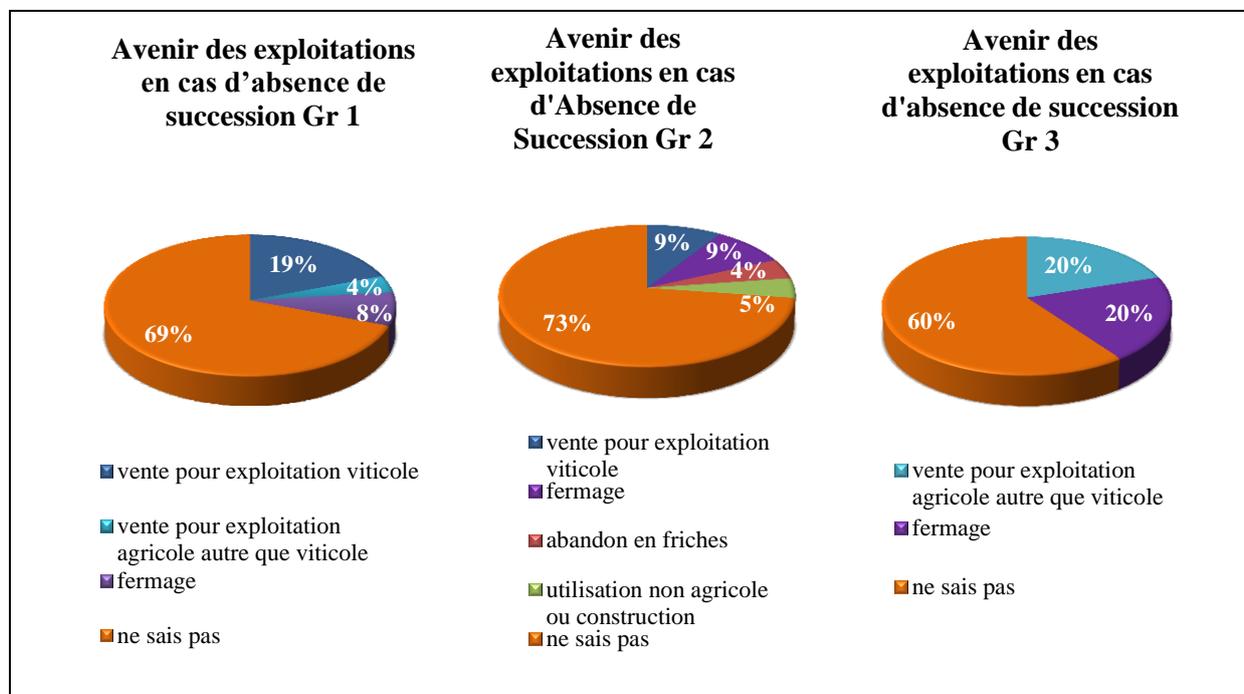


Figure 16. Avenir des exploitations en cas d'absence de succession (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

En cas d'absence de relève, 60% ou plus des agriculteurs des trois groupes ne savent pas quel sera l'affectation des terres de leur exploitation et ils n'ont pas de projets clairs concernant le futur de l'activité agricole sur leurs terres. Pour les 40% restants, c'est-à-dire, ceux qui ont une idée sur ce qu'ils comptent faire à propos leur terres, ils projettent soit de les vendre pour une exploitation viticole ou agricole (de 23% à 9% des exploitants selon les groupes), soit de les mettre en fermage (de 8 à 20%).

3.2.5 Irrigation

Les surfaces irriguées au niveau de nos trois groupes sont limitées et ne représentent que 19,83% pour le Gr 3 (diversifié), 7 % pour le Gr 2 (mixte) et 2.36% uniquement pour le Gr 1 (monoculture de la vigne). Donc on conclut que **plus les surfaces occupées par la vigne diminuent plus la part de l'irrigation augmente.**

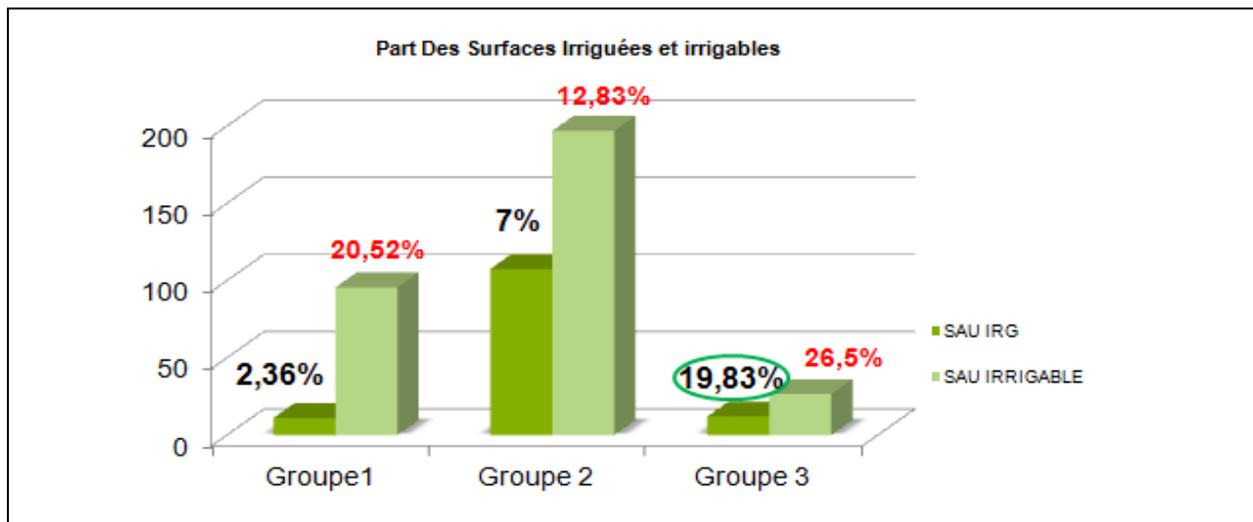


Figure 17. Part des surfaces irriguées et irrigables (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

D'après ce diagramme, on peut aussi remarquer que le groupe Gr3 diversifié qui a la superficie irriguée la plus importante (près de 20% de leur SAU), a également le plus gros potentiel d'irrigation (26,5% de leur SAU).

3.2.6 Le mode d'acquisition :

Le mode d'acquisition le plus répandu dans les groupes 1 et 2 est l'héritage suivi du mode mixte qui combine l'achat et l'héritage. Pour le groupe 3 c'est l'héritage qui domine à hauteur de 60% dans l'acquisition des exploitations comme l'illustre la figure suivante.

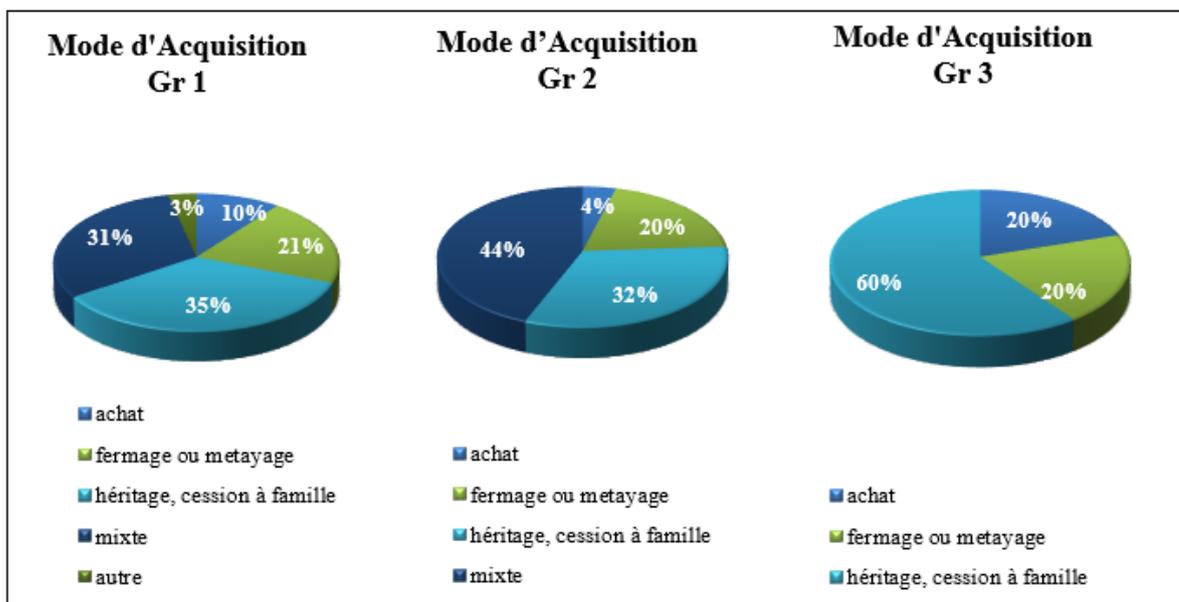


Figure 18. Mode d'acquisition (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

3.2.7 Le mode de faire valoir

La figure suivante montre qu'environ **70% de la SAU des groupes 1 monoculture et 2 mixte sont en Faire Valoir Direct (FVD)** et 30% en Faire Valoir Indirect FVIND. Dans la SAU du groupe diversifié, c'est le mode de FVD qui domine quasi-exclusivement.

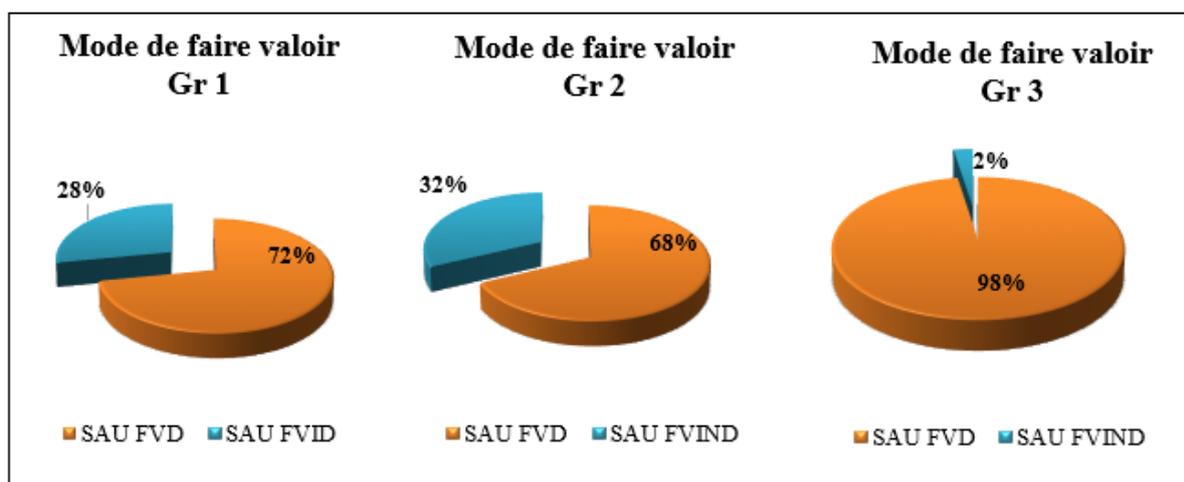


Figure 19. Modes de faire valoir pour les trois groupes (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

3.3 Moyens de production

Entreprises de travaux agricoles

Les trois groupes de notre échantillon font appel à des entreprises de travaux agricoles mais avec des pourcentages différents. Ainsi, presque la moitié des agriculteurs des groupes 1 monoculture et 2 mixte font appel à ces entreprises alors que dans le groupe diversifié, ce sont 60% des agriculteurs qui ont recours à ce genre de prestation, comme le montre la figure suivante.

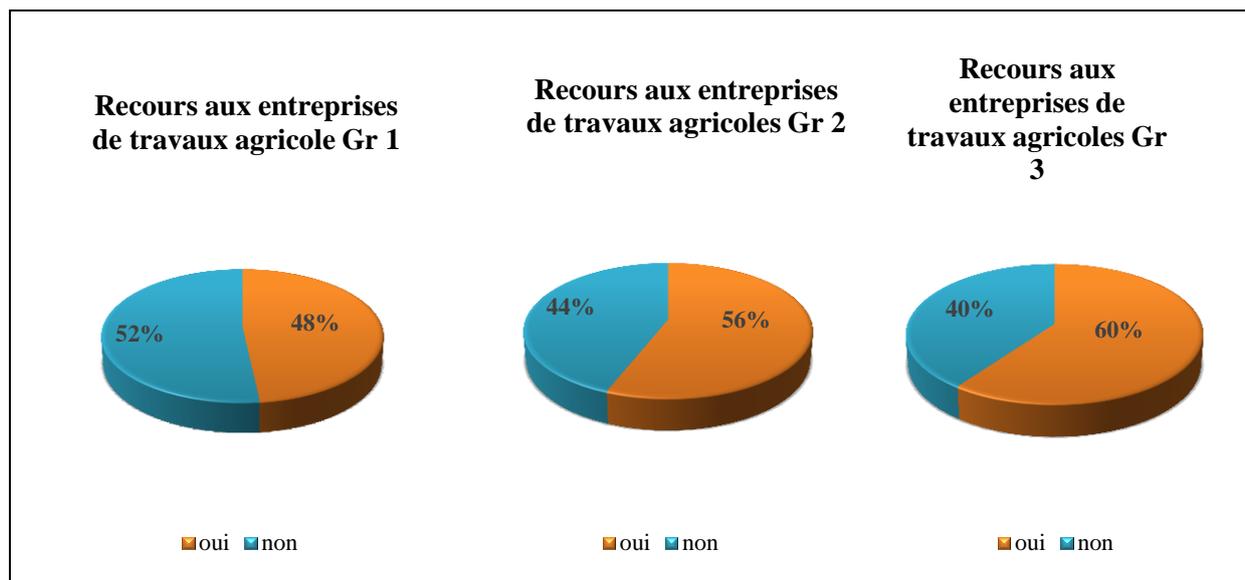


Figure 20. Recours aux entreprises de travaux agricoles (Source : Enquêtes IAMM- 2014)

En ce qui concerne la main d’œuvre, les groupes 1 et 3 disposent d’une main d’œuvre essentiellement familiale, 80% des UTA du groupe 1 et 94% du groupe 3 sont des UTA familiale.

C’est dans groupe 2, Mixte, que la part des UTA salariale est la plus élevée, elle représente 40% des UTA totales. C’est donc dans ce groupe que l’agriculture est la plus créatrice d’emploi.

Conclusion

Contrairement à la tendance générale observée quant au rajeunissement de la population de la Communauté de communes de Leins Gardonnenque, **la majorité de nos agriculteurs (56% de l'échantillon) sont âgés de plus de 50 ans.** Les jeunes actifs ne s'orientent pas facilement vers le secteur agricole.

Le mode d'installation des exploitations le plus répandu est la transmission familiale suivie par le mode d'acquisition mixte, qui combine la transmission familiale et l'achat. Cependant, à partir de 2004, le mode dominant devient le fermage, et ce sont surtout les jeunes exploitants qui y ont recours. Cela met en évidence **un blocage du marché foncier, ce qui conduit au développement du faire-valoir indirect.** Les stratégies derrière cette évolution n'ont pas pu être détaillées mais on peut faire l'hypothèse que la pression urbaine conduit à une forte croissance des prix fonciers à des comportements spéculatifs de mise en réserve de terres agricoles.

Le diagnostic a montré aussi que **l'agriculture au niveau de notre échantillon crée l'équivalent de 98 emplois à temps plein, des emplois familiaux et salariaux.**

Concernant l'avenir de l'activité des exploitations du diagnostic, seulement **10% de l'ensemble des agriculteurs confirment avoir une succession, ce qui représente 26% de la SAU enquêtée.**

De point de vue de l'occupation du sol, **49% de la SAU est occupée par des productions autres que viticoles, en premier lieu par la céréaliculture, suivie par d'autres productions comme le maraîchage et l'arboriculture.**

Il faut également noter des possibilités substantielles de développement de l'irrigation : **19% des exploitations sont irriguées et 36% des exploitants actuellement non irriguant ont des projets d'irrigation pour le futur.**



INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER

Thème 2 : Production, commercialisation et résultats économiques

Novembre 2014

Table des matières

1. Production et commercialisation.....	35
1.1. Nature et valeurs de la production	35
1.1.1. Analyse de l'échantillon global.....	35
1.1.2. L'analyse du groupe 1 monoculture (100% vigne).....	37
1.1.3. Analyse du sous-groupe (SAU de vigne <50 %)	37
1.1.4. Analyse du sous-groupe (SAU vigne >50 %).....	39
1.1.5. L'analyse du groupe 2 pour les appellations.....	41
1.1.6. L'analyse du groupe diversifié :.....	42
1.2. Circuits de commercialisation	44
1.2.1. Circuits de commercialisation vinicoles	44
1.2.2. Circuits de commercialisation des autres productions.....	44
2. Les résultats économiques	49
2.1. Analyse des charges par groupe :	49
2.1.1. Part des charges dans les valeurs de production agricole par groupe	49
2.1.2. Valeur moyenne des charges à l'hectare par groupe.....	50
2.2. Analyse des Revenus	50
2.2.1. Définitions.....	50
2.2.2. L'agriculture est la source de revenu la plus importante en Leins Gardonnenque.	
2.2.3. la viticulture est l'activité la plus rémunératrice en Leins Gardonneque.....	52
2.2.4. Revenu Agricole Net Moyen en équivalent du SMIC mensuel net* par groupe..	
2.2.5. Le RAN et le RNT en équivalent du SMIC par membre de ménage.....	53
2.3. Les investissements	54
2.3.1. Les tendances d'investissement pendant les dix dernières années	54
2.3.2. Tendances des futurs investissements pour l'échantillon	55
2.3.3. Ressources de financement des investissements par groupe.....	56
2.3.4. Part des subventions/aides et emprunts dans la valeur moyenne d'investissement par groupe	56
2.4. Conclusion.....	57
3. La situation actuelle de l'agriculture biologique	58
3.1. Répartition des exploitations	58

3.1.1.	Répartition en fonction de nombre d'exploitation	58
3.1.2.	Répartition des exploitations en fonction des groupes	59
3.1.2.	Répartition des exploitations en fonction de la SAU	59
3.1.3	Répartition de la valeur de production en fonction de cultures.....	61
3.2.	Partie Economique de l'agriculture biologique	61
3.2.1.	La valeur totale de la production.....	61
3.2.2.	Les dépenses.....	62
3.2.3.	Les ressources	63
3.2.4.	Résultat	64
3.3.	Un secteur avec des points de force et de faiblesse	65

Liste des figures

<i>Figure 21. Répartition de valeur de production des cultures pour l'échantillon global</i>	36
<i>Figure 22. La valeur/ha de la production dans l'échantillon globale</i>	37
<i>Figure 23. La part des différentes appellations dans la valeur vinicole totale pour l'échantillon global</i>	37
<i>Figure 24. La répartition de la SAU des types de vin pour le groupe monoculture</i>	38
<i>Figure 25. Répartition de la SAU (SAU vigne <50%)</i>	39
<i>Figure 26. Répartition de la valeur par type de production (SAU vigne <50%)</i>	39
<i>Figure 27. Valeur/ha des différentes production (SAU vigne <50%)</i>	39
<i>Figure 28. Répartition de la SAU (SAU vigne >50%)</i>	41
<i>Figure 29. Répartition de la valeur par type de production (SAU vigne >50%)</i>	41
<i>Figure 30. Valeur/ha des différentes productions (SAU vigne >50%</i>	41
<i>Figure 31. Répartition de la SAU par type de vin pour le groupe 2 (Mixte)</i>	42
<i>Figure 32. Valeur à l'ha par type de vin pour le groupe 2 (Mixte)</i>	42
<i>Figure 33. Répartition de la SAU et la part de la valeur pour le groupe diversifié (pas de vigne)</i>	43
<i>Figure 34. valeur/ha des produits du groupe diversifié</i>	43
<i>Figure 35. valeur/ha des produits pour chaque groupe</i>	44
<i>Figure 36. Circuit de commercialisation (en valeur) de l'échantillon global</i>	45
<i>Figure 37. Effectifs par type de circuit dans l'échantillon global</i>	46
<i>Figure 38. Part des circuits courts sur la valeur totale commercialisée</i>	46
<i>Figure 39. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation sous-groupe <50% SAU viticole</i>	47
<i>Figure 40. Effectifs par circuits de commercialisation sous-groupe <50% de SAU Viticole</i> .	47
<i>Figure 41. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation sous-groupe >50% SAU viticole</i>	48
<i>Figure 42. Effectifs par circuits de commercialisation sous-groupe >50% de SAU Viticole</i>	48
<i>Figure 43. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation groupe diversifié</i>	48
<i>Figure 44. Effectifs pour les exploitations diversifiées</i>	49
<i>Figure 45. Le poids des charges par rapport à la valeur totale de production (VP)</i>	50
<i>Figure 46. Valeur des charges à l'hectare</i>	52

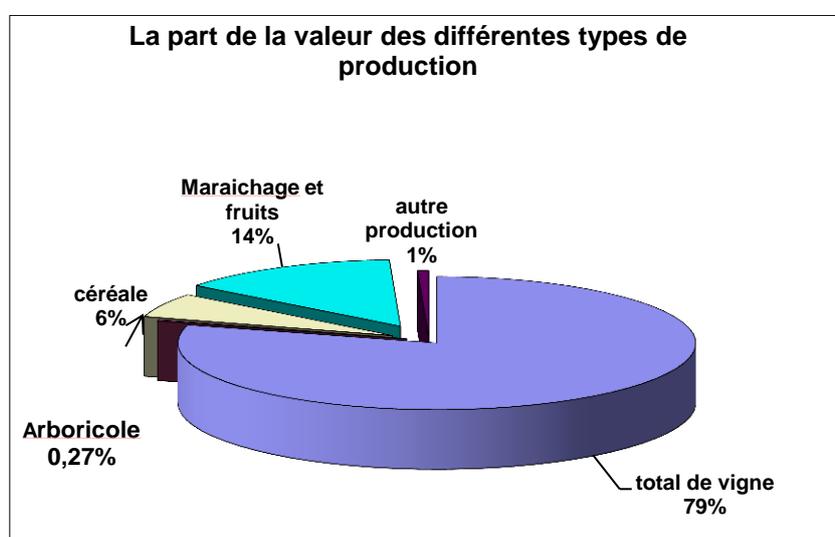
<i>Figure 47. La composition du revenu net total par groupe identifié.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 48. Valeur du revenu agricole net à l'hectare par groupe</i>	<i>52</i>
<i>Figure 49. Revenu Agricole net moyen en équivalent du SMIC par groupe</i>	<i>52</i>
<i>Figure 50. Revenu agricole net moyen et revenu net moyen en équivalent du SMIC par membre du ménage et par groupe.....</i>	<i>53</i>
<i>Figure 51. Les tendances des projets d'investissements</i>	<i>55</i>
<i>Figure 52. Poids des sources de financement par rapport à la valeur d'investissement par groupe identifié</i>	<i>56</i>
<i>Figure 53. Part des subventions /aides et emprunt dans la valeur d'investissent par groupe identifié.....</i>	<i>56</i>
<i>Figure 54. Part de différents types de conduite d'exploitation.....</i>	<i>58</i>
<i>Figure 55. Part de le SAU en fonction de mode de conduite</i>	<i>60</i>
<i>Figure 56. Part de différents types de conduite d'exploitation.....</i>	<i>60</i>
<i>Figure 57. Répartition de la valeur totale de la production bio en fonction des type de culture</i>	<i>61</i>
<i>Figure 58. La valeur de production à l'hectare selon le mode conduite</i>	<i>62</i>
<i>Figure 59. La valeur moyenne de charges en fonction du mode de conduite.....</i>	<i>62</i>
<i>Figure 60. La participation de ressources extérieures et le revenu du conjoint dans le revenu net total.....</i>	<i>63</i>
<i>Figure 61. Le revenu agricole net moyen à l'hectare selon le mode de conduite</i>	<i>64</i>
<i>Figure 62. La part du Revenu Agricole Net dans le Revenu Net total.....</i>	<i>65</i>

1 Production et commercialisation

1.1 Nature et valeurs de la production

1.1.1 Analyse de l'échantillon global

L'analyse de la répartition de la valeur de production totale de l'échantillon entre les différentes cultures montre que **la production viticole est dominante avec 79% de la valeur totale de production**. Le maraichage et les fruits représentent 14% (Voir figure 21). Ceci confirme que la Communauté de commune de Leins Gardonnenque est une zone à vocation viticole.



*Figure 21. Répartition de valeur de production des cultures pour l'échantillon global
(Source : enquêtes IAMM-2014)*

En revanche, lorsque on analyse la valeur de production à l'hectare, c'est le maraichage et fruits qui pré domine suivi de la vigne. (Voir figure 22).

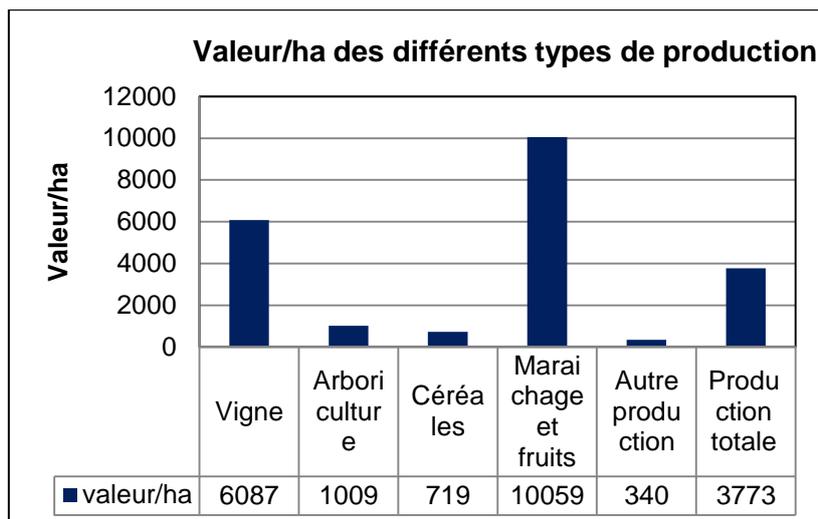


Figure 22. La valeur/ha de la production dans l'échantillon globale
(Source : enquêtes IAMM-2014)

La répartition de la valeur de production viticole selon les différentes appellations montre que **les vins IGP sont les plus répandus dans cette zone avec 93% de la valeur viticole totale**. Ainsi le vin de table et l'AOP restent peu importants soit respectivement 5% et 2% (Voir figure 23). Si nous comparons ce dernier avec la région Languedoc-Roussillon où la part de l'AOP dans la valeur vinicole régionale représente 21% (agreste 2010), nous avons une part très faible.

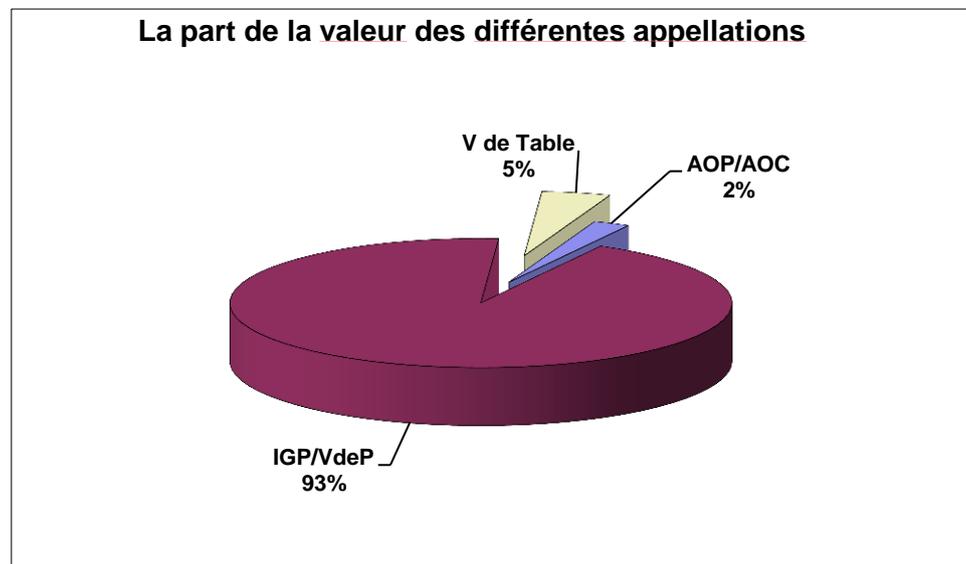


Figure 23. La part des différentes appellations dans la valeur vinicole totale pour l'échantillon global
(Source : enquêtes IAMM-2014)

En moyenne, la valeur de la production viticole à l'hectare s'élève à 6000€/ha ce qui correspond à la valeur/ha de la production en IGP. En revanche, la production AOC présente une valeur/ha nettement en dessous de la moyenne avec moins de 4000€/ha.

1.1.2 L'analyse du groupe 1 monoculture (100% vigne)

C'est le groupe destiné aux exploitations ne faisant que de la vigne dont l'ensemble représente 95% de la SAU agricole totale. La répartition de cette SAU en fonction des appellations montre que l'IGP occupe la part la plus importante dans ce groupe avec 92% et contribue également à 92% dans valeur viticole totale. Alors que le vin de table n'occupe que 3% et les 5% restant concerne les jeunes vignes (Voir figure 24).

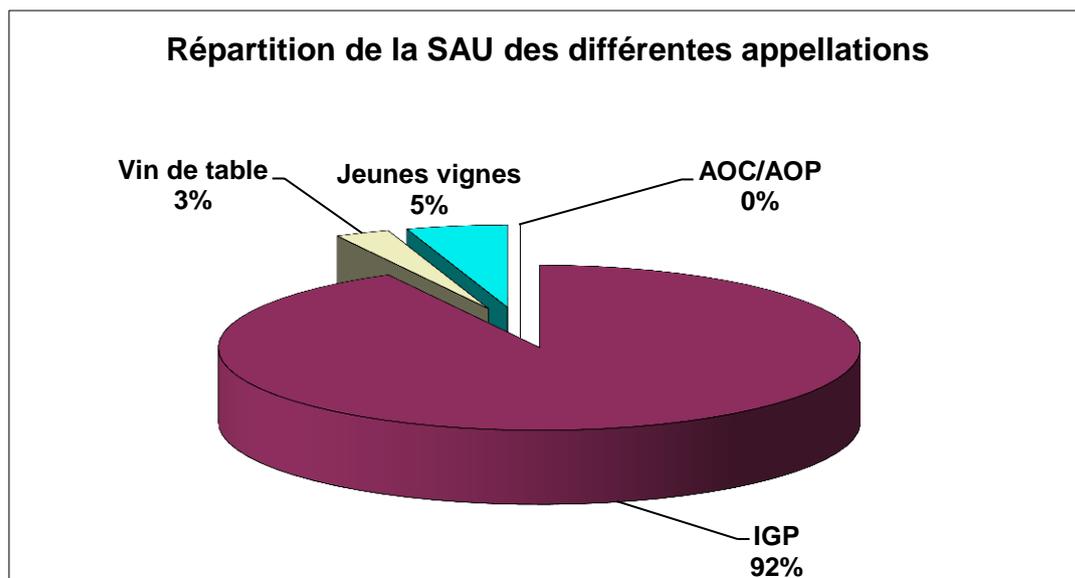


Figure 24. La répartition de la SAU des types de vin pour le groupe monoculture
(Source : enquêtes IAMM-2014)

Remarque : les exploitants faisant de la monoculture, quel que soit la taille de l'exploitation, ne produisent pas de vin AOP.

En termes de Valeur à l'hectare, l'IGP demeure la plus importante avec 6127€/ha.

1.1.3 Analyse du groupe 2 Mixte (viticulture + autres productions)

Compte tenu des disparités constatées au sein du groupe mixte, il a été décidé d'affiner l'analyse en traitant d'une part les exploitants ayant une superficie viticole <à 50% de leur SAU total (sous-groupe 1) et d'autre part ceux ayant une superficie >50% de vignes (sous-groupe 2)

1.1.3.1 Analyse du sous-groupe 1 (SAU de vigne <50 %)

Il s'agit des exploitations ayant une surface de vigne inférieure à 50% de leur SAU totale et mixées avec d'autres productions, telles que les céréales, arboricultures, maraichères et fruits ainsi que d'autre production (pois chiche, jus de raisin etc...)

En effet, la répartition de la SAU indique que les céréales possèdent la part la plus élevée soit 50% alors que leur part dans la valeur agricole totale n'est que de 13%. **Par contre la vigne occupe 23% de la SAU agricole totale alors que sa contribution dans la valeur agricole totale est 48%** (Voir figure 25 et 26).

La production de maraichage et fruits occupe la deuxième place en termes de valeur par rapport à la valeur agricole totale malgré sa faible part en termes de SAU (11%) pour ce groupe (cf. figure 25 et 26).

Par contre, en termes de valeur à l'hectare, le maraichage et fruits présente la valeur la plus importante avec 9294€/ha (cf. figure 27)

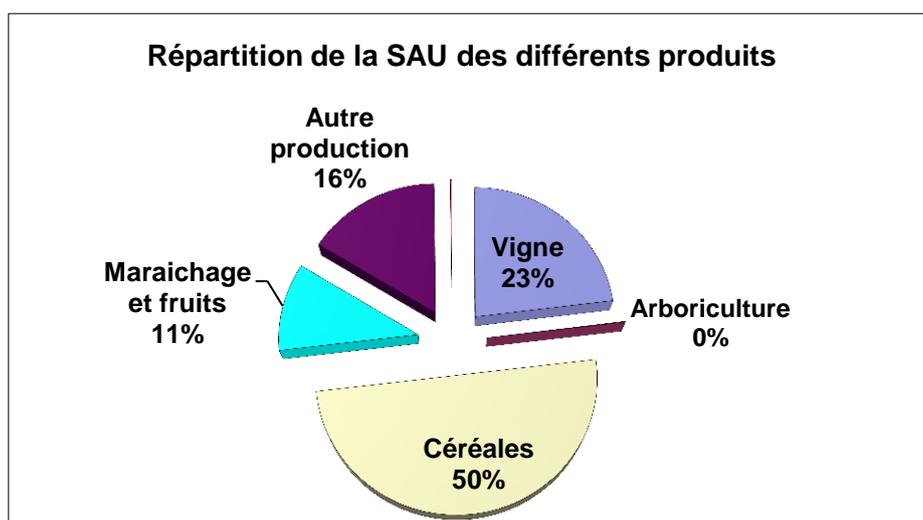


Figure 25. Répartition de la SAU pour le sous-groupe (SAU vigne <50%)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

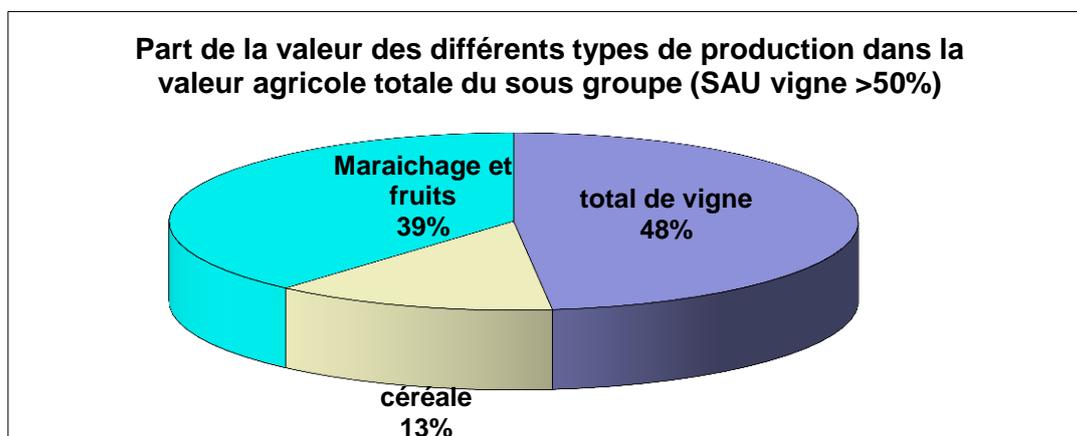


Figure 26. La part de la valeur dans le sous-groupe (<50%)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

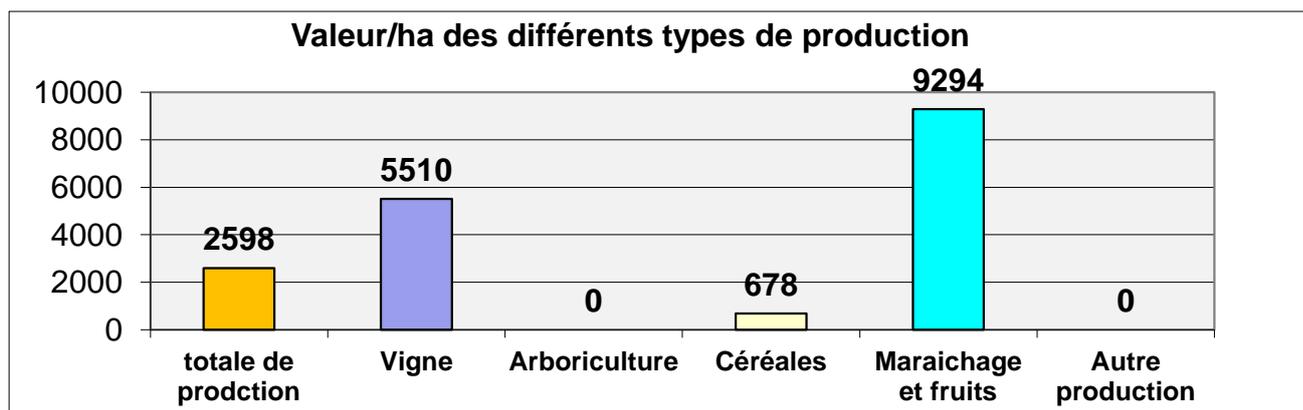


Figure 27. valeur/ha des produits du sous-groupe (<50%)
 (Source : enquêtes IAMM-2014)

1.1.3.2 Analyse du sous-groupe 2 (SAU vigne >50 %)

Il s'agit des exploitations ayant une **surface de vigne supérieure à 50% de la SAU** totale mixées également avec d'autres productions telles que les céréales, arboricultures, maraichères et fruits ainsi que d'autre production (pois chiche, jus de raisin etc...).

Dans ce groupe la vigne occupe la SAU la plus importantes soit 66% et sa valeur contribue à 93% dans la valeur agricole totale. En outre, les céréales ont une faible part dans la valeur agricole soit 3% alors qu'elles représentent 23% dans la SAU agricole totale du groupe (Voir figure 28 et 29).

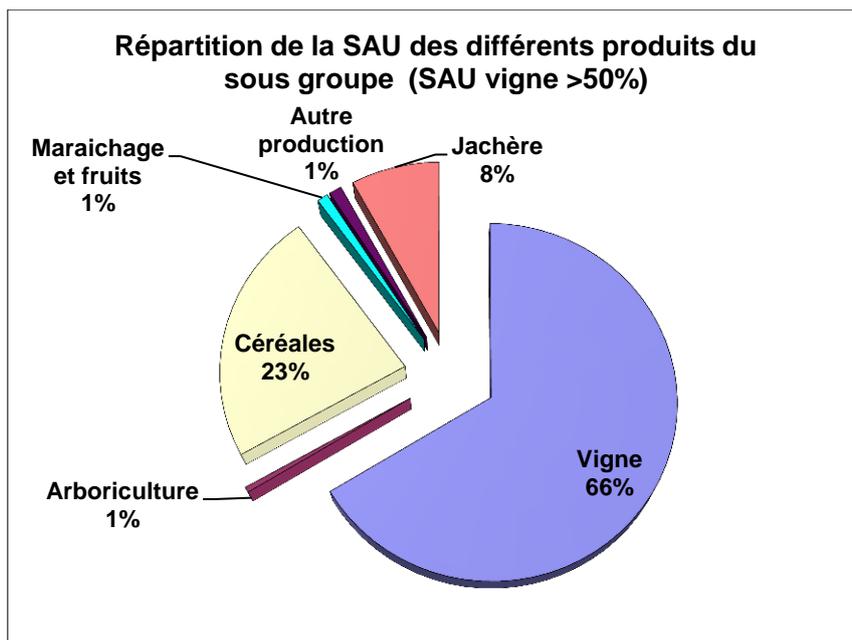


Figure 28. Répartition de la SAU pour le sous-groupe (SAU vigne >50%)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

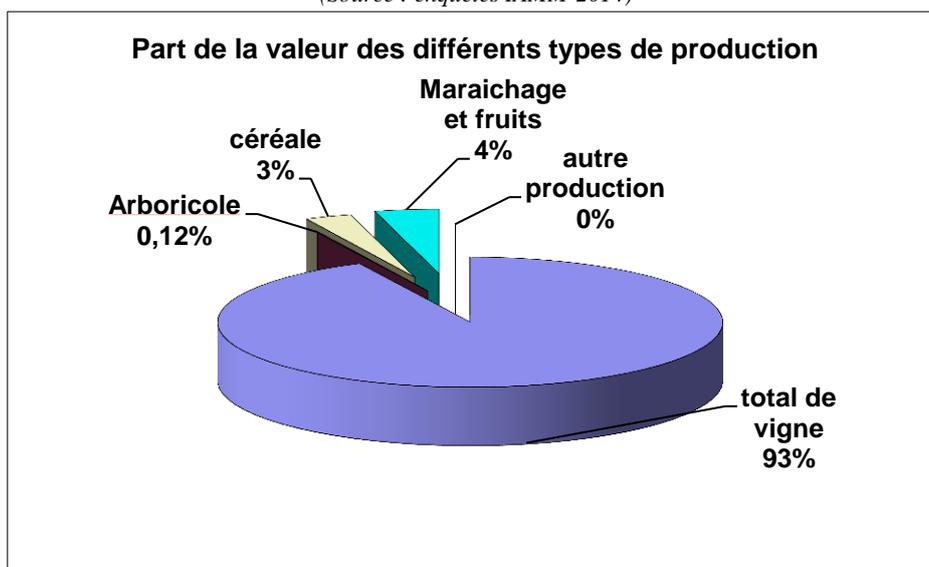


Figure 29. La part de la valeur de production dans le sous-groupe (>50%)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

Le maraichage et fruits possède également la plus forte valeur à l'hectare malgré leur faible part dans la SAU totale du sous-groupe soit 1%. En effet seule la valeur à l'hectare de maraichage et fruits ainsi que les vignes sont au-dessus de la moyenne (Voir figure 30).

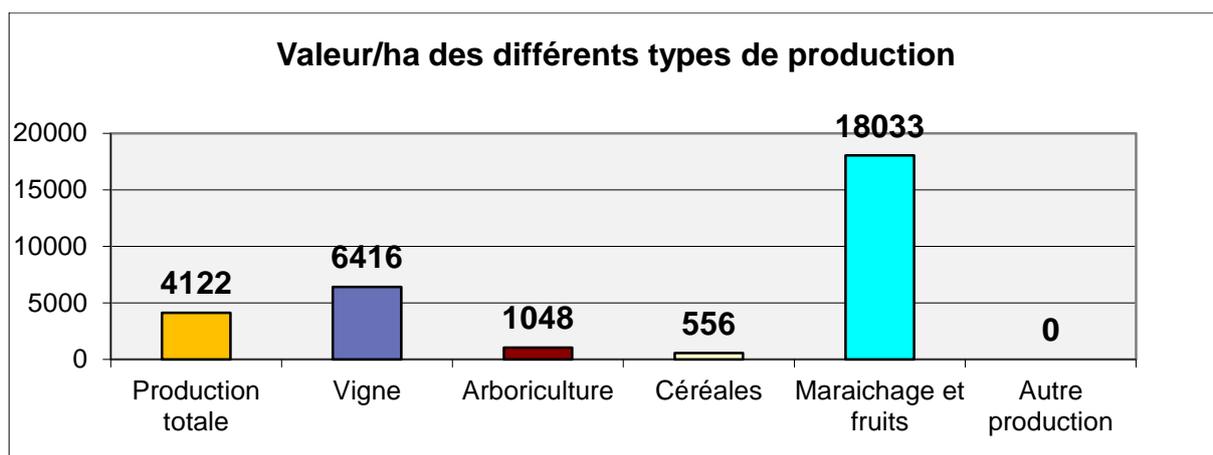


Figure 30. valeur/ha des produits du sous-groupe (>50%)

(Source : enquêtes IAMM-2014)

1.1.3.3 L'analyse du groupe Mixte pour les appellations

Dans les deux sous-groupes distingués nous avons remarqué une importante production de vin d'IGP qui domine les autres appellations que ce soit dans la SAU, dans la valeur agricole totale et également dans la valeur à l'hectare. Ainsi, **plus la SAU augmente, plus la production AOP est importante** (Voir figure 31 et 32).

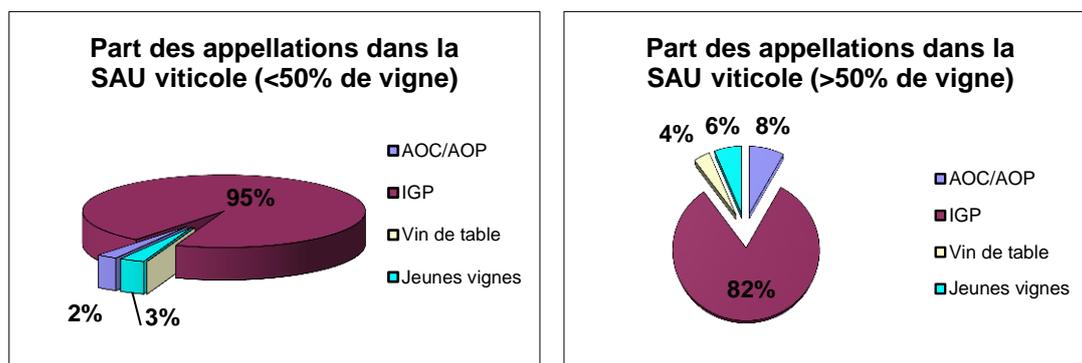


Figure 31. La répartition de la SAU des types de vin pour le groupe 2 (mixte)

(Source : enquêtes IAMM-2014)

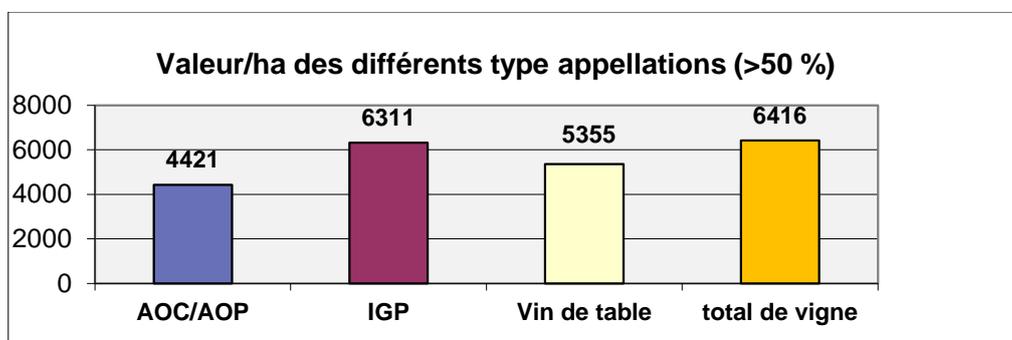


Figure 32. valeur/ha du type de vin du sous-groupe (>50%)

(Source : enquêtes IAMM-2014)

1.1.4 L'analyse du groupe diversifié :

Il s'agit des exploitants qui diversifient leurs cultures et qui ne possèdent pas de surfaces en vigne. Ainsi la répartition de la SAU agricole montre **que les céréales ont la part plus importante avec 54% de SAU et la plus grande contribution dans la valeur agricole totale du groupe.** En outre, le maraichage et fruits ainsi que les autres cultures (pois chiche) constituent une part considérable dans la valeur agricole totale, soit respectivement 39% et 21% alors que leur part dans la SAU totale ne représente que 4% et 3% (Voir figure 33).

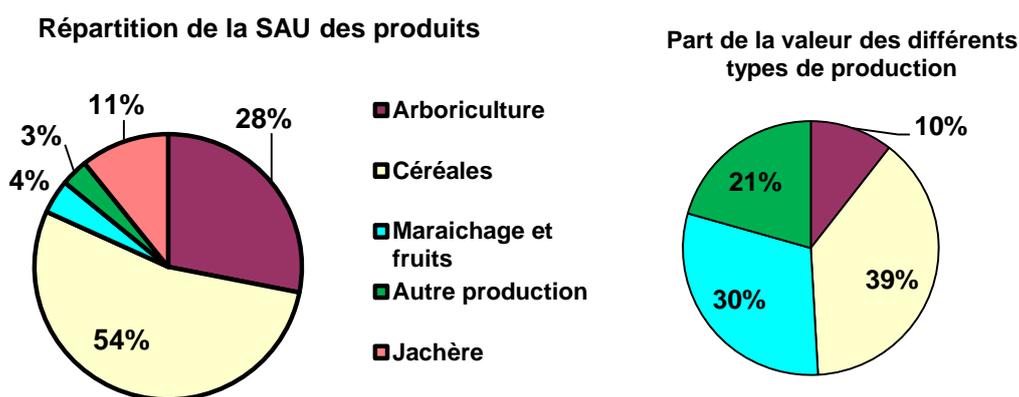


Figure 33. Répartition de la SAU et la part de la valeur pour le groupe diversifié (pas de vigne)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

Contrairement à l'analyse de la valeur à l'hectare, où c'est le maraichage et fruits qui demeure la valeur la plus élevée avec 20600 €/ha, suivie des autres productions avec 17500 €/ha (Voir figure 34).

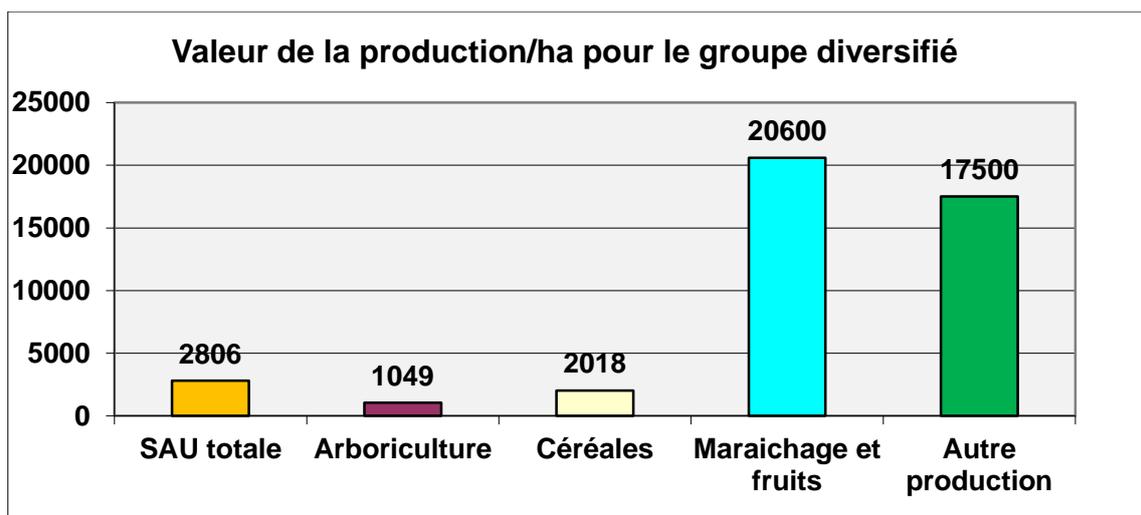


Figure 34. valeur/ha des produits du groupe diversifié (Source : enquêtes IAMM-2014)

En somme nous pouvons conclure que :

Les céréales ont une importante surface dans la Leins Gardonnenque mais leur part dans la valeur agricole totale reste très faible. Contrairement aux maraichages et fruits qui ont des surfaces relativement faibles mais une importante contribution dans la valeur agricole totale.

L'AOP possède la plus faible part dans la production vinicole et seules les exploitations ayant une SAU comprise entre 50 à 100ha en produisent.

Nous avons calculé la valeur à l'hectare de chaque groupe et nous avons comparé avec la moyenne de l'échantillon qui est d'environ 4000€/ha. Nous avons subdivisé le groupe mixte en deux sous-groupes : SAU vignes >50% et SAU vigne <50%.

Les groupes monoculture et mixte (exploitation ayant SAU vigne >50%) sont au-dessus de cette moyenne et les groupes diversifié et mixte (exploitation ayant SAU vigne <50%) sont en dessous de cette moyenne. (Voir graphe 37).

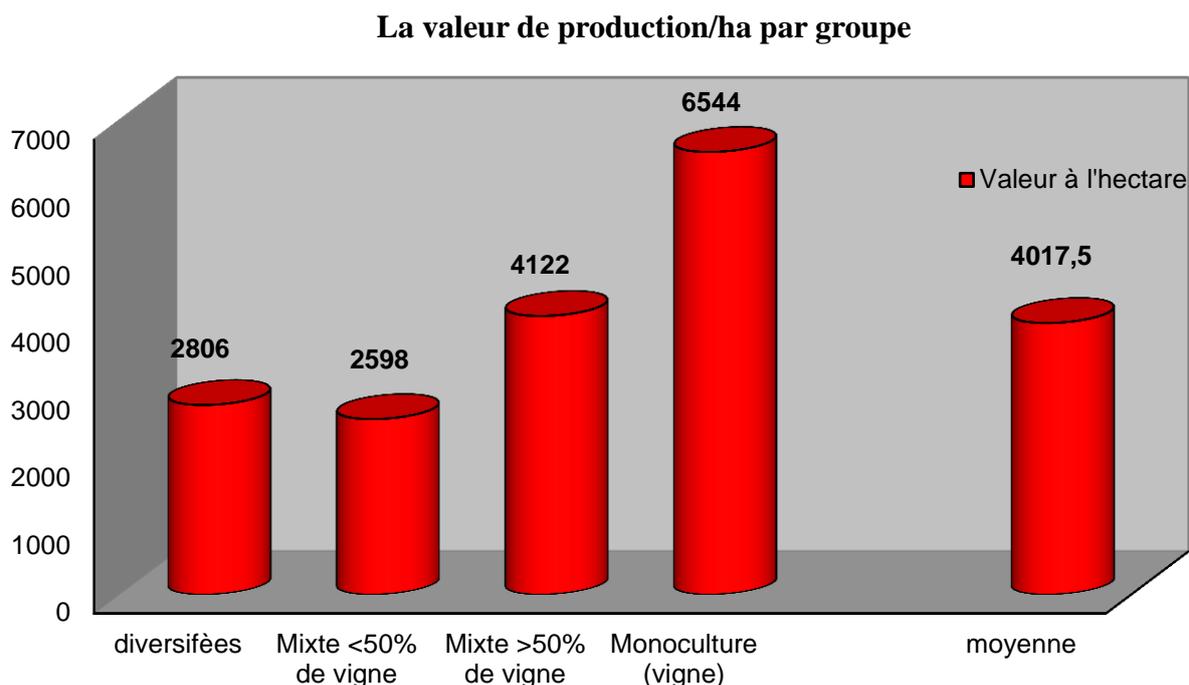


Figure 35. valeur/ha des produits pour chaque groupe
(Source : enquêtes IAMM-2014)

1.2 Circuits de commercialisation

1.2.1 Circuits de commercialisation vinicoles

La valeur de la production viticole totale de notre échantillon s'élève à 6 084 057 €, **elle est principalement écoulee à travers les caves coopératives**. Nous avons néanmoins répertorié quatre caves particulières qui commercialisent 3,7 % de la valeur totale de production. Ces caves diversifient leurs modes de commercialisation (vente directe, vente aux commerces locaux, intermédiaires, grande distribution ou exportation).

On note également que 2 % de la valeur de production passe par la vente directe, soit 7 % des exploitations de l'échantillon. Cela reste faible par rapport aux chiffres du Gard qui montrent que 25 % des exploitations viticoles font de la vente directe.

Par ailleurs, il existe très peu de projets de commercialisation et ceux-ci ne concernent que les caves particulières.

1.2.2. Circuits de commercialisation des autres productions

Les graphes suivant nous informent sur les circuits de commercialisation pour l'ensemble de l'échantillon (Gr2 et 3)

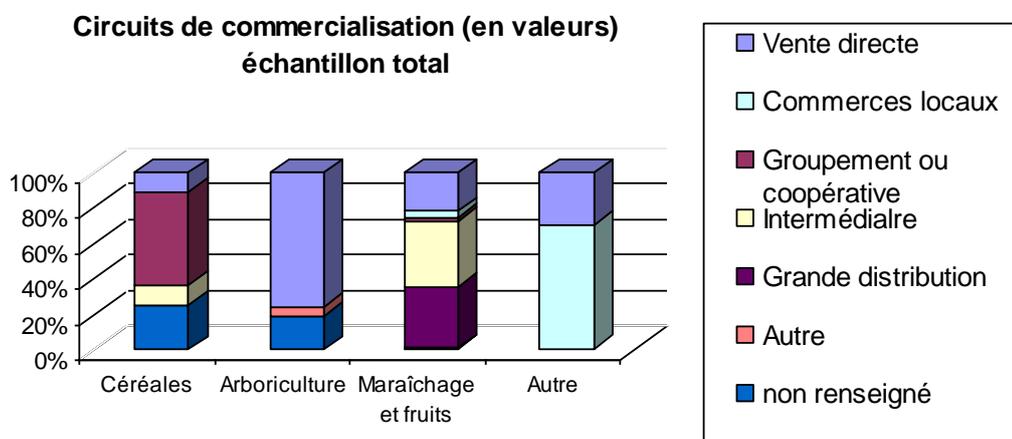


Figure 36. Circuit de commercialisation(en valeur) de l'échantillon global
(Source : enquêtes IAMM-2014)

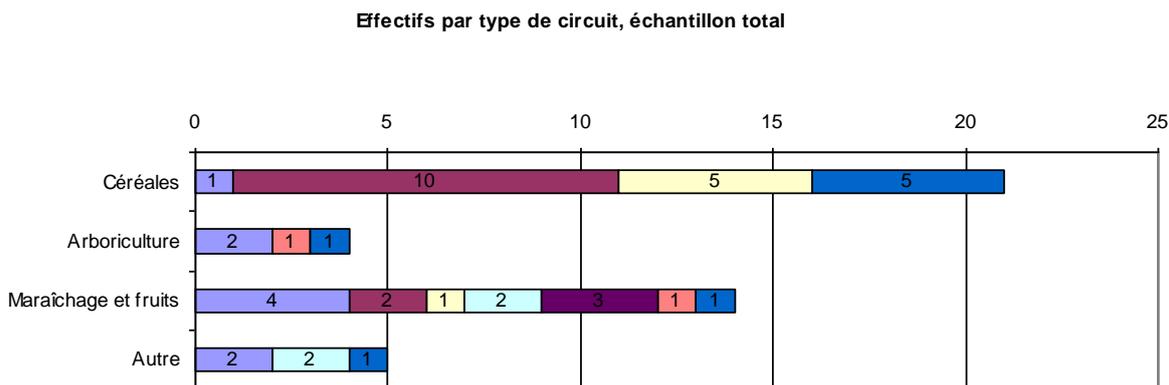


Figure 37. Effectifs par type de circuit dans l'échantillon global (Source : enquêtes IAMM-2014)

On constate que les céréales sont vendues principalement à des groupements et des coopératives.

En ce qui concerne le maraîchage, la plus grande part de la valeur passe par des intermédiaires et la grande distribution, bien que la majorité des exploitations utilisent des circuits courts, à savoir, vente directe et commerces locaux (cf. figure 37).

Les produits de l'arboriculture et les autres productions (œufs, jus de raisin, pois chiches, taureaux) sont également vendus sur les circuits courts.

Dans l'ensemble, les circuits de commercialisation sont très peu diversifiés. Seules trois entreprises utilisent plusieurs circuits pour un même type de culture et cela concerne surtout les produits maraîchers et « autres productions ».

Place des circuits courts

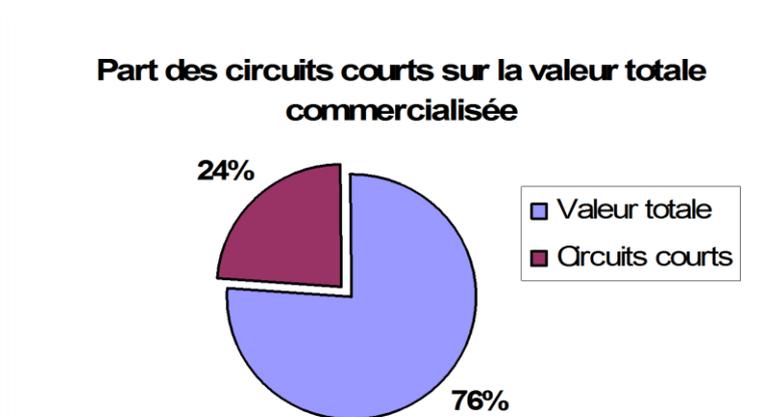


Figure 38. Part des circuits courts sur la valeur totale commercialisée (Source : enquêtes IAMM-2014)

Nous constatons que près d'un quart de la valeur produite passe par des circuits courts, ce qui est assez proche de la situation au niveau du département. Mais cela ne concerne que 14 % des exploitations (25% des exploitations pour le Gard).

Les circuits courts sont les principaux circuits utilisés par le groupe mixte et il s'agit de la voie de commercialisation dominante en termes de valeur pour l'arboriculture et les autres productions (œufs, jus de raisin, pois chiches, taureaux). Pour le maraîchage, les circuits courts sont utilisés par la plupart des exploitants mais la majorité de la production est écoulee dans la grande distribution et via les intermédiaires.

Détails selon les sous-groupes mixtes et pour le groupe 3 diversification

Groupes mixtes < 50 % de vigne

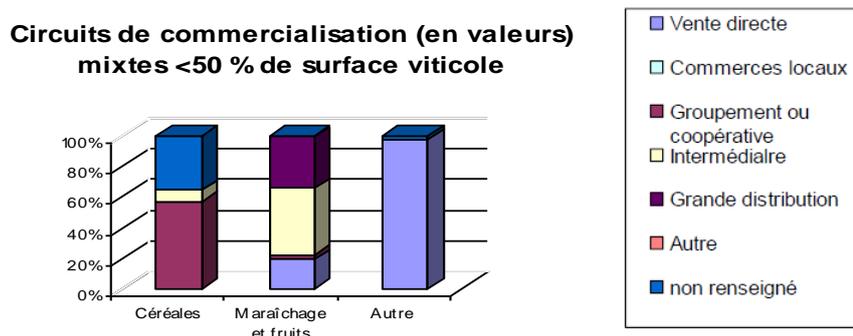


Figure 39. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation sous-groupe <50% SAU viticole (Source : enquêtes IAMM-2014)

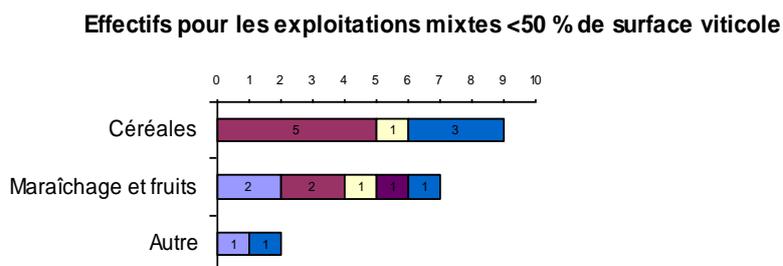


Figure 40. Effectifs par circuits de commercialisation sous-groupe <50% de SAU Viticole (Source : enquêtes IAMM-2014)

Groupes mixtes > 50 % de vigne

**Circuits de commercialisation (en valeurs)
mixtes >50 % de surface viticole**

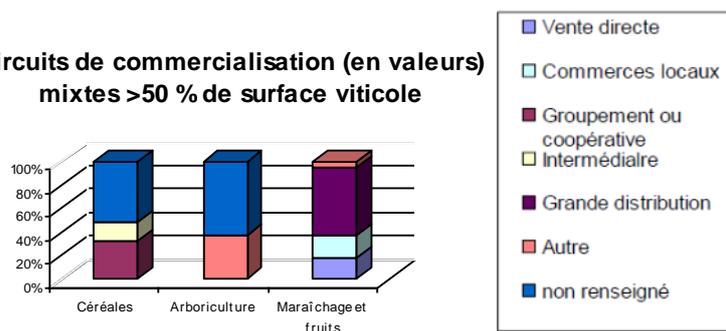


Figure 41. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation sous-groupe >50% SAU viticole (Source : enquêtes IAMM-2014)

Effectifs pour les exploitations mixtes >50 % de surface viticole

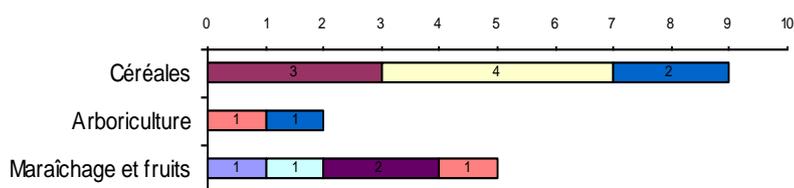


Figure 42. Effectifs par circuits de commercialisation sous-groupe >50% de SAU Viticole (Source : enquêtes IAMM-2014)

Détails selon Groupe diversifié

**Circuits de commercialisation (en valeurs)
groupe diversifié**

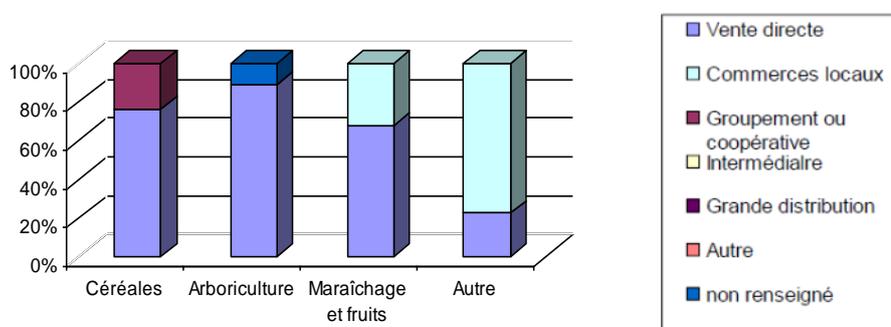


Figure 43. Part de la valeur de production écoulee par circuits de commercialisation groupe diversifié (Source : enquêtes IAMM-2014)

Effectifs par pour les exploitations diversifiées

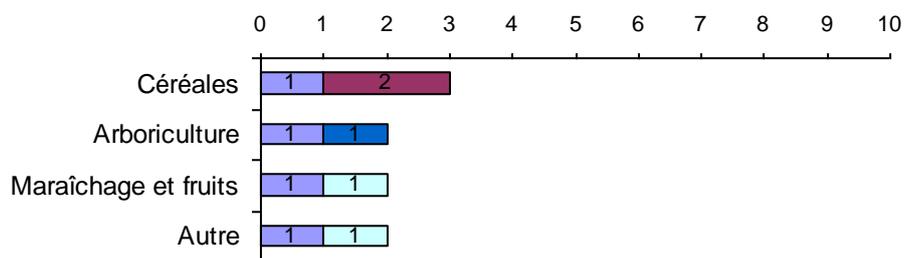


Figure 44. Effectifs pour les exploitations diversifiées

Le groupe mixte suit globalement la tendance de l'échantillon. On note toutefois, que l'on a très peu d'informations pour le groupe mixte > 50 %.

Le groupe diversifié utilise majoritairement les circuits courts. À noter que trois exploitations sur les cinq de ce groupe font de l'agriculture biologique.

Globalement, on constate donc que les produits frais et biologiques passent davantage par les circuits courts, mais cela concerne des petits volumes et il s'agit de petites exploitations.

Le vin et les céréales passent majoritairement par des groupements et des coopératives et cela concerne surtout des exploitations de plus de 50 ha.

2 Les résultats économiques

Les résultats économiques ont été obtenus à travers les données chiffrées recueillies dans les enquêtes menées sur le terrain.

Rappelons que notre analyse s'est basée sur trois groupes identifiés de l'échantillon global qui sont répartis comme suit :

- Groupe 1 : La monoculture qui est composé par 29 agriculteurs enquêtés, ce groupe cultive que les vignes.
- Groupe 2 : Mixte qui est composé par 25 agriculteurs enquêtés, ce groupe cultive les vignes et d'autres cultures diversifiées.
- Groupe 3 : Diversifié qui est composé par 5 agriculteurs enquêtés, ce groupe ne cultive jamais les vignes.

2.1 Analyse des charges par groupe :

2.1.1 Part des charges dans les valeurs de production agricole par groupe

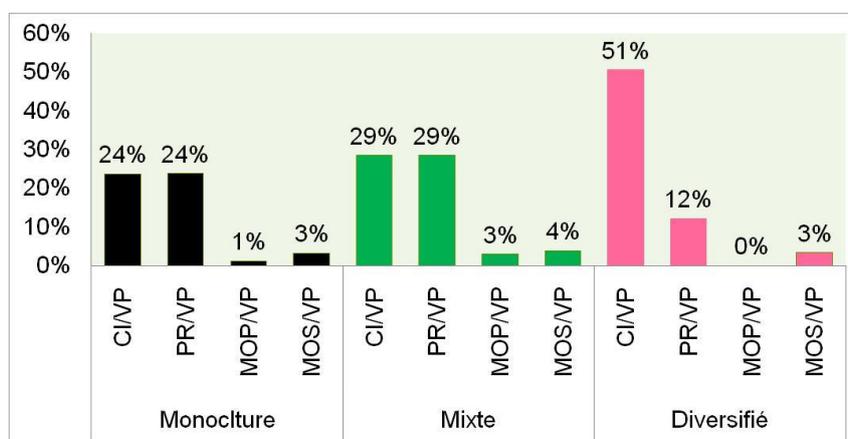


Figure 45. Le poids des charges par rapport à la valeur totale de production (VP)
(Source : enquêtes IAMM-2014)

Les consommations intermédiaires (CI) et les prélèvements (PR) représentent la majorité des charges des exploitations par rapport à la valeur de production agricole : de 49% à 63% dans les 3 groupes, suivies par la main d'œuvre permanente (MOP) et celle saisonnière (MOS) qui représentent entre 3 % et 7 % pour chaque groupe.

Le groupe diversifié présente un niveau de CI très élevé qui ponctionne 51% de la valeur totale de production, en revanche ce groupe présente un niveau de prélèvement plus faible avec seulement 12% contre 24% pour les deux autres groupes.

2.1.1 Valeur moyenne des charges à l'hectare par groupe

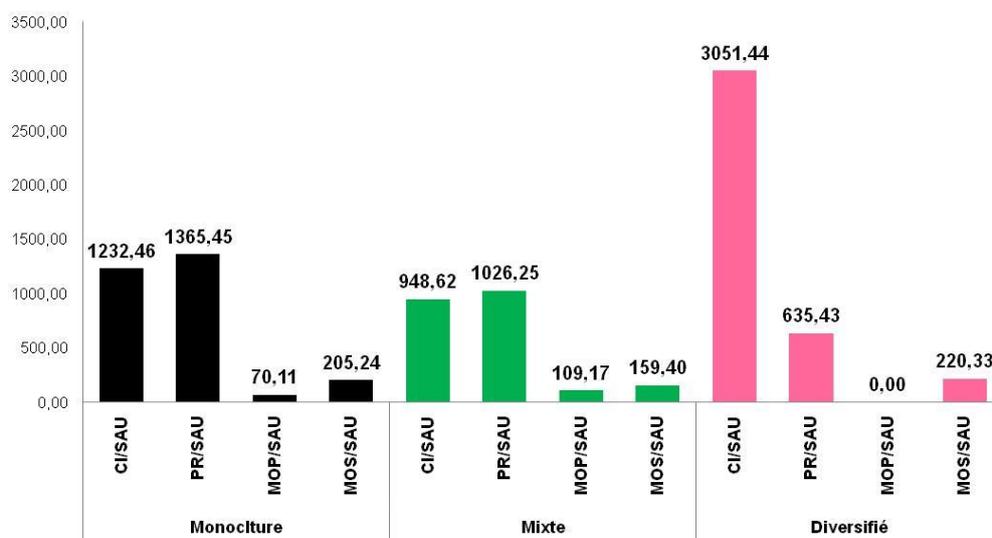


Figure 46. Valeur des charges à l'hectare (Source : enquêtes IAMM-2014)

Cette figure ci-dessus représente la répartition des différentes charges de production à l'hectare par groupe (Mixte, Monoculture et Diversifié) : **les consommations intermédiaires et les prélèvements restent les charges les plus importantes surtout pour le groupe diversifié (3051.44 €/ha)** suivies par les charges de main d'œuvre saisonnières et de main d'œuvre permanente.

2.2 Analyse des Revenus

Nous analyserons ici les différentes composantes des revenus des ménages agricoles en fonction de chaque groupe.

2.2.1 Définitions

RAN Revenu Agricole Net = VPT - (CI+PR+MOP+MOS)

* VPT : Valeur de Production Totale

CI : Consommations intermédiaires

PR : Prélèvements

MOP : Main d'Œuvre Permanente

MOS : Main d'Œuvre Saisonnière

Le Revenu Net Total (RNT) est calculé selon la formule ci-dessous :

RNT = Revenu Agricole Net (RAN) + Revenu Non Agricole

RNA Revenu Non Agricole = Revenu extérieur du CE + Revenu extérieur du conjoint + Revenu Agrotouristique+ Ressources extérieures)

*Les Ressources extérieures sont composés de retraites, pensions, RSA, Subventions directes (DPU...).

2.2.2 L'agriculture est la source de revenu la plus importante des exploitations de la CC de Leins Gardonnenque

La figure ci-dessous, montre la composition du revenu net total selon les groupes :

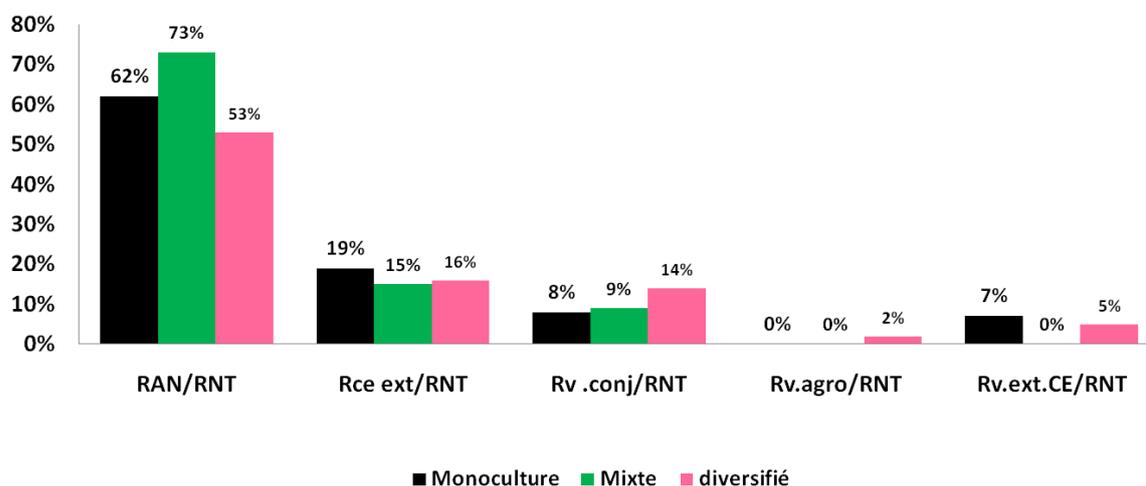


Figure 47. La composition du revenu net total par groupe identifié (Source : enquêtes IAMM-2014)

En regardant cette figure on peut constater que **l'agriculture est la source de revenus la plus importante dans les ménages de notre échantillon, que sa part est variable entre 53% et 73% selon les 3 groupes**, suivie par les ressources extérieures et en troisième lieu par les revenus des conjoints.

La part du revenu agrotouristique est très faible pour l'ensemble des groupes.

2.2.3 La viticulture est l'activité la plus rémunératrice en Leins Gardonnenque

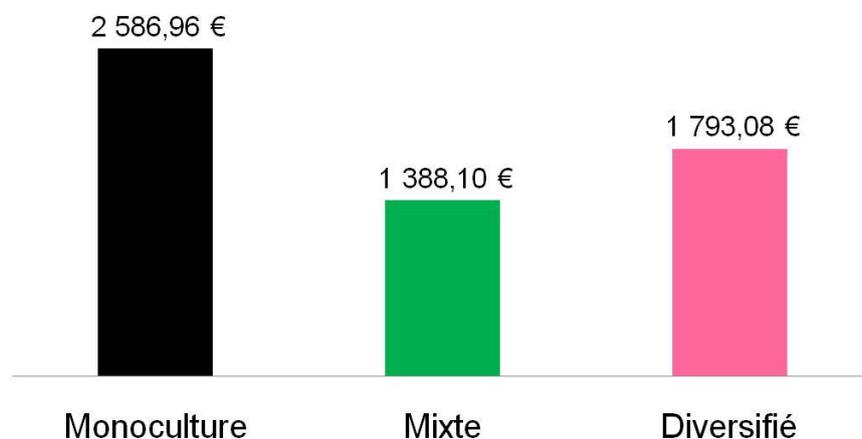


Figure 48. Valeur du revenu agricole net à l'hectare par groupe
(Source : enquêtes IAMM-2014)

La figure ci-dessus représente la valeur moyenne de revenu net agricole par hectare. **Le groupe Monoculture, présente la valeur la plus importante avec 2586,96 €/ha**, suivi par le groupe Diversifié avec 1793,08 €/ha et finalement en dernier lieu, le groupe Mixte avec un montant de 1388,10 €/ha.

2.2.4 Revenu Agricole Net Moyen en équivalent du SMIC mensuel net* par groupe

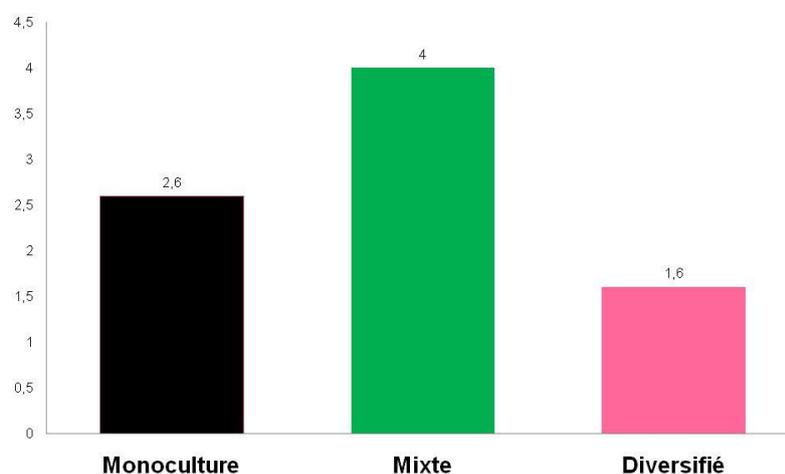


Figure 49. Revenu Agricole net moyen en équivalent du SMIC par groupe
(Source : enquêtes IAMM-2014)

* SMIC = 1128,00 euro mensuel net en octobre 2014 (INSEE)

La figure ci-dessus présente la répartition du revenu agricole moyen net selon les groupes, en termes d'équivalent SMIC. Les exploitants du groupe mixte gagnent un revenu supérieur à

4 SMIC, suivi par le groupe de monoculture qui gagne 2,6 SMIC et enfin le groupe de diversifié qui gagne 1,6 SMIC en moyenne.

2.2.5 Le RAN et le RNT en équivalent du SMIC par membre du ménage

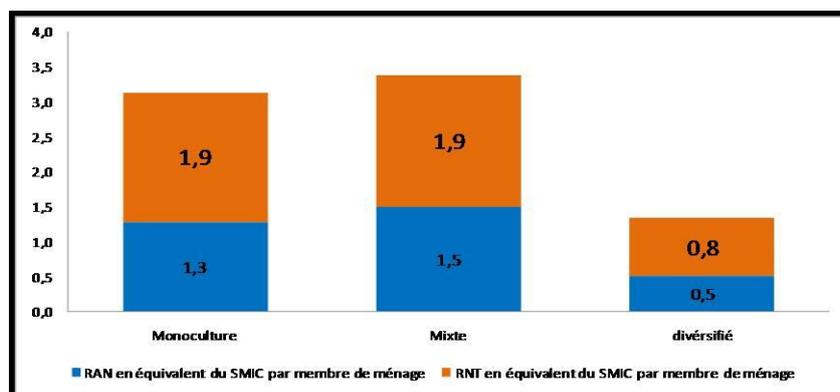


Figure 50. Revenu agricole net moyen et revenu net moyen en équivalent du SMIC par membre du ménage et par groupe (Source : enquêtes IAMM-2014)

*membre du ménage = vivant avec le Chef d'exploitation sous le même toit

La figure ci-dessus présente, l'importance et l'origine du revenu (revenu agricole net et revenu net total) disponible par membre du ménage. Il est exprimé en équivalent SMIC et selon les trois groupes de production.

On rappelle que le membre du ménage est tout membre de la famille qui réside avec le chef d'exploitation.

On trouve donc que dans les groupes monoculture et mixte, le RAN seul permet à chaque membre du ménage de disposer de 1,3 et 1,5 fois SMIC, suivi par le groupe mixte qui gagne seulement 0,5 fois SMIC à partir des seuls revenus de l'agriculture.

C'est la même analyse par rapport à la valeur du RNT c'est-à-dire en rajoutant les revenus non agricoles : on retrouve une dominante des groupes 1 et 2 qui disposent de 1,9 SMIC ce qui est plus important que pour les membres des ménage du groupe diversifié où la valeur du RNT atteint seulement 0,8 SMIC (presque moitié moins que pour les autres groupes).

2.3 Les investissements

2.2.1 Les tendances et la nature des investissements pendant les dix dernières années

On définit l'investissement comme étant la valeur des biens acquis par les unités de production pour être exploités pendant une durée déterminée dans leur processus de production.

- ❖ **81% des exploitants ont investi** \Longrightarrow
- 37% achat de matériel**
 - 25% replantation de vignes**
 - 18% achat de terres**
 - 12% travaux d'aménagement**

D'après notre étude sur l'échantillon de 59 agriculteurs, il apparaît que 81% d'entre eux, soit la majorité des exploitants ont investi sur les 10 dernières années pour une somme totale de 4 934 627 €.

Ces investissements concernent essentiellement l'achat de matériel pour 37%, suivi par les replantations de vignes pour 25%, l'acquisition de foncier agricole et dans une moindre mesure l'aménagement.

L'analyse ci-dessous présente la répartition des investissements ces 10 dernières années selon les groupes d'exploitations :

Groupe1 : Monoculture

- ❖ **67% ont investi** \Longrightarrow
- 33% achat de matériel**
 - 25% replantation de vignes**
 - 19% achat de terres**
 - 13% travaux d'aménagement**

Près de 70% des agriculteurs de ce groupe ont investi pour une somme globale de 1 792 194 €. On remarque que la nature des investissements en monoculture est plus orientée vers l'achat de matériel 33%, suivi par les replantations de vignes 25%, et l'acquisition de foncier agricole (19%) et on trouve en dernier l'investissement dans les travaux d'aménagement (13%).

Groupe2 : Mixte

- ❖ 96% ont investi ⇒ 33% achat de matériel
25% replantation de vignes
19% achat de terres
11% travaux d'aménagement

La quasi-totalité des agriculteurs de ce groupe ont investi pour un montant total de 2992433 €. On remarque que la nature des investissements des exploitants du groupe mixte suit exactement la même tendance que ceux du groupe monoculture avec une dominante de l'achat de matériel.

Groupe3 : Diversifié

- ❖ 80% ont investi ⇒ 80% achat de matériel

Ce groupe consacre la somme de 150 000 € pour l'investissement contrairement aux autres groupes la nature des investissements concerne essentiellement l'achat de matériels et pas du tout les aspects fonciers ou aménagement.

2.2.2 Tendances des futurs investissements pour l'échantillon

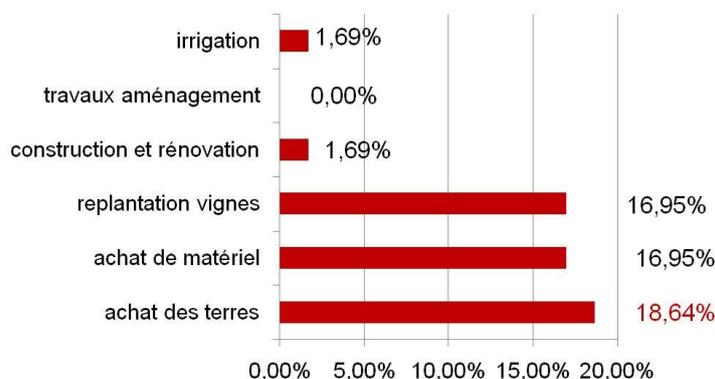


Figure 51. Les tendances des projets d'investissements (Source : enquêtes IAMM-2014)

Cette figure montre que **55.92% des agriculteurs de notre échantillon ont l'intention d'investir sur les prochaines années**. On remarque que l'achat des terres parvient en tête de classement (18,64%), l'acquisition de foncier apparaît donc comme un élément important dans les années à venir. On retrouve ensuite les replantations des vignes et l'achat du matériel (16,95%) ce qui nous amène de plus en plus vers de la mécanisation, et en dernier classe on trouve l'irrigation et la construction pour un taux de 1.69% de somme totale consacré pour l'investissement.

2.2.3 Ressources de financement des investissements par groupe

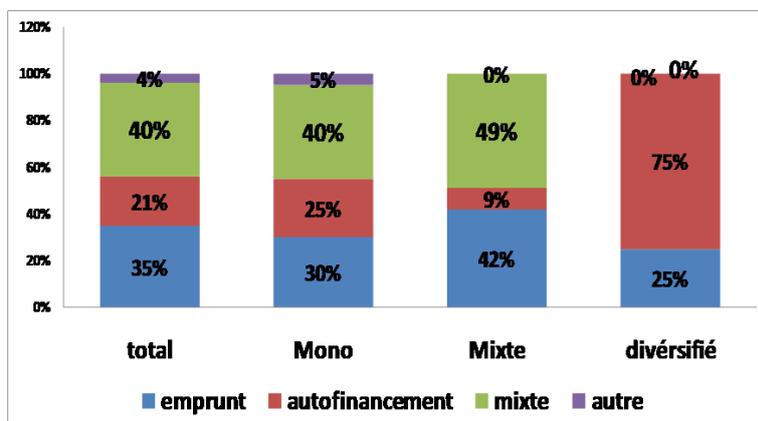


Figure 52. Poids des sources de financement par rapport à la valeur d'investissement par groupe identifié (Source : enquêtes IAMM-2014)

En ce qui concerne le mode de financement des investissements, c'est principalement un financement mixte pour le groupe des monocultures et des mixte avec un taux qui varie entre 40 et 49%.

Au contraire, pour le groupe diversifié, on trouve que leurs financements se basent essentiellement sur l'autofinancement avec un taux de 75%.

En deuxième position, on trouve l'emprunt qui aussi constitue une source importante pour le financement des investissements essentiellement pour le groupe 1 (30%) et le groupe 2 (42%) et il compte 25% pour le groupe des diversifiés.

2.2.4 Part des subventions/aides et emprunts dans la valeur moyenne d'investissement par groupe

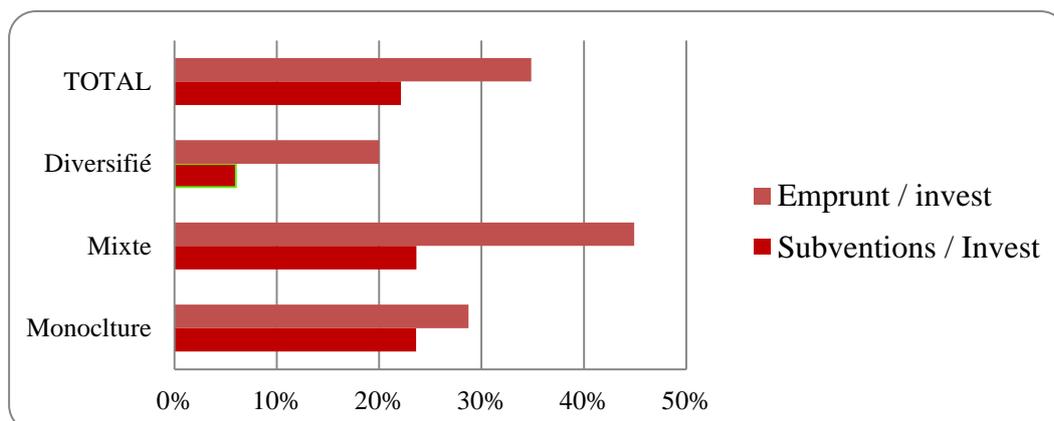


Figure 53. Part des subventions /aides et emprunt dans la valeur d'investissent par groupe identifié (Source : enquêtes IAMM-2014)

On constate, d'après cette figure, que le groupe 1 (monoculture) et le groupe 2 (Mixte) ont fortement recours à l'emprunt comme mode de financement, il représente près de de 30% de la valeur moyenne de l'investissement en monoculture et près de 45% pour le groupe mixte.

Les subventions constituent une grande partie du financement pour le groupe 1 et 2 avec 24%, par contre pour le groupe des diversifiés les subventions restent très faible avec seulement 6% de la valeur de l'investissement.

2.2.5 Conclusion

Les prélèvements et les consommations intermédiaires représentent plus que 50 % de la valeur totale de production. **Dans le groupe diversifié la valeur des CI est particulièrement élevée et représente plus de 50% de la valeur totale de production** alors que pour les groupes monoculture et mixte, les CI représente 24% de la valeur de production.

La viticulture demeure l'activité agricole la plus rémunératrice avec une moyenne de RAN/ha supérieure aux autres productions mais qui est pénalisée par un niveau de CI et de prélèvement plus important que dans le groupe mixte.

Le Revenu Agricole reste le revenu le plus important pour les ménages, il représente jusqu'à 73% du revenu dans le groupe mixte soit l'équivalent de 4 fois le SMIC; en revanche il s'élève à et 1.6 SMIC pour le groupe diversifié.

La dynamique d'investissement a été importante ces dix dernières années et **la majorité des exploitants (81%) de l'échantillon ont investi** essentiellement dans l'achat de matériel agricole, la replantation de vignes et l'achat de terres. Ces investissements ont été financés à 35 % par des emprunts.

En revanche **le groupe diversifié présente un niveau très élevé d'autofinancement (75%)** et une faible part d'aides et subventions (6 %).

L'analyse des intentions d'investissement montre une tendance à la baisse avec moins de projets dans le futur (44 % des exploitants sont incertains) et une augmentation de la part de l'investissement qui sera consacré à l'acquisition de foncier agricole

3 La situation actuelle de l'agriculture biologique

Grâce à sa dynamique et sa capacité à gagner des marchés, ce secteur a pu occuper une place importante dans l'économie française.

L'agriculture biologique est un secteur très développé dans la région du Languedoc Roussillon, en effet la région est classée deuxième à l'échelle nationale.

Le département du Gard, auquel appartient notre zone d'étude de Leins Gardonnenque n'échappe pas à cette règle, il est leader dans la production biologique.

Dans cette partie du rapport, nous allons étudier ce secteur dans notre zone d'étude.

3.1. Répartition des exploitations

3.1.1 Répartition en fonction du nombre d'exploitation

La figure 54 montre que dans notre zone d'étude, la conduite d'exploitation est répartie comme suit : 52.54% des exploitations sont en agriculture raisonnée ; 38.98% en agriculture conventionnelle et 6.78% en agriculture biologique (AB).

Le nombre d'exploitations biologiques est très faible dans la communauté de communes, bien qu'elle soit située dans un département classé en deuxième position à l'échelle nationale en nombre de producteurs biologiques, avec 550 producteurs.

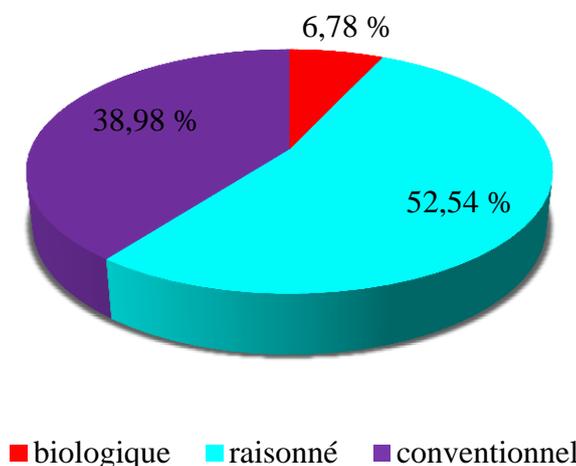


Figure 54. Part des différents types de conduite d'exploitation (Source : enquêtes IAMM-2014)

3.1.2. Répartition des exploitations en fonction des groupes

Tableau 10. Répartition des exploitations dans les différents groupes (Source : enquêtes IAMM-2014)

	Groupe1	Groupe2	Groupe3	Total
Raisonné	13	16	1	30
Conventionnel	15	8	1	24
Biologique	1	0	3	4
Total	29	24	5	58

La majorité des exploitations biologiques sont concentrées dans le troisième groupe (diversifié). En effet 3/5 exploitations sont conduites en biologique. Le tableau 10 montre aussi qu'une seule exploitation du groupe 1 est en biologique et aucune exploitation pour le groupe 2.

3.1.3 Répartition des exploitations en fonction de la SAU

3.1.3.1 Répartition de la SAU en fonction de type de conduite

La part la plus importante de la SAU dans le Leins Gardonnenque est occupée, comme le montre la figure 55, par l'agriculture raisonnée avec un pourcentage de 58.62%, suivit par le conventionnel 39.32%, et en dernière position on trouve l'agriculture biologique avec 2.06%.

Un part très faible, qui ne reflète pas la situation de l'agriculture biologique dans le département. En effet le Gard est le 10ème département français en surfaces en AB, avec plus de 9 000 ha.

Par ailleurs, la part de surface utilisée par l'AB dans la région Languedoc Roussillon se situe entre 12 et 19% de la SAU totale pour l'année 2013.

Part de la SAU selon le mode de conduite

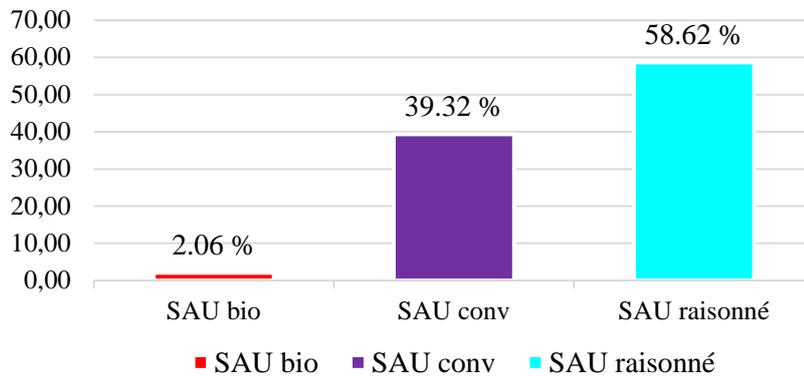


Figure 55. Part de la SAU en fonction de mode de conduite (Source : enquêtes IAMM-2014)

3.1.3.2 Répartition de la SAU en fonction des cultures

Part des différentes cultures dans la SAU biologique

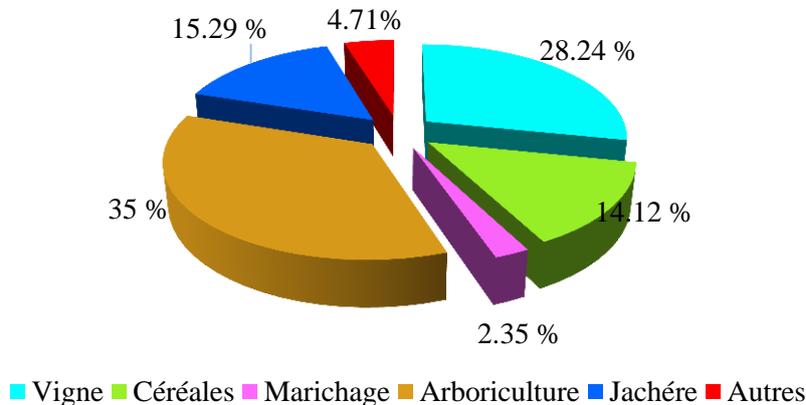
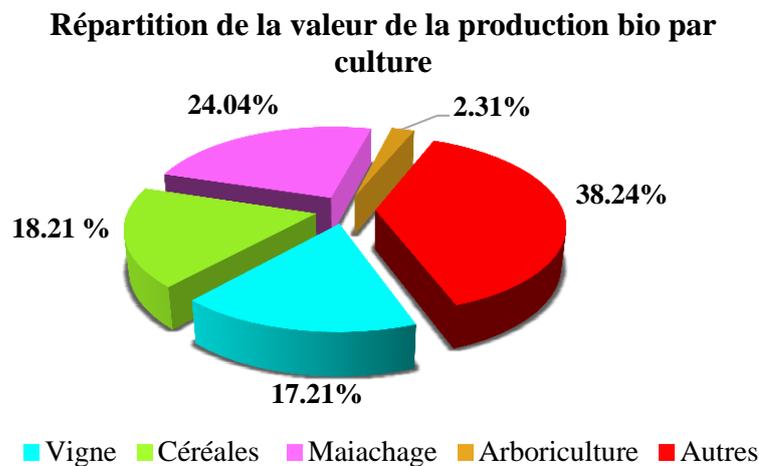


Figure 56. Part de différents types de conduite d'exploitation (Source : enquêtes IAMM-2014)

L'arboriculture occupe la part de surface en AB la plus élevée, avec 35% de la SAU. La part la plus faible est celle du maraichage, avec 2.35% de la SAU (Fig.56) On trouve également que le Leins Gardonnenque est en dessous de la moyenne en ce qui concerne la part de surface de la vigne en biologique. En effet la surface de vigne en AB est de l'ordre de 46% dans la région Languedoc Roussillon et 28% sur la zone d'étude.

3.1.3 Répartition de la valeur de production totale en fonction des cultures



*Figure 57. Répartition de la valeur totale de la production bio en fonction des type de culture
(Source : enquêtes IAMM-2014)*

La répartition, de la valeur de la production AB de notre échantillon par culture est prédominée par les autres productions (jus de raisin, pois chiche...) avec 38,24%, suivi par le maraichage 24,04%. La valeur la plus faible est celle de l'arboriculture 2,31%. On remarque que l'arboriculture bien qu'elle occupe la SAU AB la plus importante, ne représente qu'une part marginale de la production AB de la zone d'étude.

3.2 Les résultats économiques de l'agriculture biologique

3.2.1 Analyse de la valeur de production à l'hectare selon le mode de conduite

D'après la fig. 58 on constate que la valeur de production à l'hectare des exploitations en AB (avec 6500.61€/ha) est de loin la plus élevée devant le raisonné (avec 4868.85€/ha) et le conventionnel (avec 4200.4€/ha).

La valeur de production reflète la tendance des prix, celle du biologique est la plus élevée, on peut en déduire qu'elle est la plus rémunérée.

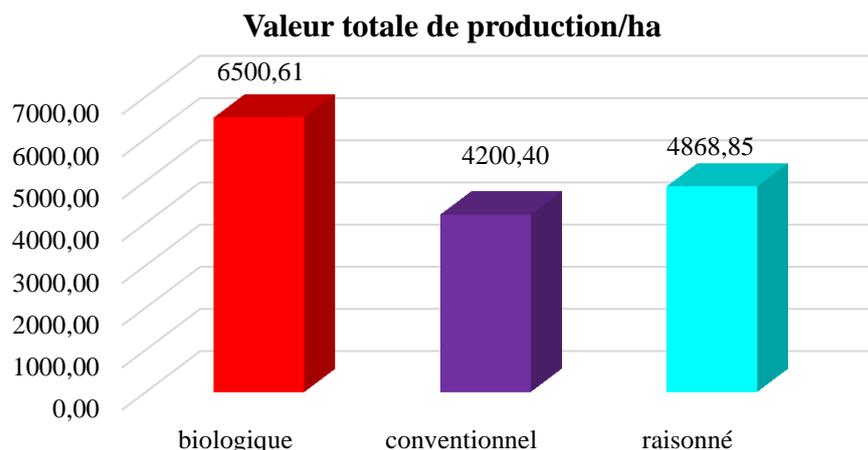


Figure 58. La valeur de production à l'hectare selon le mode conduite
(Source : enquêtes IAMM-2014)

3.2.2 Les charges à l'hectare

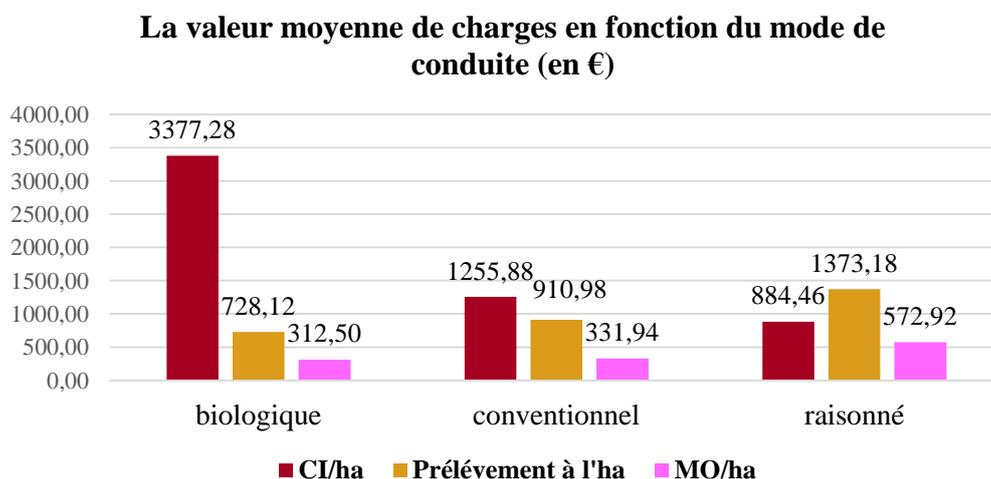


Figure 59. La valeur moyenne de charges en fonction du mode de conduite
(Source : enquêtes IAMM-2014)

Généralement, la valeur de consommation intermédiaire la plus importante entre les trois types de conduite rencontrées dans notre zone d'étude (biologique, raisonné et conventionnel) est celle de l'AB.

La figure 59 montre que pour le Leins Gardonnenque, les consommations intermédiaires des exploitations en AB sont de l'ordre de 3377€/ha et elles dépassent de loin la valeur des deux autres types de conduite.

Cela est expliqué par le fait que les chefs d'exploitations ont choisi une stratégie de production qui comprend, la transformation, l'emballage et la commercialisation des produits. Toutes ses étapes se font au niveau de l'exploitation, par et sous le contrôle du chef de l'exploitation.

L'AB est caractérisé sur notre zone d'étude par la valeur de prélèvement la plus faible, soit 728.12€/ha contre 910,98€/ha et 1373,18€/ha, respectivement pour le conventionnel et le raisonné.

En comparaison avec l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique demande beaucoup plus de main d'œuvre. Cela n'était pas le cas sur l'échantillon étudié. Les exploitations biologiques présentent la valeur de la main d'œuvre à l'hectare la moins élevée. On peut expliquer cela par la faible dimension de ces exploitations qui ne dépassent pas en moyenne les 10 ha, donc le chef d'exploitation peut, la majorité de temps, s'occuper lui-même de tout le travail.

3.2.3 Les ressources non agricoles

Tableau 11. Pluriactivité de chef d'exploitation et de son conjoint

	Pluriactivité CE	Pluriactivité conjoint
Raisonné	19,35%	46,15%
Conventionnel	47,62%	52,38%
Biologique	0	75%

(Source : enquêtes IAMM-2014)

D'après le tableau 11, on constate que les chefs d'exploitation en AB ne sont pas pluriactifs, on peut expliquer cela par le fait que les cultures biologiques demandent beaucoup d'entretien et de présence sur l'exploitation et d'autre part par le choix de ces agriculteurs de présenter un produit fini aux consommateurs.

Concernant les conjoints, ils sont à 75% pluriactifs.

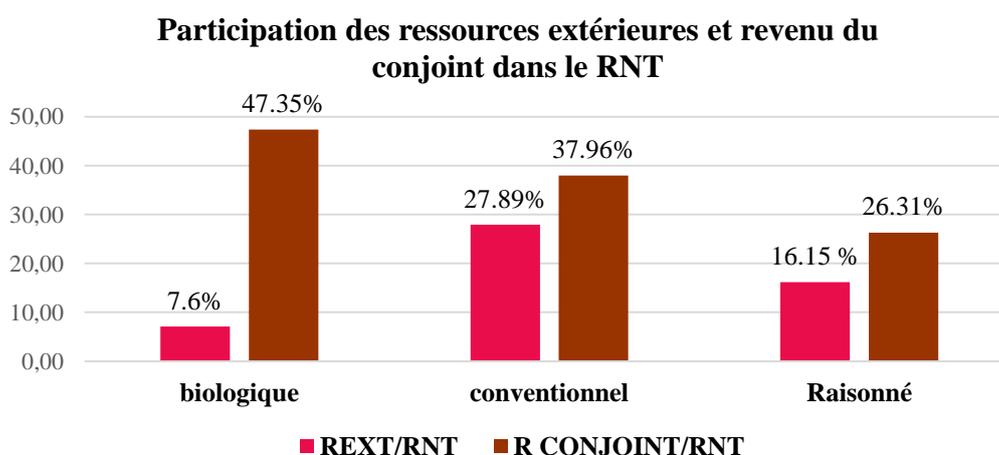


Figure 60. La participation de ressources extérieures et le revenu du conjoint dans le revenu net total (Source : enquêtes IAMM-2014)

Avec seulement 7.06% de ressources extérieures¹, les ménages des exploitations en AB représentent le rapport le plus bas. Ces exploitations agricoles reçoivent moins d'aides (pensions, RSA, Subventions directes (DPU..)) et ne touchent pas de retraite du fait de leur jeune âge (43 ans en moyenne).

La participation du conjoint dans le revenu net total en AB est élevée : 47.35% alors que les valeurs du conventionnel (37.96%) et du raisonné (26.31%) sont plus faibles. Elles représentent cependant plus d'un tiers du RNT en conventionnel et un quart en raisonné, ce qui montre l'importance économique du revenu du conjoint quel que soit le mode de conduite mais particulièrement pour l'AB.

3.2.4. Revenu agricole Net et Revenu net total selon le mode de conduite

3.2.4.1. Le revenu agricole net

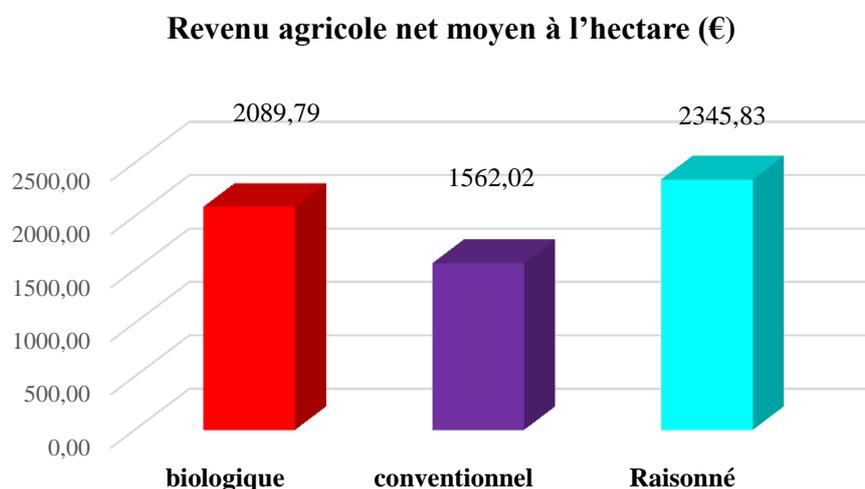


Figure 61. Le revenu agricole net moyen à l'hectare selon le mode de conduite

(Source : enquêtes IAMM-2014)

Le revenu agricole net à l'hectare des exploitations en raisonné est le plus important avec 2345.83€/ha, suivi par le biologique 2089,79€/ha, et en dernière position on trouve le conventionnel avec une valeur de 1562,02 €/ha.

La différence entre le biologique et le raisonné n'est pas très grande, uniquement de 256 euros. Si on prend en considération le fait que ces exploitations sont récemment installées (entre 2010 et 2012) et qu'au démarrage on peut rencontrer des difficultés financières, on peut estimer qu'avec un peu d'expériences ces exploitations devraient pouvoir améliorer leurs performances.

¹ Les Ressources extérieures sont composés de retraites, pensions, RSA, Subventions directes (DPU...).

3.2.4.2 La contribution du revenu agricole net dans le revenu net total

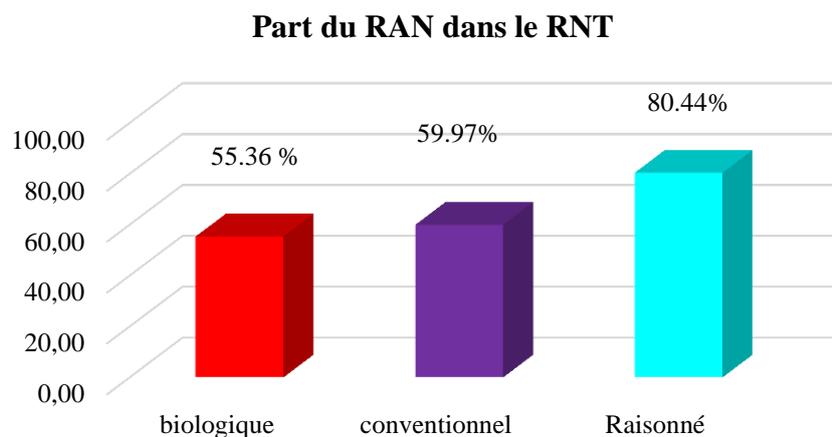


Figure 62. La part du Revenu Agricole Net dans le Revenu Net total (Source : enquêtes IAMM-2014)

Le revenu net total des ménages des exploitations raisonnées provient majoritairement du revenu agricole d'après la fig.62. En effet, celui-ci représente **80.44% de leur revenu net total**.

En revanche, on trouve que la part du RAN est de l'ordre de 55,36% dans les exploitations en AB.

Cela explique d'une part le choix d'un nombre très important d'exploitations en raisonné (52.54%) et justifie d'autre part, la participation élevée du revenu du conjoint dans le revenu net total pour les agriculteurs ayant choisi l'AB.

3.3 Un secteur avec des points de force et de faiblesse

Le secteur biologique peut bien se développer dans notre zone d'étude surtout si on prend en considération certains points qui le mettent en force :

- L'existence d'une base régionale (expérience et savoir-faire) et un historique (réseau associatif de développement depuis 25 ans) qui représentent un contexte favorable pour permettre de développer le secteur sur la zone
- La présence d'une demande nationale et internationale pour des produits issus de l'AB avec possibilité de diversification des circuits.
- Des conditions pédoclimatiques favorables à l'AB.
- Une localisation dans une région touristique qui peut drainer les consommateurs.

En revanche, on peut citer aussi certains points de faiblesse qui pourraient empêcher le développement de ce secteur tels que :

- Une mauvaise connaissance des marchés et des circuits de commercialisations
- Un problème d'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs intéressés par l'AB et qui souhaiteraient s'installer ou développer ce mode de conduite
- Les problèmes de maladies pour la vigne



INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER

Thème 3 : Environnement, institutions et multifonctionnalité

Novembre 2014

Table des matières

1. L’Ancrage territorial des agriculteurs	72
1.1. Les agriculteurs dans les institutions	72
1.1.1. Les agriculteurs dans les associations	72
1.1.2. Les agriculteurs dans les structures de développement locales.....	73
1.1.3. Les agriculteurs dans les manifestations culturelles autour de l’agriculture.....	73
1.1.4. Les agriculteurs dans les syndicats agricoles	75
1.2. L’agrotourisme, valorisation des ressources du territoire	76
1.3. Les pratiques agricoles et l’environnement	77
1.3.1. Risques naturels et zones protégées	77
1.3.2. Les pratiques de désherbage.....	77
1.3.3. Les pratiques de maintien de la fertilité des sols.....	79
2. La multifonctionnalité sur le territoire	81
2.1. Concept et définition de la multifonctionnalité	81
2.2. La multifonctionnalité sociale	82
2.2.1. La fonction maintien du patrimoine agricole	82
2.2.2. La fonction viabilité rurale.....	84
2.2.3. Mesure globale de la multifonctionnalité sociale	87
2.3. La multifonctionnalité économique.....	90
2.3.1. La fonction contribution à l’emploi	90
2.3.2. La fonction autres services	94
2.3.3. Mesure globale de la multifonctionnalité économique.....	96
2.4. La multifonctionnalité environnementale.....	99
2.4.1. La fonction Gestion des Ressources Naturelles.....	100
2.4.2. La fonction paysage	101
2.4.3. Mesure globale de la multifonctionnalité environnementale.....	103
2.5. La multifonctionnalité globale.....	106
2.5.1. Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale	107
2.5.2. La multifonctionnalité globale en fonction des communes	108
Conclusion.....	108
Conclusion générale et perspectives	109
Bibliographie.....	111

Liste des figures

<i>Figure 62. Répartition des membres d'une association locale selon l'âge</i>	72
<i>Figure 63. Répartition des agriculteurs selon les structures de développement locales.....</i>	73
<i>Figure 64. Fréquence de participation à des manifestations culturelles.....</i>	74
<i>Figure 65. Part des agriculteurs participants régulièrement à des manifestations culturelles selon les groupes</i>	74
<i>Figure 66. Répartition des agriculteurs membre d'un syndicat agricole selon la taille des exploitations</i>	75
<i>Figure 67. Répartition des agriculteurs membre d'un syndicat agricole selon les groupes ..</i>	75
<i>Figure 68. Part du revenu agrotouristique sur le revenu net total des ménages ayant une activité agrotouristique</i>	76
<i>Figure 69. Répartition des types de risques naturels sur le territoire</i>	77
<i>Figure 70. Répartition des pratiques de désherbage (en %)</i>	78
<i>Figure 71. Combinaison des pratiques de désherbage chimique avec les autres pratiques ...</i>	79
<i>Figure 72. Répartition des différentes pratiques de maintien de la fertilité du sol,</i>	79
<i>Figure 73. Grille de mesure de la multifonctionnalité de l'agriculture</i>	82
<i>Figure 74. Grille de mesure de la multifonctionnalité sociale</i>	83
<i>Figure 75. Répartition de la SAU selon le maintien du patrimoine agricole.</i>	83
<i>Figure 76. Transmission du patrimoine selon les groupes.</i>	84
<i>Figure 77. Pourcentage d'exploitation contribuant à la pluriactivité selon les groupes</i>	85
<i>Figure 78. Répartition des agriculteurs engagés localement selon l'âge</i>	86
<i>Figure 79. Pourcentage des agriculteurs engagés localement selon les groupes</i>	86
<i>Figure 80. Indicateur de la viabilité rurale</i>	87
<i>Figure 81. Score MFA sociale.</i>	87
<i>Figure 82. MFA sociale par groupe.....</i>	88
<i>Figure 83. Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité sociale.....</i>	88
<i>Figure 84. Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité sociale selon les group)</i>	89
<i>Figure 85. Répartition de la multifonctionnalité sociale selon les communes</i>	89
<i>Figure 86. Grille de mesure de la multifonctionnalité économique</i>	90
<i>Figure 87. Part des agriculteurs contribuant à l'emploi salarié local selon la taille de l'exploitation,.....</i>	91

<i>Figure 88 Part des agriculteurs contribuant à l'emploi salarié local selon la taille de l'exploitation.....</i>	<i>92</i>
<i>Figure 89 Part des exploitations contribuant à des prestations locales selon la taille de l'exploitation.....</i>	<i>92</i>
<i>Figure 90. Part des exploitations contribuant à des prestations locales selon les groupes....</i>	<i>93</i>
<i>Figure 91. Répartition des agriculteurs contribuant à l'emploi local selon la taille de l'exploitatio.....</i>	<i>93</i>
<i>Figure 92. Part des agriculteurs contribuant à l'emploi selon les groupes,.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 93 Part des agriculteurs contribuant à la fonction autres services selon les groupes</i>	<i>95</i>
<i>Figure 94. Part des agriculteurs contribuant à fournir un autre service selon l'emploi de salarié et le nombre d'actifs familiaux agricoles.....</i>	<i>95</i>
<i>Figure 95. Répartition des scores de multifonctionnalité économique.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 96. Score de multifonctionnalité économique selon les tailles de SAU.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 97. Score de multifonctionnalité économique selon les groupes.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 98. Part des deux fonctions dans la multifonctionnalité économique.....</i>	<i>97</i>
<i>Figure 99. Contribution des deux fonctions de la multifonctionnalité économique selon les groupes.....</i>	<i>98</i>
<i>Figure 100. Répartition de la multifonctionnalité économique selon les communes</i>	<i>98</i>
<i>Figure 101. Grille de mesure de la multifonctionnalité environnementale</i>	<i>99</i>
<i>Figure 102. Les scores de la Fonction Gestion des Ressources Naturelles</i>	<i>100</i>
<i>Figure 103. FGRN en fonction de la taille des SAU</i>	<i>101</i>
<i>Figure 104. FGRN en fonction des groupes</i>	<i>101</i>
<i>Figure 105.Indicateur de friche</i>	<i>102</i>
<i>Figure 106. L'indicateur de friche en fonction des tailles de SAU</i>	<i>102</i>
<i>Figure 107. Indicateur de friche selon les groupes</i>	<i>103</i>
<i>Figure 108. Répartition des scores de la multifonctionnalité environnementale</i>	<i>103</i>
<i>Figure 109. Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité environnementale</i>	<i>104</i>
<i>Figure 110. Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité environnementale selon les groupes.....</i>	<i>104</i>
<i>Figure 111. Répartition de la multifonctionnalité environnementale en fonction des communes.....</i>	<i>105</i>
<i>Figure 112. Répartition du score de la multifonctionnalité globale.....</i>	<i>106</i>
<i>Figure 113. Répartition de la multifonctionnalité globale en fonction des groupes</i>	<i>106</i>

Figure 114. Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale 107

Figure 115. Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale selon les groupes 107

Figure 116. Répartition de la multifonctionnalité globale en fonction des communes 108

1. L’Ancrage territorial des agriculteurs

L’objectif de cette troisième partie est d’étudier le lien entre l’agriculture et son territoire. La fonction première de l’agriculture est de produire des biens alimentaires pour nourrir la population. Mais au-delà de cette fonction l’agriculture en remplit bien d’autres. Pour mieux appréhender ses différentes fonctions, nous essayerons de comprendre comment l’agriculture est ancrée dans son territoire. Pour cela nous avons décidé de nous concentrer sur 3 thèmes qui sont la participation des agriculteurs dans les institutions locales (i), la valorisation des ressources par l’agro-tourisme (ii) et enfin le rapport des agriculteurs à la qualité du milieu naturel (iii).

1.1 Les agriculteurs dans les institutions

La participation des agriculteurs dans les institutions nous permet de mesurer l’intégration des agriculteurs à la vie locale c’est-à-dire de donner une photographie de leur engagement sur le territoire. Nous avons séparé les institutions en quatre groupes : les associations, les structures de développement local, les manifestations culturelles liées à l’agriculture et les syndicats agricoles. Nous allons donc regarder la contribution des agriculteurs à ces institutions et leurs caractéristiques.

1.1.1 Les agriculteurs dans les associations

Sur notre échantillon de 59 agriculteurs, 32% sont membres d’une association locale de type loisirs, sports ou culture. Les jeunes agriculteurs sont plus présents dans ces associations : 42% des membres d’une association ont moins de 40 ans (voir figure 62).

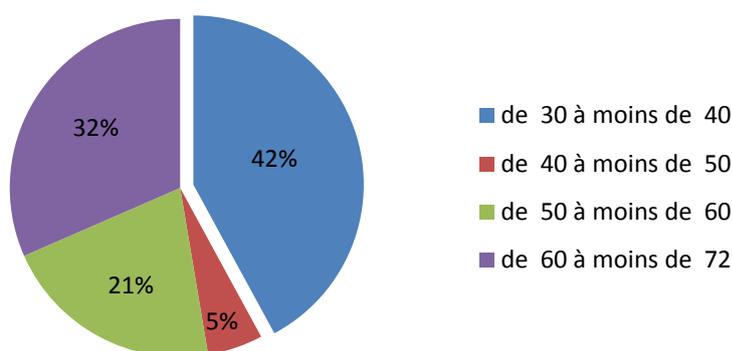


Figure 62. Répartition des membres d'une association locale selon l'âge,
(Source Enquêtes IAMM- 2014)

Les exploitants qui sont pluriactifs sont plus régulièrement membres d'une association : 60% des pluriactifs sont membres d'une association. Enfin, nous avons également constaté que les exploitants avec des exploitations de 1 à 10ha, donc de petite taille sont plus souvent membres d'une association locale : cela concerne 50% d'entre eux dans l'échantillon.

1.1.2 Les agriculteurs dans les structures de développement locales

Les structures de développement locales peuvent être de différents types. Nous avons les conseils municipaux, le conseil de développement du Pays Garrigues et Costière de Nîmes et d'autres structures. Sur notre échantillon, 43% des agriculteurs sont membres d'une structure locale de développement, répartis selon la figure ci-dessous.

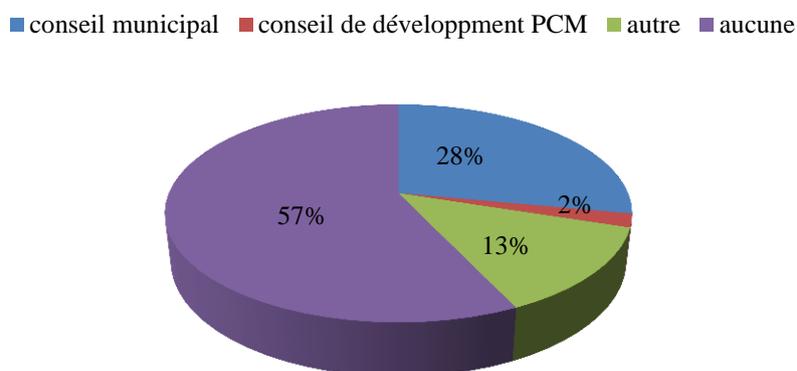


Figure 63. Répartition des agriculteurs selon les structures de développement locales
(Source Enquête IAMM – 2014)

On voit bien que les agriculteurs sont très présents dans les conseils municipaux : on remarque que la moitié de ceux qui en sont membres ont entre 40 et 50 ans.

1.1.3 Les agriculteurs dans les manifestations culturelles autour de l'agriculture

Pour évaluer la participation des agriculteurs aux manifestations culturelles autour de l'agriculture (foires, festivals, fêtes ...), nous avons regardé leurs fréquences de participation : régulièrement, de temps en temps, rarement à jamais.

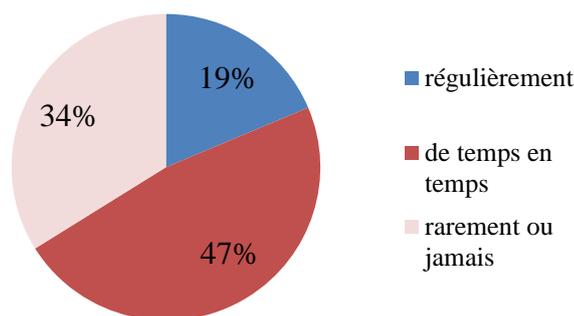


Figure 64. Fréquence de participation à des manifestations culturelles
(Source Enquête IAMM – 2014)

66% des agriculteurs enquêtés participent à des manifestations culturelles liées à l’agriculture. Parmi ceux qui y participent régulièrement, 73% ont plus de 50 ans.

Pour rappel, nous avons divisé notre population en 3 groupes :

- Groupe 1, Monoculture : 100% de la SAU en vigne
- Groupe 2, Mixte : Vigne et autres cultures
- Groupe 3, Diversifié : 0% de la SAU en vigne

On remarque une plus forte proportion du groupe 3 Diversifié à participer régulièrement aux manifestations culturelles autour de l’agriculture.

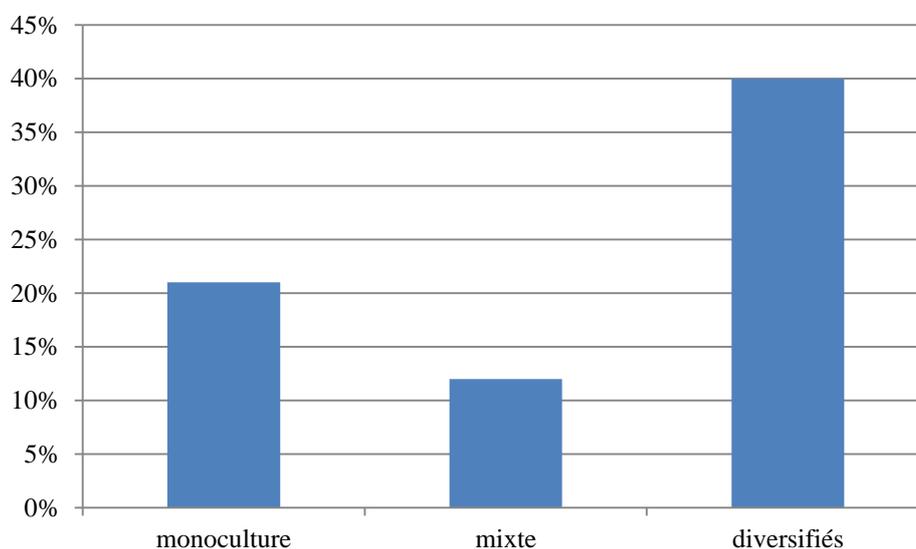


Figure 65. Part des agriculteurs participants régulièrement à des manifestations culturelles selon les groupes (Source Enquête IAMM – 2014)

1.1.4 Les agriculteurs dans les syndicats agricoles

Sur notre échantillon, 24% des agriculteurs sont membres d'un syndicat agricole. On remarque que les jeunes sont plus souvent membres d'un syndicat vu que 42% d'entre eux en sont membres. Si on regarde au niveau de la taille des exploitations, 86% des membres d'un syndicat agricoles ont des exploitations de plus de 20 ha.

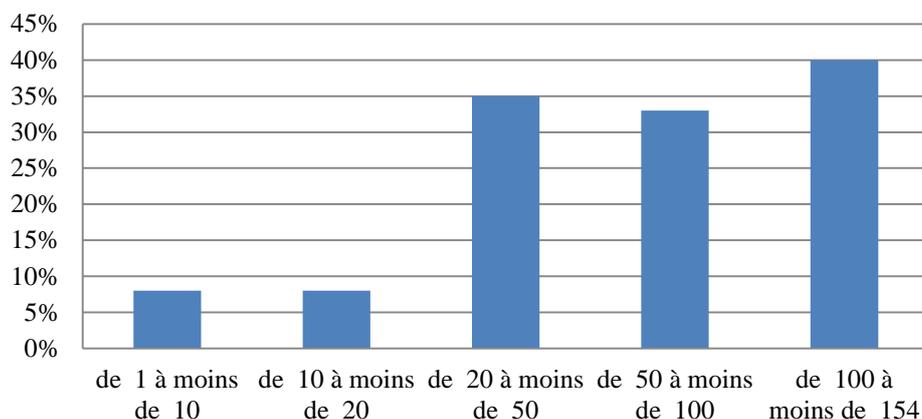


Figure 66. Répartition des agriculteurs membre d'un syndicat agricole selon la taille des exploitations (Source enquête IAMM 2014)

Les chefs d'exploitations de type mixte sont les plus présents dans les syndicats agricoles, comme le montre le graphique ci-dessous.

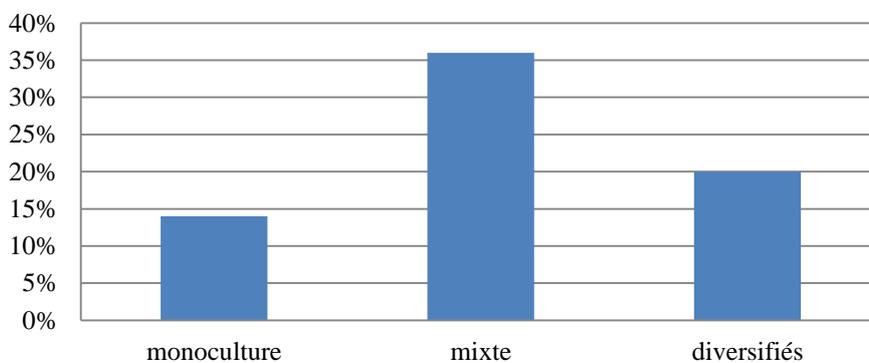


Figure 67 Répartition des agriculteurs membre d'un syndicat agricole selon les groupes, (Source enquête IAMM 2014)

La participation des agriculteurs aux institutions permet donc d'évaluer leurs niveaux d'intégration des agriculteurs à la vie locale sur le territoire

1.2 L'agrotourisme, valorisation des ressources du territoire

Les activités agrotouristiques du territoire valorisent les ressources du territoire, en attirant des personnes extérieures au territoire sur celui-ci. Elles permettent donc de rendre le territoire attractif.

L'activité agrotouristique est peu développée sur le territoire vu que seulement 7% des agriculteurs ont une activité agrotouristique sur leurs exploitations. L'activité touristique a généralement commencé après les années 2000, c'est donc une activité récente sur le territoire. Le type d'activité agrotouristique le plus développé dans la communauté de communes est l'hébergement pour 75% des exploitations concernées puis la dégustation pour 25%.

Sur notre territoire, les exploitants qui font de l'agrotourisme ont un niveau d'étude universitaire et un âge moyen de 47 ans. Tous ces agriculteurs sont mono actifs et la plupart d'entre eux ont plus de deux actifs agricoles familiaux. On peut donc considérer que l'activité agrotouristique prend la part d'un travail supplémentaire.

Au niveau des exploitations pratiquant l'agro-tourisme, 75% sont des exploitations en monoculture vigne (groupe 1) et la surface agricole utilisée moyenne est de 28 ha. 79% de la surface totale des exploitations pratiquant l'agro-tourisme est planté en vigne.

L'activité agrotouristique représente 27% du revenu net total des ménages qui ont une activité agrotouristique (voir figure ci-dessous).

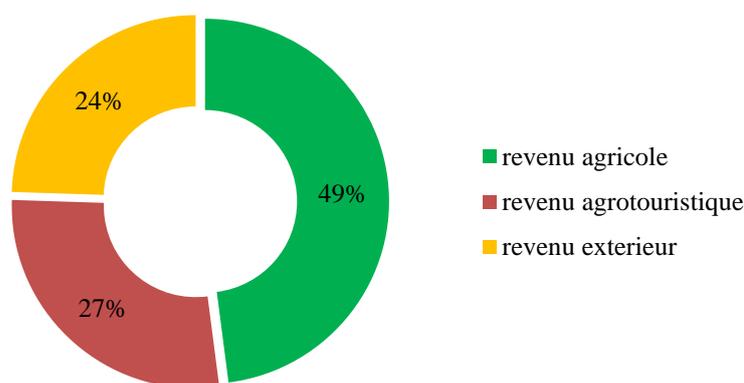


Figure 6825. Part du revenu agrotouristique sur le revenu net total des ménages ayant une activité agrotouristique (Source enquête IAMM-2014)

Ce graphique confirme également que l'activité agrotouristique est une activité complémentaire et représente une ressource secondaire importante pour ces ménages, et équivalente à leurs ressources extérieures.

Enfin parmi les agriculteurs enquêtés sans activités agrotouristiques, 14% déclarent avoir un projet d'agrotourisme pour le futur, pour la plupart il s'agit d'hébergement ou de dégustation.

1.3 Les pratiques agricoles et l'environnement

En s'intéressant aux pratiques agricoles des agriculteurs du territoire, nous allons essayer de comprendre comment ils contribuent à la qualité du milieu naturel et à la préservation des ressources, en prenant en compte les risques naturels existants dans la CC.

1.3.1 Risques naturels et zones protégées

90% des SAU enquêtées sont en dehors des zones protégées, et il n'existe pas d'exigences réglementaires spécifiques sur les aspects de gestion des ressources naturelles (de type MAE par exemple). Pour ce qui est des risques naturels, la figure qui suit résume bien la situation des exploitations sur ce territoire.

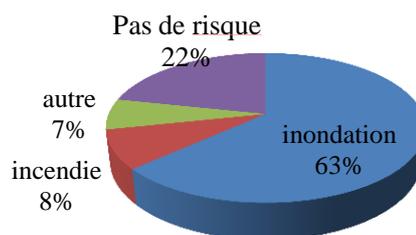


Figure 69 Répartition des types de risques naturels sur le territoire,
(Source enquête IAMM – 2014)

63% des agriculteurs déclarent que leur SAU est sujette au risque d'inondation, 8% aux incendies tandis que 22% déclarent leur SAU non exposée au risque naturel.

On constate que l'agriculture du territoire est fortement exposée aux inondations. On va donc regarder si les différentes pratiques mises en place par les agriculteurs permettent de pallier à ces risques.

1.3.2 Les pratiques de désherbage

Les agriculteurs de l'échantillon ont une à trois pratiques de désherbage. Les enquêtes ont fait un relevé détaillé de ces pratiques en différenciant les pratiques chimiques des autres types de pratiques, plus naturelles.

Parmi les types de désherbage pratiqués par les agriculteurs de notre échantillon, on relève principalement le désherbage chimique (61% des pratiques relevées) le travail du sol (22%), l'enherbement (8%), le paillage (5%) ou le désherbage manuel (3%).

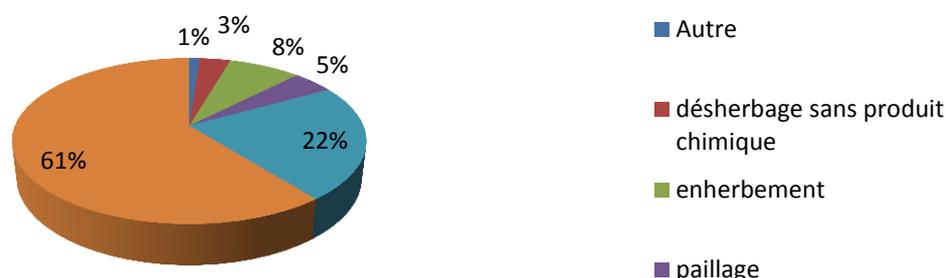


Figure 70. Répartition des pratiques de désherbage (en %),

(Source enquête IAMM-2014)

Le désherbage chimique représente la plus grande part des pratiques utilisées (61%), tandis que 39% des pratiques relevées sont du désherbage non chimique.

Néanmoins, près de la moitié des agriculteurs combinent différentes pratiques de désherbage chimique et non chimique comme, par ordre décroissant d'importance désherbage chimique et travail du sol ; désherbage chimique et enherbement ou désherbage chimique et paillage. Ces combinaisons permettent en premier lieu de diminuer les coûts de traitements par rapport à un recours unique aux produits chimiques et en deuxième lieu de limiter les volumes de produits chimiques épandus dans les sols l'eau et l'air, donc de mieux préserver l'environnement naturel.

En fonction des groupes d'agriculteurs, on remarque que le groupe 1 (100% viticulture) et le groupe 2 Mixtes (viticulteur +autre culture) combinent souvent le désherbage chimique avec le travail du sol tandis que tous les agriculteurs du groupe 3 Diversifiés (pas de viticulture) combinent l'enherbement et le désherbage chimique (voir figure ci-dessous).

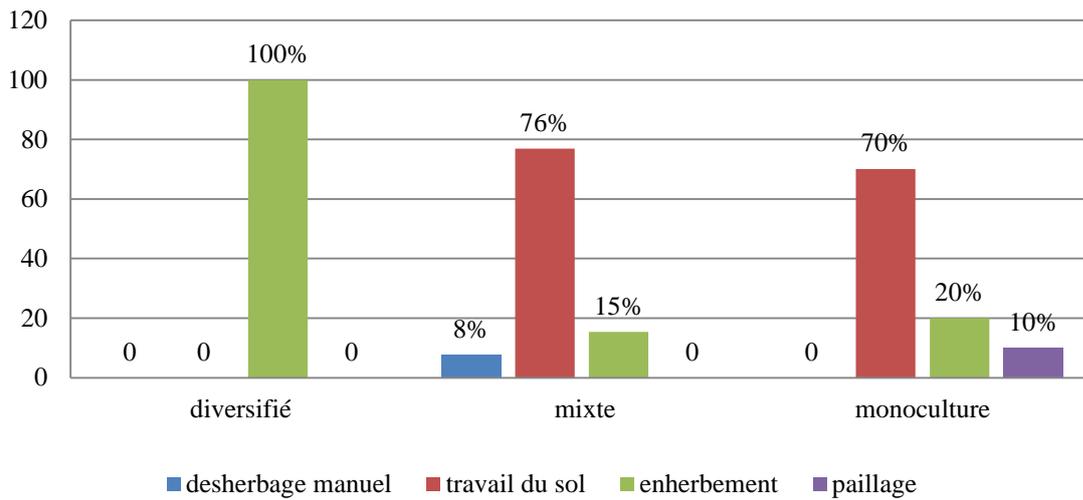


Figure 71 Combinaison des pratiques de dés herbage chimique avec les autres pratiques

(Source enquête IAMM-2014)

1.3.3 Les pratiques « naturelles » de maintien de la fertilité des sols

Quatre principales pratiques naturelles (comprendre non chimiques) de maintien de la fertilité des sols sont recensées au niveau notre échantillon : la fertilisation organique, l’entretien des haies, la mise en jachère et la rotation des cultures, représentées dans la figure ci-dessous.

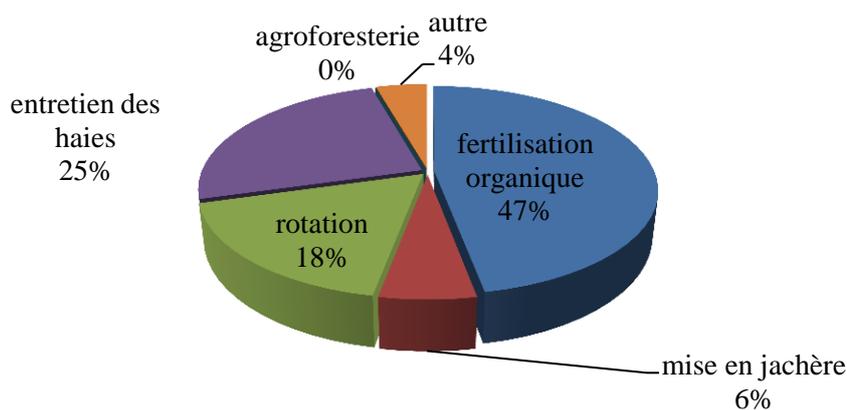


Figure 72. Répartition des différentes pratiques de maintien de la fertilité du sol,

(Source enquête IAMM-2014)

La fertilisation organique est la pratique la plus utilisée à hauteur de 47%. Elle est appréciable en terme de préservation des sols et pour le développement du complexe argilo-humique. Ensuite, vient l'entretien des haies qui représente $\frac{1}{4}$ des pratiques et qui contribue à l'entretien de la biodiversité, au cycle de l'eau et à la lutte contre l'érosion, puis la rotation des cultures également importante pour la qualité des sols et enfin, la mise en jachère dont les effets positifs entre autres sur la biodiversité et la restauration des propriétés des sols sont bien connus.

A travers ces trois axes, social (les institutions), économique (l'agrotourisme) et environnemental (les pratiques de désherbage et de fertilisation naturelle), nous avons vu que l'agriculture a un lien avec son territoire. Elle contribue à d'autres fonctions que celle de produire des biens alimentaires. Nous allons dans un deuxième point essayer de mesurer ce lien. Pour ce faire, nous utiliserons la notion de multifonctionnalité.

2 La multifonctionnalité de l'agriculture sur le territoire

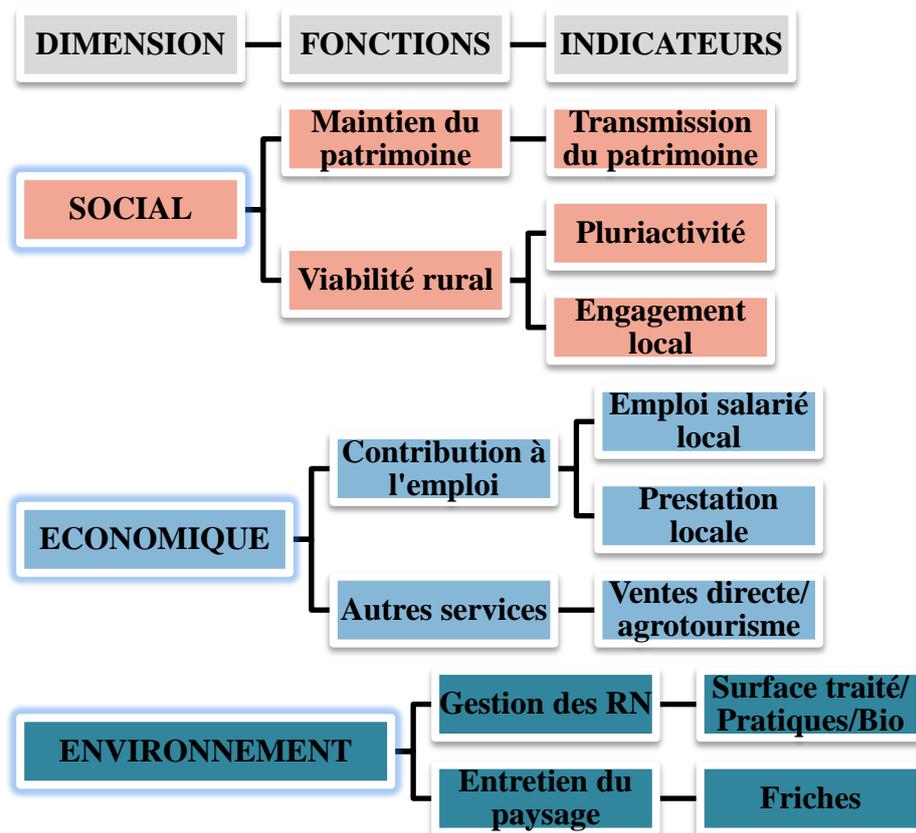
2.1 Concept et définition de la multifonctionnalité

Le concept de multifonctionnalité a émergé au début des années 1980 en Europe. Il sera officiellement reconnu et introduit plus d'une décennie après, lors du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 ainsi que dans la déclaration finale du Sommet mondial sur l'alimentation et l'agriculture en 1996.

La multifonctionnalité de l'agriculture peut être définie comme l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique, environnemental et social considéré dans son unité (Laurent, 1999). Autrement dit, la multifonctionnalité fait référence aux différentes fonctions sociales (maintien du tissu social, attractivité du territoire, etc.), environnementales (préservation des ressources naturelles, gestion du paysage, ...) et économiques (création d'emploi, dynamique rurale) que l'agriculture remplit en dehors de sa fonction première de production de biens alimentaires.

Le fondement théorique du concept de multifonctionnalité repose sur la notion d'externalité. On parle d'externalité lorsque l'action d'un agent économique affecte positivement ou négativement le bien être d'un autre agent sans donner lieu à une compensation. L'activité productive génère des effets externes négatifs ou positifs qui impactent le bien-être des citoyens. L'ensemble de ces effets ne peuvent pas être évalués par l'économie de marché en raison du caractère non marchand de certains biens. Le concept de multifonctionnalité a été donc développé dans une perspective d'action publique. Pour pallier à la défaillance du marché, une intervention publique est nécessaire afin d'internaliser les coûts et les bénéfices des externalités générées par l'activité productive.

Pour notre diagnostic, nous sommes partis de trois dimensions de multifonctionnalité, économique, sociale et environnementale et nous avons d'abord identifiés les fonctions les plus caractéristiques, soit deux fonctions pour chaque dimension de multifonctionnalité. Chaque fonction est renseignée par un ou deux indicateurs qui sont mesurables à partir des enquêtes. Nous pouvons schématiser notre démarche dans la grille suivante de mesure de Multifonctionnalité.



*Figure 73. Grille de mesure de la multifonctionnalité de l'agriculture.
(Source : REQUIER DESJARDINS 2014)*

2.2 La multifonctionnalité sociale

La multifonctionnalité sociale renvoie à l'idée que l'activité agricole contribue d'une part au dynamisme du tissu social, à la viabilité rurale des territoires et d'autre part à la préservation et à la transmission de l'héritage culturel.

2.2.1 La fonction maintien du patrimoine agricole

La conservation du patrimoine agricole est assurée lorsqu'il y a une reprise de l'exploitation agricole après le départ à la retraite d'un agriculteur. Cette conservation peut se faire soit par une succession directe de l'exploitant, soit par la vente pour une exploitation agricole ou par la mise en fermage. Dans le cas contraire, il y a abandon du patrimoine agricole. L'indicateur de mesure de cette fonction est l'indicateur de transmission et il est évalué sur 1 point selon les modalités suivantes :

- Transmission → conservation du patrimoine (*score= 1*): succession, vente pour exploitation agricole, fermage.
- Absence de transmission → abandon du patrimoine (*score= 0*): abandon en fiches, construction, utilisation non agricole.

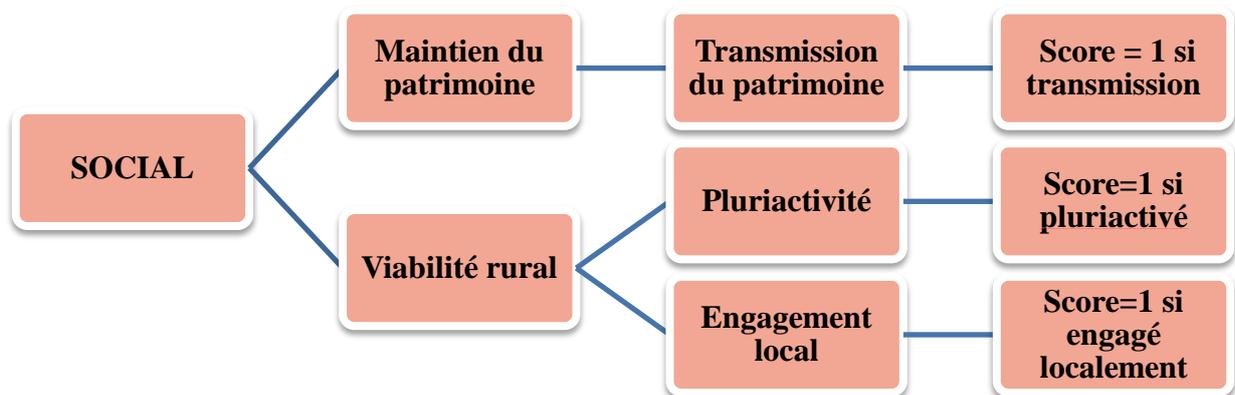


Figure 74. Grille de mesure de la multifonctionnalité sociale.
(Source REQUIER DESJARDINS 2014)

Sur l'ensemble des 59 agriculteurs enquêtés, 34% sont assurés de maintenir leurs exploitations dans le patrimoine agricole du territoire. Cela représente environ 26% de la Surface Agricole Utile (SAU) soit 538 ha.

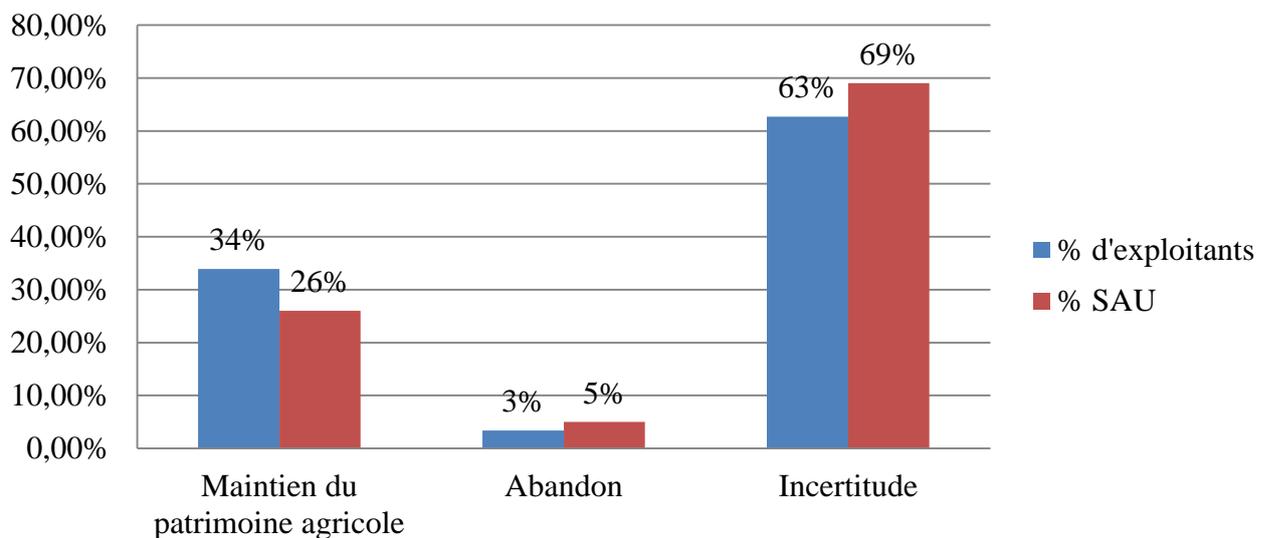


Figure 75. Répartition de la SAU selon le maintien du patrimoine agricole.

(Source : enquêtes IAMM-2014)

La succession assure la part la plus importante de la transmission avec 46% ; ensuite viennent respectivement d'autres modes de transmissions tels que la vente pour exploitation agricole (28%) et le fermage (26%). Cependant, une grande partie des exploitants sont incertains quant à l'avenir de leurs exploitations agricoles (succession). Cette incertitude concerne une part majeure de la SAU totale enquêtée soit environ 69%. Les 5% restant de la SAU seront abandonnés en friche ou utilisés à des fins non agricoles.

Nous nous intéressons maintenant à l'analyse de l'indicateur de transmission selon les différents groupes que nous avons identifiés à savoir le groupe 1 Monoculture de la vigne, le groupe 2 Mixte et le groupe Diversifiés (qui ne font pas de vigne).

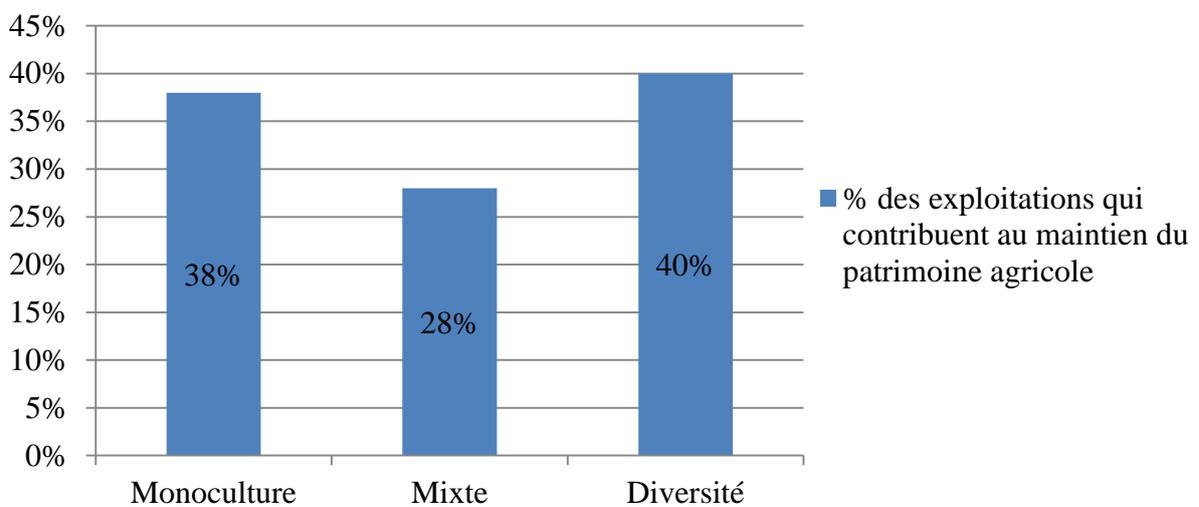


Figure 76 Transmission du patrimoine selon les groupes.

(Source : enquêtes IAMM-2014)

Les exploitants qui ne font que de la vigne (groupe 1 monoculture) et ceux qui n'en font pas (groupe 2 diversifié) contribuent le plus au maintien du patrimoine agricole : 38% à 40% d'entre eux assurent la transmission du patrimoine. Passons à la deuxième fonction de la dimension sociale de la multifonctionnalité, la contribution à la dynamique sociale du territoire.

2.2.2. La fonction viabilité rurale

Cette fonction part de l'idée selon laquelle, les ménages agricoles contribuent à la vie socio-économique ou à la vie locale de leur territoire en plus de leur fonction de production. Cette viabilité rurale est caractérisée par deux indicateurs : l'indicateur de pluriactivité et l'indicateur d'engagement local.

L'indicateur de pluriactivité

- Le ménage contribue à la vie socio-économique du territoire : le chef d'exploitation ou son conjoint est pluriactif et a son lieu d'activité situé dans la communauté de commune (score= 1).
- Pas de contribution à la vie socio-économique si l'exploitant est mono-actif ou pluriactif en dehors du territoire de la communauté de communes (score= 0).

L'analyse sur l'ensemble de l'échantillon montre que 22% des exploitants ou leurs conjoints sont pluriactifs sur le territoire de la communauté de communes.

Si on s'intéresse aux groupes, on constate que les ménages les plus pluriactifs sur le territoire sont ceux qui pratiquent la monoculture de la vigne (groupe 1): en effet, 28% d'entre eux ont une autre activité en dehors de l'agriculture.

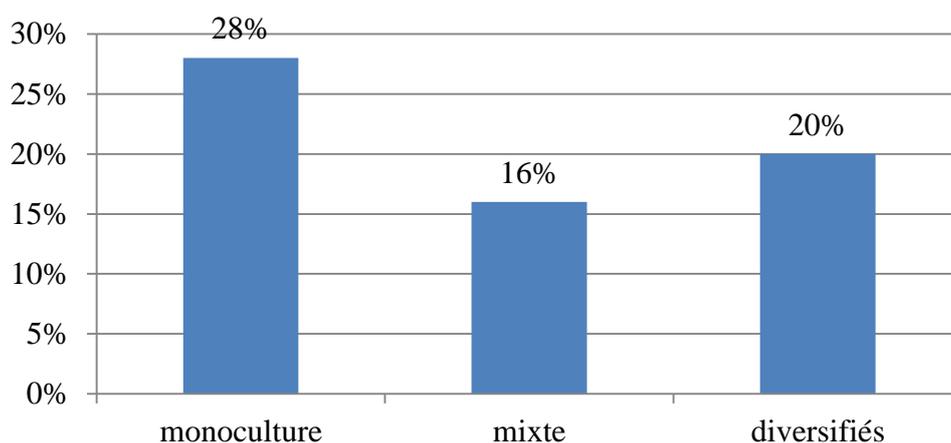


Figure 77 Pourcentage d'exploitation contribuant à la pluriactivité selon les groupes
(Source: enquêtes IAMM-2014)

Indicateur d'engagement local

L'agriculteur contribue à la vie locale de son territoire lorsqu'il est membre d'une institution telle qu'une association locale (culture, loisir, etc.), d'une structure locale de développement (conseil municipal, conseil de développement) ou lorsqu'il participe régulièrement à des manifestations culturelles autour de l'agriculture (score= 1). Dans le cas contraire le score est nul : l'agriculteur n'est pas engagé localement.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 49% des enquêtés sont engagés localement, et 31% d'entre eux ont un âge compris entre 30 et 40 ans. De plus 37% sont à la fois membres d'une association locale et d'un conseil municipal.

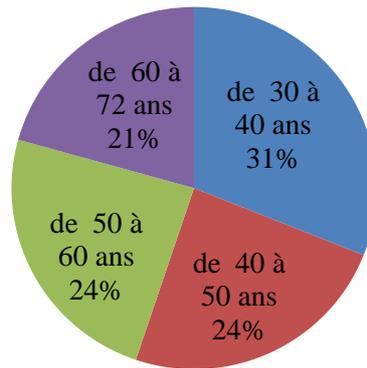


Figure 78. Répartition des agriculteurs engagés localement selon l'âge
(Source: enquêtes IAMM-2014)

L'analyse par groupe montre que les agriculteurs les plus engagés dans les institutions locales sont ceux du groupe 2 Mixtes (vigne et autres productions). Dans ce groupe, 60% des exploitants sont engagés localement. Pour les deux autres groupes, on note une présence assez élevée des agriculteurs dans les institutions locales (40% à 41%).

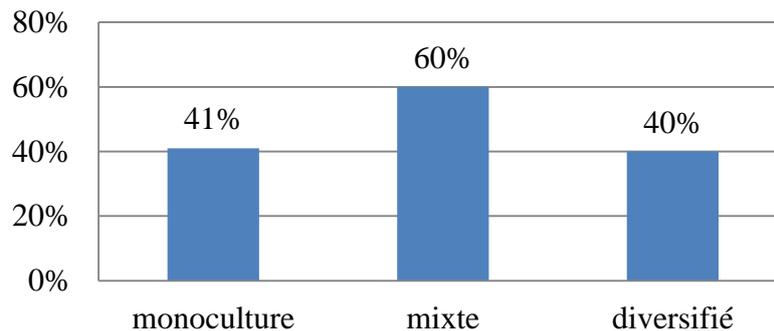


Figure 79 Pourcentage des agriculteurs engagés localement selon les groupes
(Source : enquêtes IAMM-2014)

La fonction globale de viabilité rurale

La fonction viabilité rurale est la somme des indicateurs de pluriactivité et d'engagement local. L'agriculteur participe à la viabilité rurale de son territoire s'il est soit engagé localement ou pluriactif sur la communauté de commune (score= 1), ou les deux à la fois (score= 2). Sur l'ensemble de l'échantillon, 61% des agriculteurs contribuent à la viabilité rurale du territoire dont 10% à un niveau élevé (score = 2)

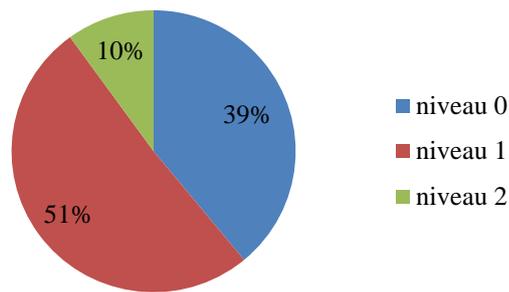


Figure 80. Indicateur de la viabilité rurale (Source: enquête IAMM-2014)

2.2.3. Mesure globale de la multifonctionnalité sociale

La contribution à la multifonctionnalité (MFA) sociale de l'agriculture est composée de la fonction viabilité rurale et de la fonction maintien du patrimoine agricole, avec un score allant en principe de 0 à 3 et en pratique dans l'échantillon de 0 à 2.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 76% des agriculteurs contribuent à la multifonctionnalité sociale de l'agriculture, et 29% d'entre eux ont une contribution sociale forte (29%).

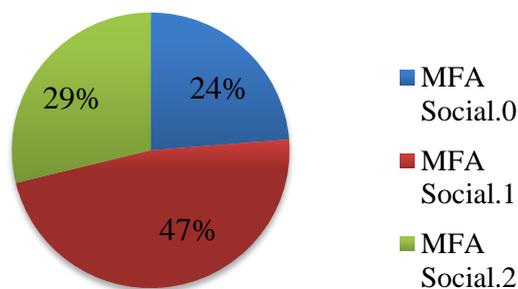


Figure 81 Score MFA sociale. (Source : enquête IAMM-2014)

L'analyse par groupe montre que tous les agriculteurs du groupe 3 Diversifiés (vigne et autres production) contribuent à la multifonctionnalité sociale de l'agriculture. Cependant la plus forte contribution observée est chez le groupe 1 Monoculture de la vigne: 34,48% d'entre eux ont une contribution élevée en termes de MFA sociale (score=2).

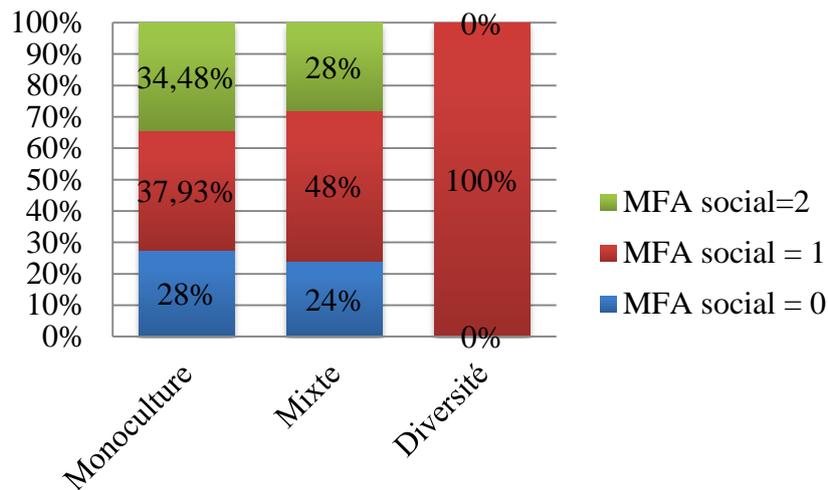


Figure 82. MFA sociale par groupe. (Source : enquête IAMM-2014)

Contribution de chaque fonction à la multifonctionnalité sociale

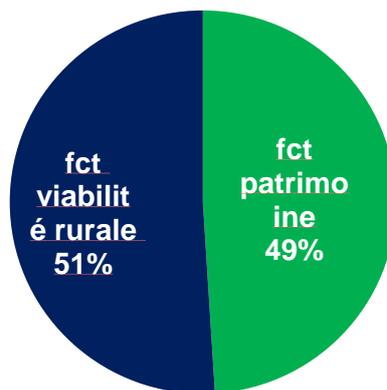


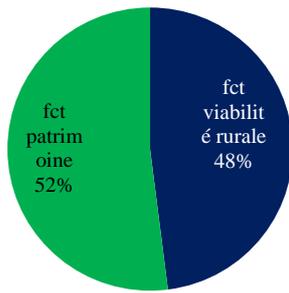
Figure 2683 Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité sociale

(Source enquête IAMM 2014)

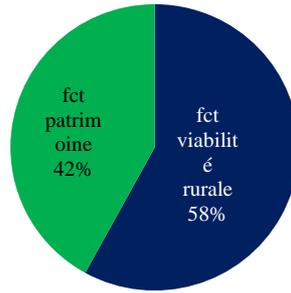
Les deux fonctions, viabilité rurale et patrimoine, contribuent à parts égales à fournir une multifonctionnalité sociale sur le territoire.

Si on regarde selon les groupes, le groupe 2 Mixtes a une légère dominance de la fonction viabilité rurale et le groupe 3 Diversifiés de la fonction patrimoine.

Monoculture



Mixte



Diversifié

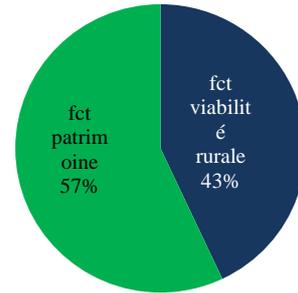


Figure 84 Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité sociale selon les groupes
(Source enquête IAMM 2014)

La multifonctionnalité sociale par communes

La carte ci-dessous présente la répartition de la MFA sociale sur l'ensemble du territoire de la CC.

REPARTITION DE LA MFA SOCIALE EN FONCTION DES COMMUNES

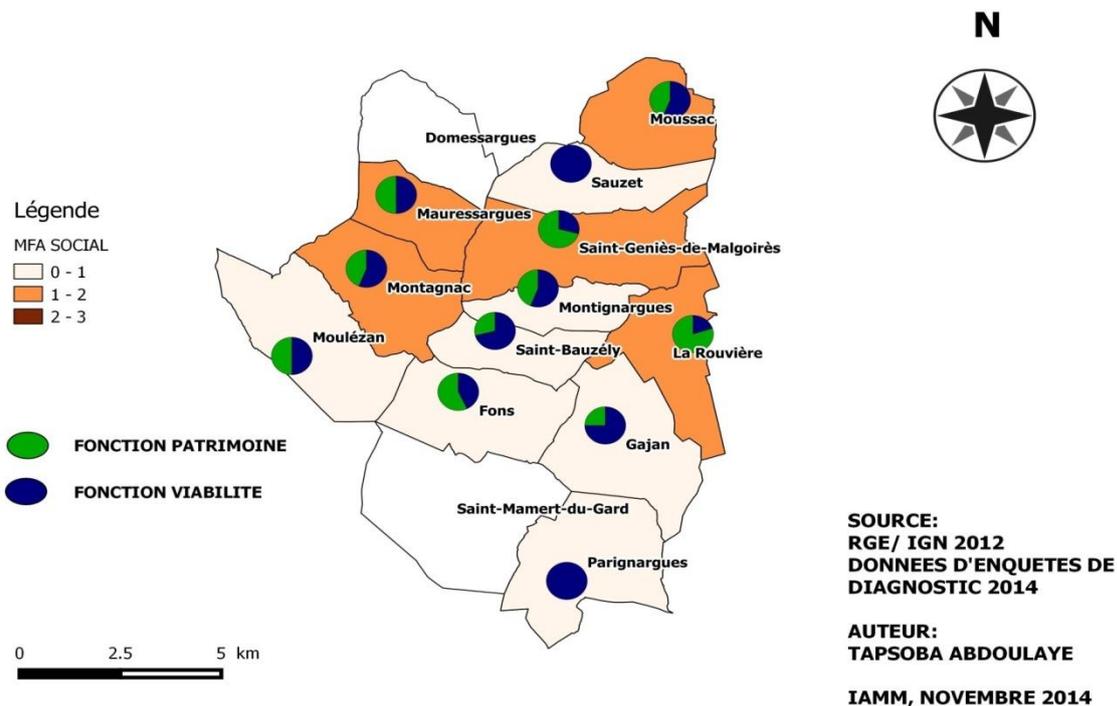


Figure 85 Répartition de la multifonctionnalité sociale selon les communes
(Source : enquête IAMM 2014)

La plupart des communes du nord à l'exception de Sauzet, ont une contribution relativement élevée avec un score allant de 1 à 2. Les communes du centre et du sud de la communauté de communes contribuent plus faiblement avec un score de 0 à 1. En ce qui concerne les parts de chaque fonction de la dimension sociale, on note une répartition

différente selon les communes. Dans les communes de Moulézan et de Mauressargues, on a une contribution égale des deux fonctions à la dimension sociale de l'agriculture. La part de la fonction patrimoine est plus élevée dans les communes de Fons, Saint-Geniès-de-Malgoirès et la Rouvière. Dans le reste c'est la fonction viabilité rurale qui prédomine, et même, dans les communes de Sauzet et Parignargues, la fonction viabilité rurale contribue à 100% à la multifonctionnalité sociale de l'agriculture.

2.3 La multifonctionnalité économique

La multifonctionnalité économique fait référence à toutes les fonctions d'ordre économique que peut remplir l'agriculture. Sur notre territoire nous avons choisi d'admettre qu'un agriculteur contribue à cette fonction s'il emploie des salariés locaux (pour 0,5 équivalent temps plein au SMIG), s'il fait appel à des entreprises locales pour réaliser certains travaux agricoles (pour ces deux cas on considère qu'il contribue à l'emploi) ou encore s'il fournit un autre service dans le prolongement de l'activité agricole, comme de l'agrotourisme ou de la vente directe aux consommateurs ou au marché local pour au moins 20% de la valeur de la production.

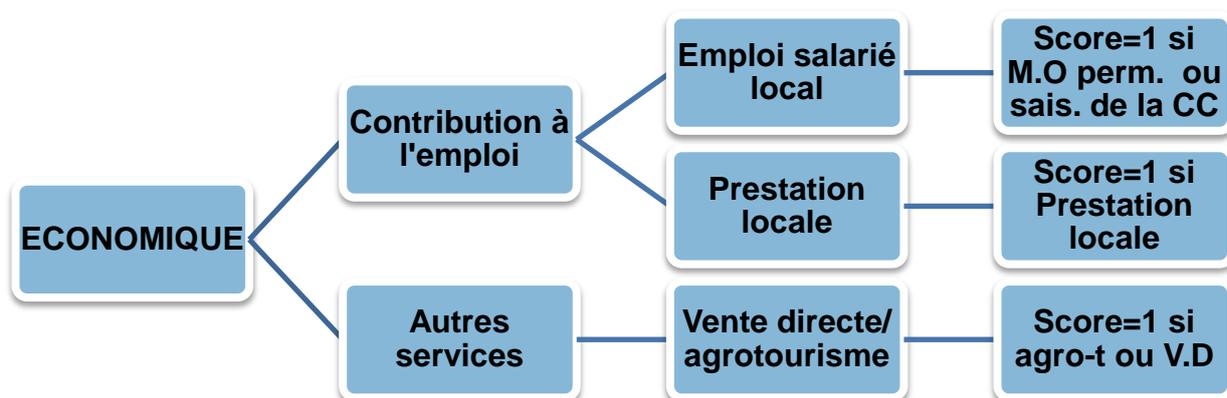


Figure 86 Grille de mesure de la multifonctionnalité économique
(Source REQUIER DESJARDINS 2014)

2.3.1 La fonction contribution à l'emploi

Pour mesurer la contribution à l'emploi de l'agriculture, nous avons choisis deux indicateurs : emploi direct et emploi indirect.

L'emploi direct se traduit par l'emploi d'un salarié permanent ou saisonnier (à hauteur d'un coût salarial de 0,5 équivalent temps plein) originaire de la communauté de commune du

Leins-Gardonnenque. Si tel est le cas on attribue un score de 1 à l'agriculteur et dans le cas contraire un score de 0.

L'emploi indirect correspond au fait que l'agriculteur fasse appel à une entreprise située sur la communauté de commune du Leins-Gardonnenque pour réaliser certains travaux agricoles (vendanges, moissons...). Dans ce cas-là on attribue un score de 1 à l'agriculteur et dans le cas contraire un score de 0.

L'ensemble des deux indicateurs, nous permet d'évaluer la contribution de l'agriculteur à l'emploi avec un score total qui varie de 0 à 2.

L'indicateur salarié local

37% des agriculteurs emploient des salariés permanents ou saisonniers locaux. Si on regarde au niveau des exploitations se sont les exploitations de 20 à 50ha qui y contribuent le plus.

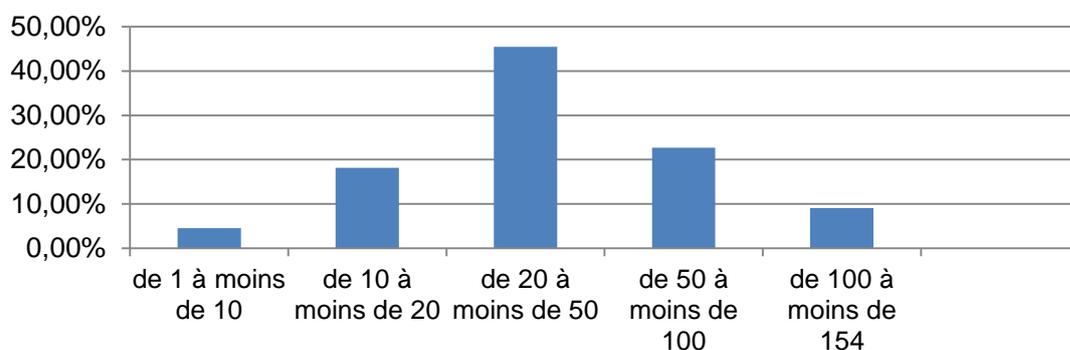


Figure 87. Part des agriculteurs contribuant à l'emploi salarié local selon la taille de l'exploitation, (Source enquête IAMM – 2014)

Les exploitations du Groupe 2 Mixtes contribuent plus à l'emploi de salariés locaux : 56% d'entre eux qui y contribuent.

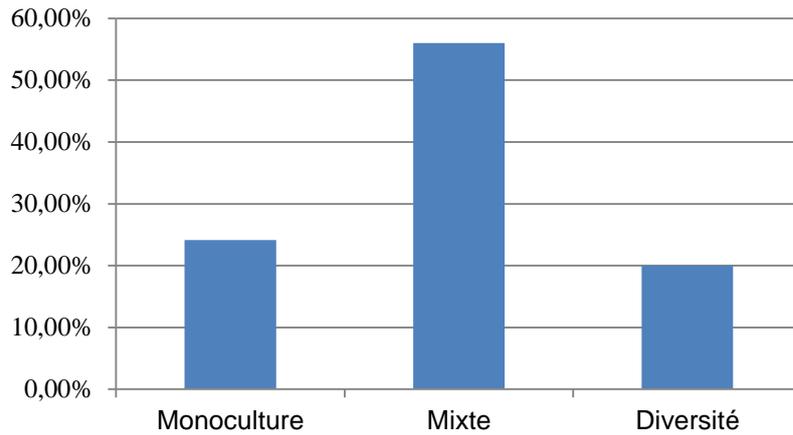


Figure 88 Part des agriculteurs contribuant à l'emploi salarié local selon la taille de l'exploitation, (Source enquête IAMM- 2014)

Il est intéressant de rappeler que 68% des exploitations ont recours à de la main d'œuvre salariale (cf. thème 1) et que sur ces 68%, 55% emploient des salariés locaux et contribuent donc à l'emploi local.

Indicateur de prestations locales

25% des agriculteurs font appel à des entreprises originaires de la communauté de commune (sièges sociaux basés sur le territoire) pour réaliser des travaux agricoles. Si on regarde la taille des exploitations qui y contribuent le plus, ce sont les exploitations qui ont entre 10 et 50ha.

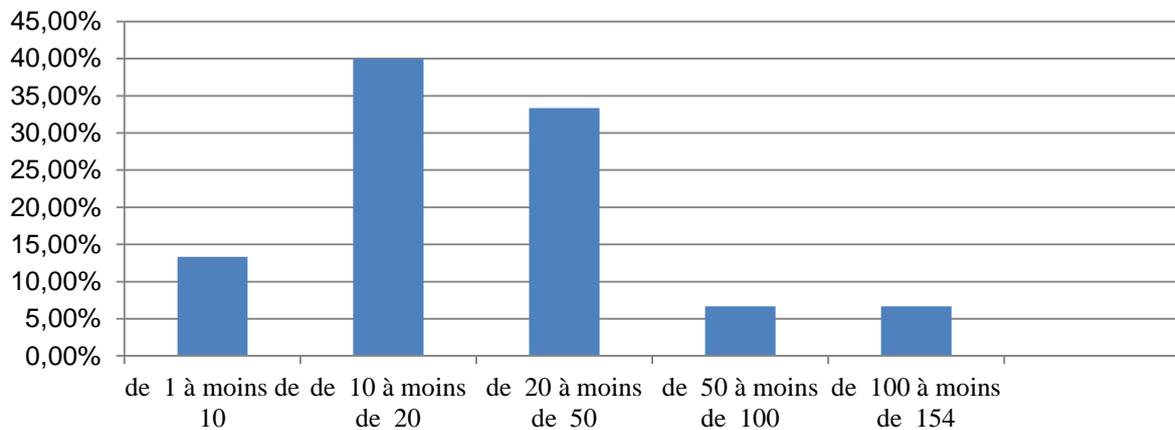


Figure 89 Part des exploitations contribuant à des prestations locales selon la taille de l'exploitation, (Source enquête IAMM 2014)

Les exploitations diversifiées font plus appel à des entreprises locales pour réaliser des travaux agricoles.

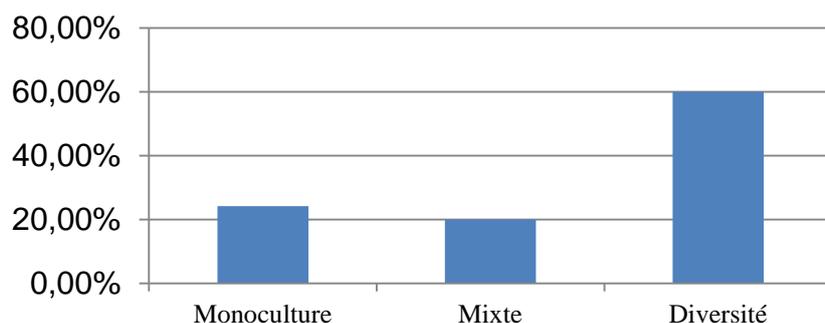


Figure 90 Part des exploitations contribuant à des prestations locales selon les groupes

(Source enquête IAMM 2014)

On peut également rappeler que 52% des exploitations ont recours à des entreprises de travaux agricoles, dont 48% à des entreprises locales.

La fonction globale contribution à l'emploi

La fonction contribution à l'emploi est la fonction qui réunit les deux indicateurs : emploi salarié local et prestations locales. Nous aurons donc des scores allant de 0 à 2 selon si les exploitations font appel à des entreprises locales et/ou emploient des salariés locaux.

56% des agriculteurs contribuent à l'emploi local, dont 87% avec un score de 1 et 13% un score de 2.

Au niveau des exploitations qui y contribuent le plus, on retrouve comme pour les deux indicateurs, les exploitations entre 20 et 50ha majoritairement avec une proportion plus élevée d'agriculteurs ayant un score de 2.

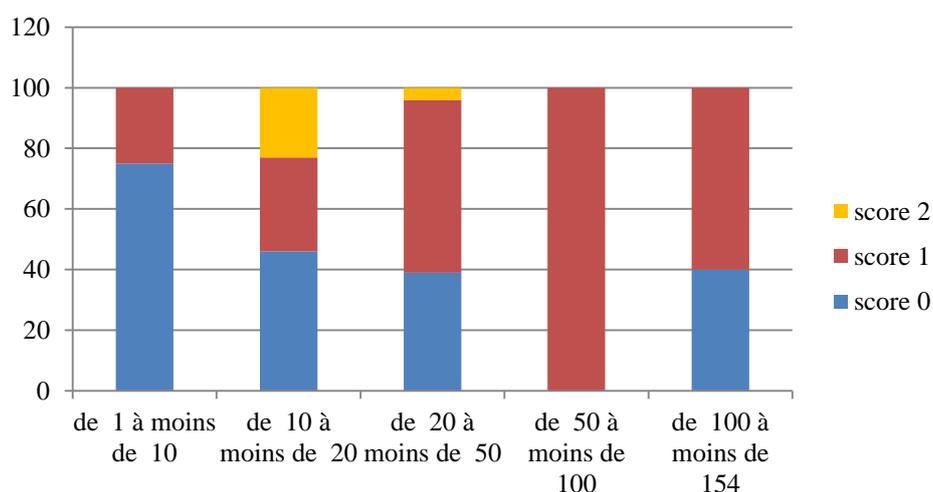


Figure 91 Répartition des agriculteurs contribuant à l'emploi local selon la taille de l'exploitation (Source enquête IAMM 2014)

On peut dire que les plus grandes exploitations contribuent le plus à l'emploi local.

Les agriculteurs qui contribuent à l'emploi ont 1 ou 2 actifs agricoles familiaux dans l'exploitation et 82% de ceux qui contribuent à l'emploi sont mono-actifs. Ces deux chiffres montrent que les exploitations contribuent à l'emploi lorsqu'elles n'ont plus d'actifs disponibles sur l'exploitation.

Au niveau des groupes on remarque que la diversification contribue le plus à l'emploi.

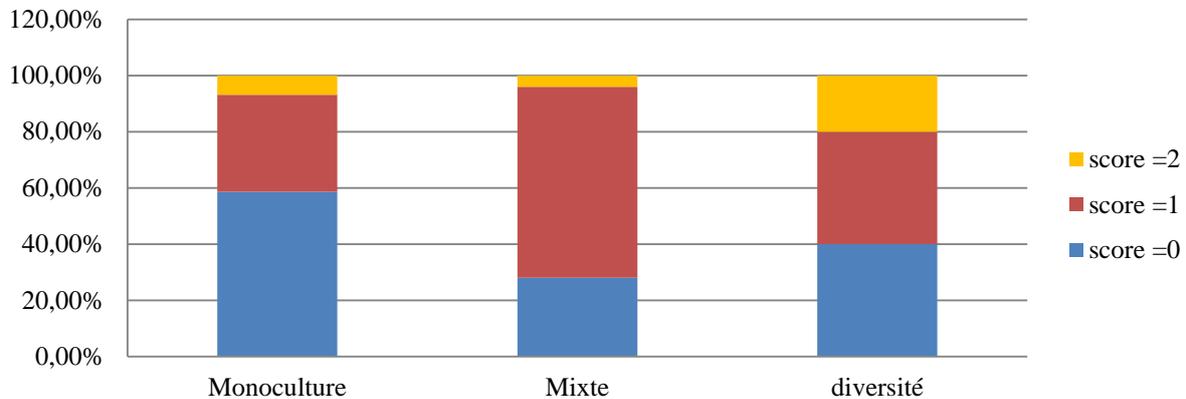


Figure 92 Part des agriculteurs contribuant à l'emploi selon les groupes, (Source enquête IAMM 2014)

Les agriculteurs qui contribuent plus sont les diversifiés avec une proportion plus élevée des agriculteurs ayant un score de 2 puis les mixtes avec la plus grande proportion de score 1.

2.3.2 La fonction autres services

La fonction autre services fait référence aux autres services réalisés dans le prolongement de l'activité agricole. Ces autres services peuvent être une activité agro-touristique, qui valorise les ressources du territoire, ou de la vente directe aux consommateurs ou au marché local (à hauteur de 20% de la valeur minimum). Lorsque l'exploitant fait l'un ou l'autre on lui attribue un score de 1.

22% des agriculteurs fournissent un autre service dans le prolongement de l'activité agricole.

Au niveau des exploitations, 85% des agriculteurs fournissant un autre service dans le prolongement de son activité agricole ont une SAU totale comprise entre 10 et 50ha.

Pour la répartition selon les groupes, on remarque que tous les agriculteurs diversifiés participent à produire un autre service.

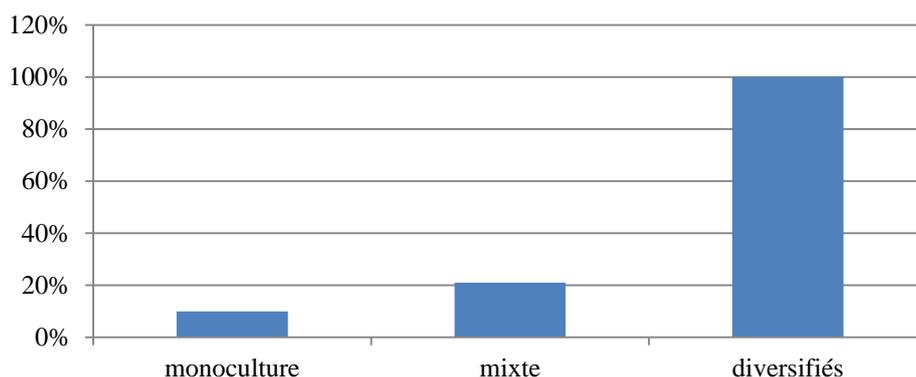


Figure 93 Part des agriculteurs contribuant à la fonction autres services selon les groupes
(Source enquête IAMM- 2014)

Les agriculteurs diversifiés participent plus à la fonction autre services alors que l'on a vu précédemment que l'activité agro-touristique se fait majoritairement dans les exploitations purement viticoles. Ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart de la production viticole (92%) est envoyée en caves coopératives. Les viticulteurs qui commercialisent leurs productions ou une partie en caves particulières participent à cette fonction.

Cette fonction est également caractérisée par la main d'œuvre qu'elle nécessite. On remarque que plus il y a d'actifs agricoles familiaux ou de salariés (permanents ou saisonniers), plus les exploitations contribuent à la fonction autres services.

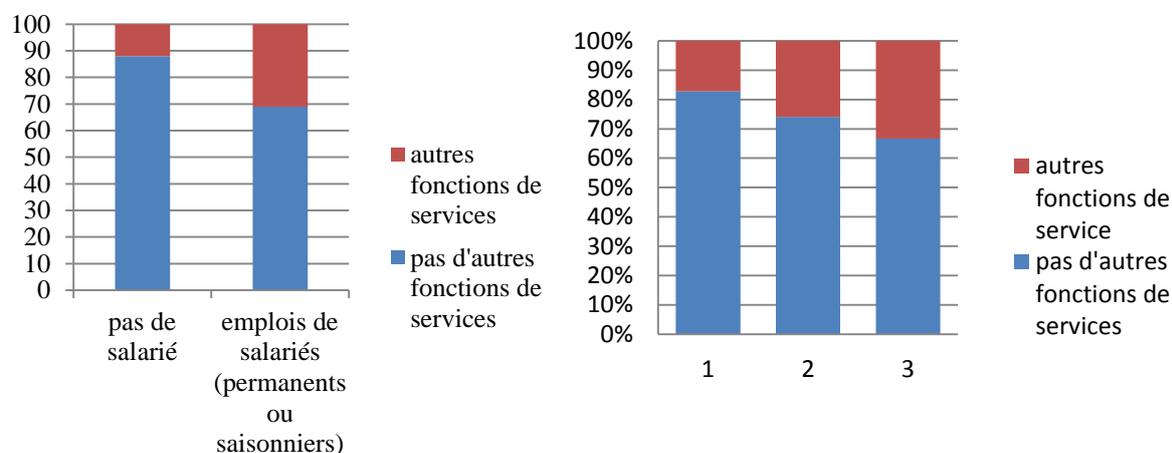


Figure 94. Part des agriculteurs contribuant à fournir un autre service selon l'emploi de salarié et le nombre d'actifs familiaux agricoles (Source enquête IAMM 2014)

On peut donc dire que lorsque l'agriculture contribue à fournir un autre service dans le prolongement de l'activité agricole, celui-ci nécessite un emploi en plus à part entière.

2.3.3. Mesure globale de la multifonctionnalité économique

La multifonctionnalité économique est la somme des deux fonctions que nous venons de détailler : la fonction de contribution à l'emploi local et la fonction autre service. En additionnant le score des deux fonctions on obtient celui de la multifonctionnalité économique. Ce score compris entre 0 et 3 reflète la part de l'agriculture de la communauté de commune qui crée une activité économique sur le territoire en plus de sa fonction première.

66% des agriculteurs enquêtés ont une multifonctionnalité économique, dont 51% de niveau 1, 12% de niveau 2 et 3% de niveau 3.

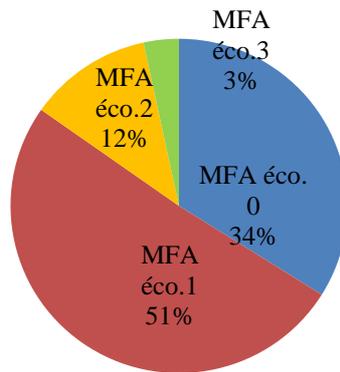


Figure 95. Répartition des scores de multifonctionnalité économique

(Source enquête IAMM 2014)

Au niveau des exploitations qui contribuent le plus à la multifonctionnalité économique, les exploitations entre 10 et 50 ha sont les exploitations avec un score plus élevé.

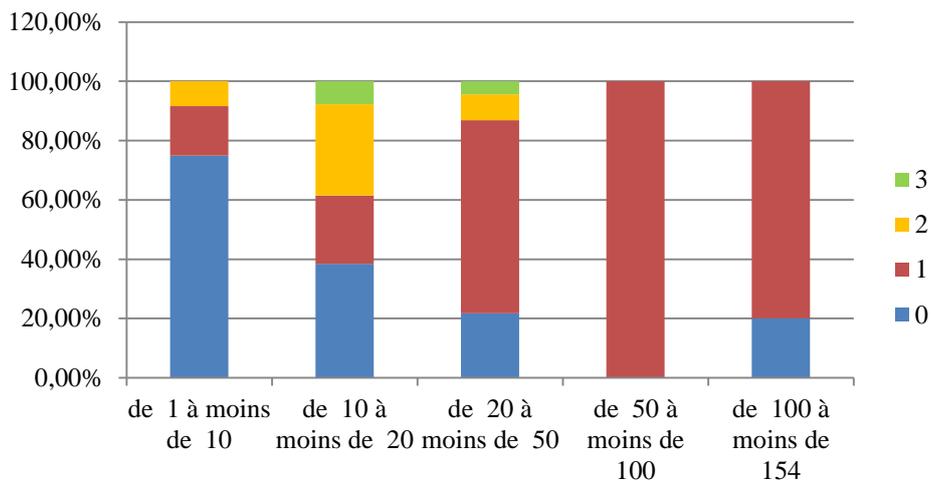


Figure 96 Score de multifonctionnalité économique selon les tailles de SAU

(Source enquête IAMM 2014)

Les grandes exploitations contribuent presque toutes à la multifonctionnalité économique mais avec un score plus faible de 1.

Si l'on regarde en fonction des groupes, on constate que la diversification contribue plus à la multifonctionnalité économique.

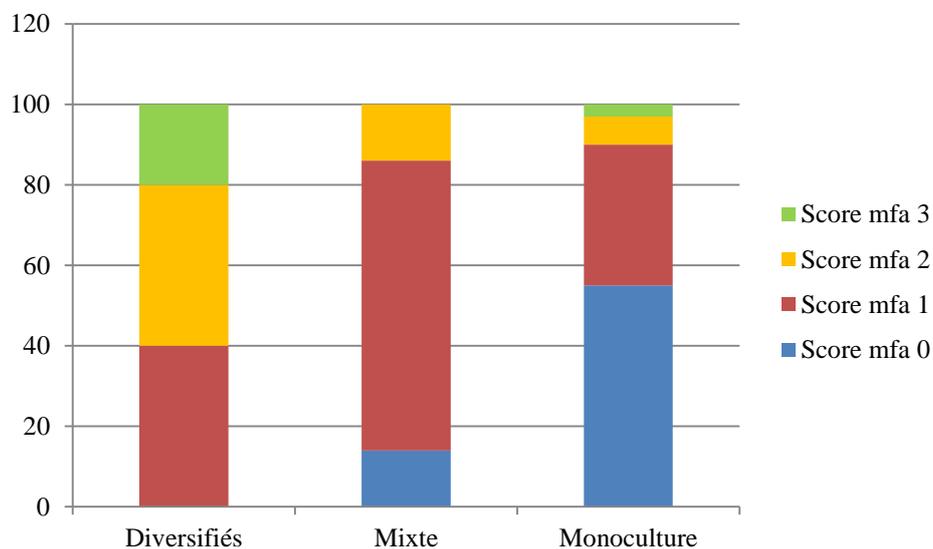


Figure 97. Score de multifonctionnalité économique selon les groupes
(Source enquête IAMM 2014)

Après avoir caractérisé les exploitants qui contribuent le plus à la multifonctionnalité économique nous allons regarder la part des deux fonctions dans la multifonctionnalité globale.

Contribution de chaque fonction à la multifonctionnalité économique

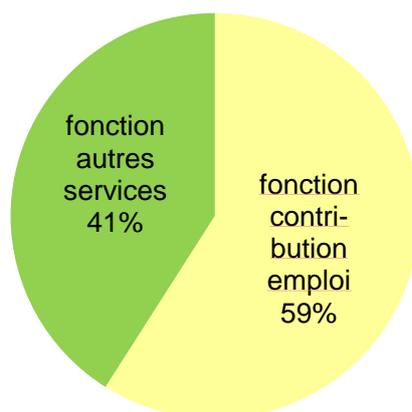


Figure 98. Part des deux fonctions dans la multifonctionnalité économique
(Source enquête IAMM 2014)

C'est la fonction contribution à l'emploi local qui contribue le plus à donner à l'agriculture du territoire une multifonctionnalité économique, à 59%.

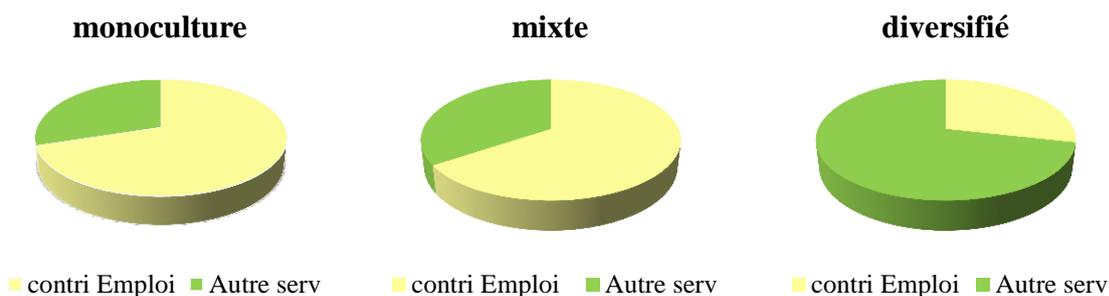


Figure 99. Contribution des deux fonctions de la multifonctionnalité économique selon les groupes
(Source enquête IAMM 2014)

Plus on est diversifiés plus la multifonctionnalité économique est liée à la fonction autre service. Pour le groupe des diversifiés, 71% de la multifonctionnalité est expliquée par la fonction autre service. A l'inverse ce sont les viticulteurs qui contribuent le plus à l'emploi local.

La multifonctionnalité économique par commune

Si on s'intéresse à la multifonctionnalité économique par commune, on s'aperçoit que ce sont les agriculteurs de la commune de La Rouvière et de Mauresargues qui ont un niveau de multifonctionnalité le plus élevé, avec une moyenne par agriculteurs supérieure à 1.

Répartition de la MFA économique en fonction des communes

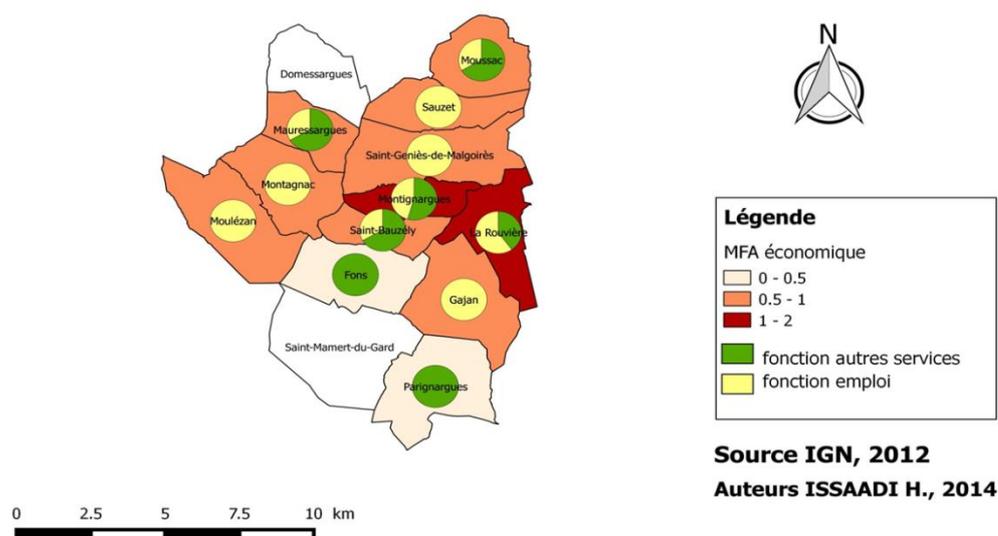


Figure 100. Répartition de la multifonctionnalité économique selon les communes
(Source enquête IAMM 2014)

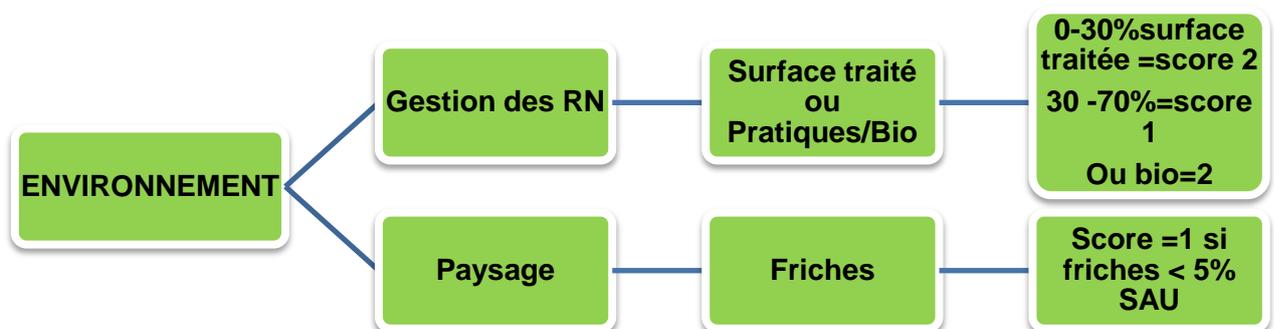
Toutes les communes au nord de la communauté de commune ont une multifonctionnalité économique plus élevée. Pour ce qui est de la distribution entre les différentes fonctions, on observe une grande disparité. Les communes de Fons et Parignargues, qui sont les communes avec la multifonctionnalité économique la plus faible, ne contribuent à la multifonctionnalité économique qu'en fournissant d'autres services dans le prolongement de l'activité agricole. Pour les communes de Moulézan, Sauzet, Saint Geniès de Malgoires, Gajan et Montagnac, il n'y a que la fonction contribution à l'emploi qui y contribue.

L'agriculture du territoire contribue beaucoup à l'emploi local de façon directe ou indirecte mais cette contribution n'est pas répartie équitablement sur le territoire. Pour la fonction autre services il y a peu d'activité agro-touristique sur le territoire et les circuits courts restent encore assez marginaux.

2.4 La multifonctionnalité environnementale

La multifonctionnalité environnementale correspond à la capacité des systèmes agricoles à contribuer simultanément à la production agricole et aussi à la protection de l'environnement. Elle se base essentiellement sur deux fonctions : la gestion des ressources naturelles et l'entretien du paysage.

La fonction gestion des ressources naturelles peut être identifiée à l'aide d'un indicateur mesuré qui prend en compte la surface traitée ou bien les pratiques agricoles utilisées (agriculture biologique).



*Figure 101. Grille de mesure de la multifonctionnalité environnementale,
(Source REQUIER DESJARDINS 2014)*

2.4.1. La fonction Gestion des Ressources Naturelles

Pour mesurer la contribution à la gestion des ressources naturelles, on s'est basé sur l'intensité des traitements que l'on peut mesurer via deux indicateurs : indicateur de surface traitée ou indicateur de pratique biologique.

L'indicateur de surface traitée est utilisé pour les monocultures et les mixtes.

L'attribution des scores se fait selon le pourcentage de la SAU traitée de la manière suivante :

- 0-30% : on attribue un score 2.
- 30-70% : on attribue un score 1.
- Supérieur à 70% : on attribue un score 0.

L'indicateur de pratique biologique concerne uniquement les diversifiés, puisque ils n'ont pas de surface de vigne.

L'attribution des scores se fait selon le classement suivant :

- Pour ceux qui font de l'agriculture biologique avec cahier des charges : on attribue un score 2.
- Pour ceux qui utilisent 2 pratiques de fertilisation naturelle au moins ou qui n'ont pas de désherbage chimique : on attribue un score 1
- Sinon un score de 0

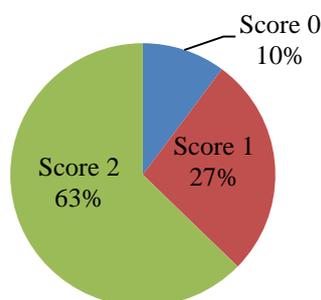


Figure 102. Les scores de la Fonction Gestion des Ressources Naturelles

(Source enquête IAMM 2014)

La figure 41 montre que 63% des agriculteurs ont un score de 1, 27% un score de 2 et 10% seulement ont un score nul, ce qui fait que 90% des agriculteurs contribuent à la fonction de gestion des ressources naturelles. Cela signifie que les agriculteurs préservent leurs ressources naturelles et contribuent au maintien de l'environnement.

Concernant les surfaces, si on regarde au niveau des exploitations qui y contribuent le plus, ce sont les exploitations qui ont entre 1 et 10 ha et entre 100 et 154 ha voir figure ci-dessous.

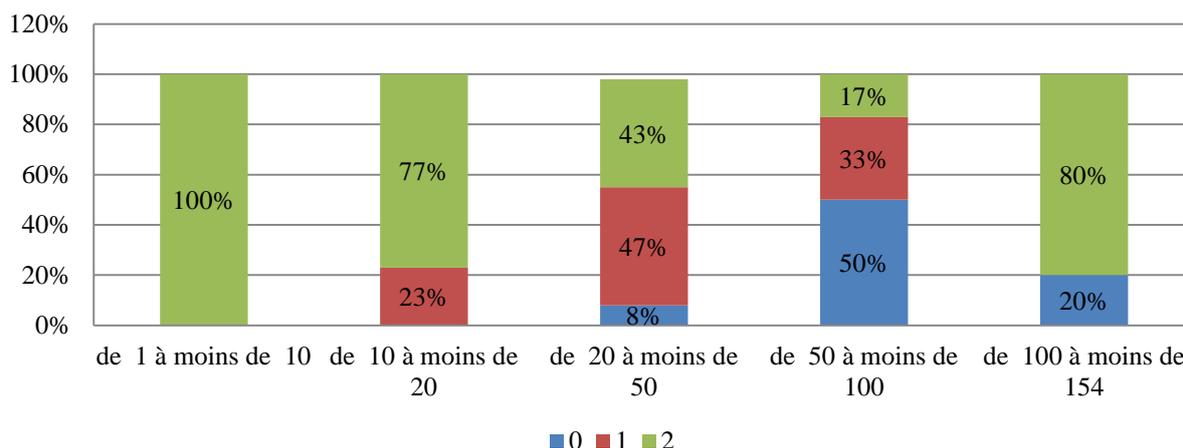


Figure 103. FGRN en fonction de la taille des SAU
(Source enquête IAMM 2014)

Les groupes monoculture et diversifié contribuent le plus à la préservation de l'environnement avec des pourcentages respectifs 75% et 60% pour un score 2 comme l'illustre la figure qui suit.

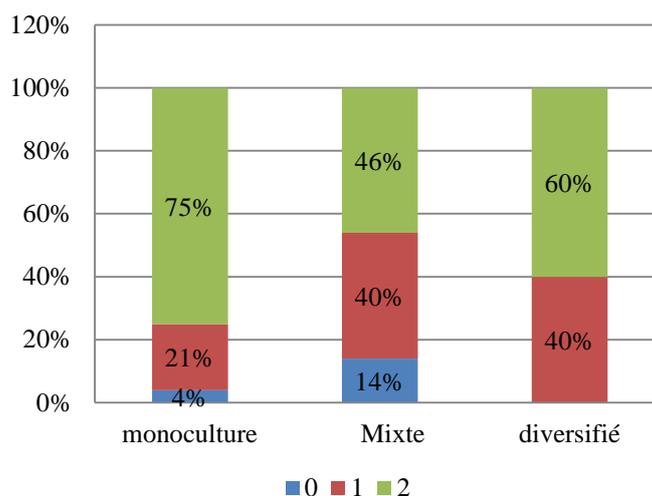


Figure 104. FGRN en fonction des groupes
(Source enquête IAMM 2014)

2.4.2. La fonction paysage

L'agriculture a une fonction paysagère reconnue, elle est caractéristique d'un territoire. Dans notre étude, nous avons fait l'hypothèse que plus on a des friches moins on contribue à la fonction paysage. On mesure donc la fonction entretien du paysage par l'indicateur de friche qui mesure la contribution des agriculteurs au maintien de la qualité du paysage.

Cet indicateur permet d'attribuer des scores différents aux agriculteurs : un score 1 pour ceux qui ont des surfaces en friche inférieures à 5% de leur SAU totale ou qui entretiennent leurs friches, et un score de 0 pour ceux qui ont des surfaces en friches supérieure à 5% de leur SAU totale et qui ne mes entretiennent pas.

D'après les recensements qui ont été réalisé auprès des agriculteurs de la communauté de commune de Leins Gardonnenque, on a pu constater que 36% des agriculteurs possèdent des surfaces en friche et 33% parmi eux les entretiennent.

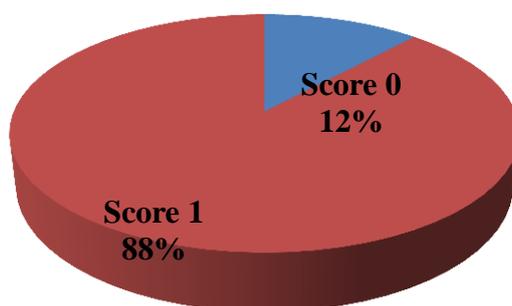


Figure 105. Indicateur de friche
(Source enquête IAMM 2014)

D'après le graphique, on constate que 88% des agriculteurs contribuent au maintien de la qualité du paysage.

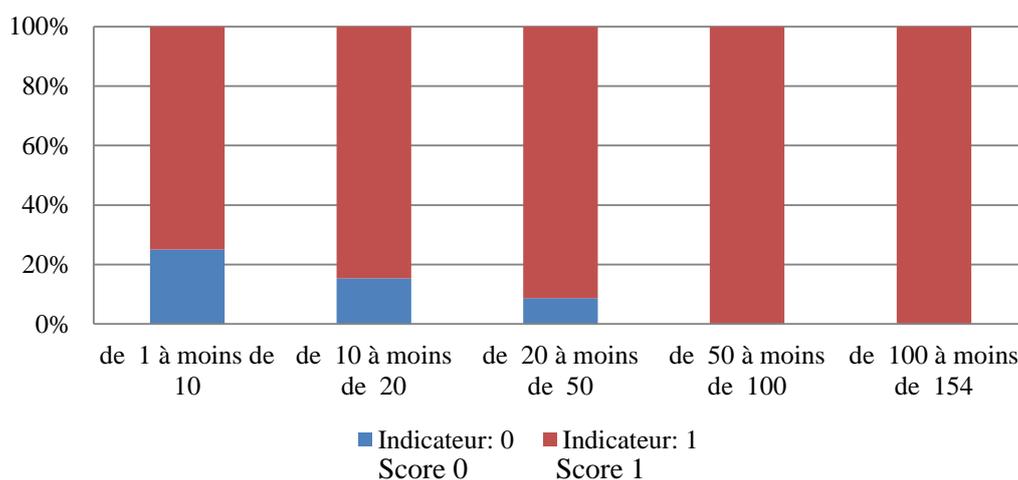


Figure 106. L'indicateur de friche en fonction des tailles de SAU
(Source enquête IAMM 2014)

La combinaison de l'indicateur de friche avec les classes de SAU a permis de conclure que plus la surface de SAU augmente plus on contribue à la fonction paysage.

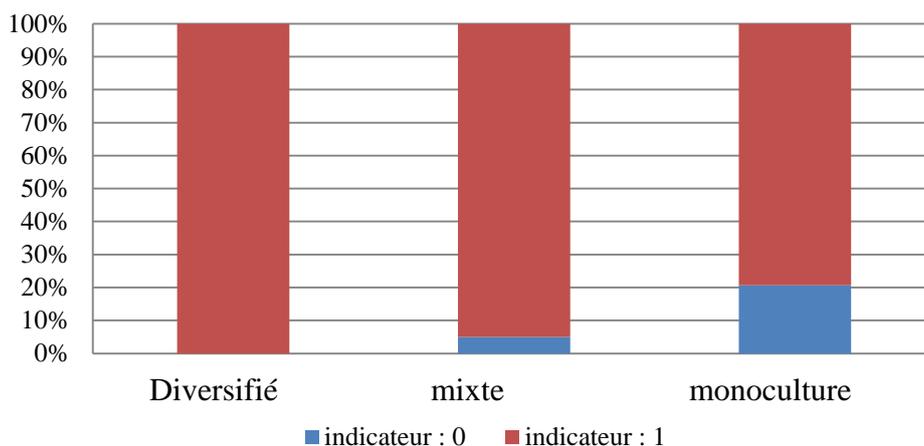


Figure 107. Indicateur de friche selon les groupes
(Source enquête IAMM 2014)

La diversification contribue le plus à la fonction paysage dans notre échantillon.

2.4.3. Mesure globale de la multifonctionnalité environnementale

On rappelle que pour la mesure de la multifonctionnalité environnementale, nous avons sommé deux fonctions : la fonction paysage et la fonction gestion des ressources naturelles qui donne un score allant de 1 à 3.

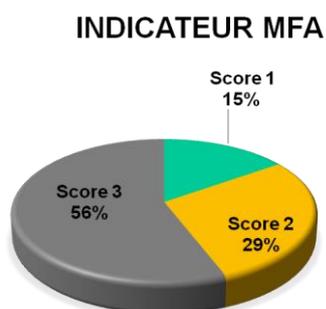


Figure 108. Répartition des scores de la multifonctionnalité environnementale
(Source enquête IAMM 2014)

Nous constatons que tous les agriculteurs de notre échantillon ont au moins un score de 1 ce qui veut dire qu'ils sont impliqués dans la préservation de l'environnement de leur territoire.

Contribution de chaque fonction à la multifonctionnalité environnementale

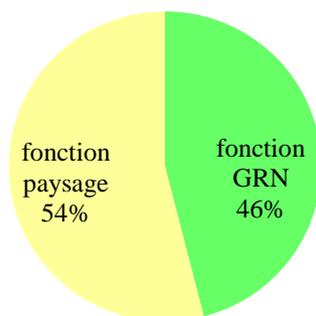


Figure 109. Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité environnementale
(Source enquête IAMM 2014)

La figure montre que la fonction paysage est la fonction qui contribue le plus dans la multifonctionnalité environnementale avec un pourcentage de 54%.

Les viticulteurs sont ceux pour qui la fonction gestion des ressources naturelles contribue le plus à la multifonctionnalité environnementale. La fonction paysage domine le plus pour les groupes mixte et diversifié.

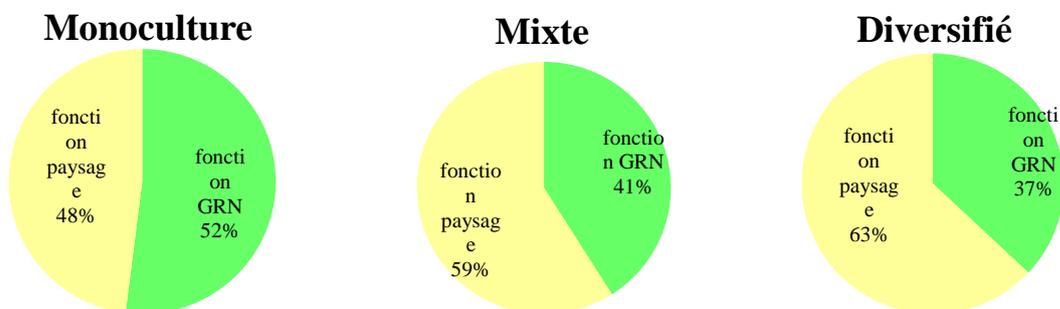


Figure 110 Contribution des deux fonctions à la multifonctionnalité environnementale selon les groupes (Source enquête IAMM 2014)

La multifonctionnalité environnementale en fonction des communes

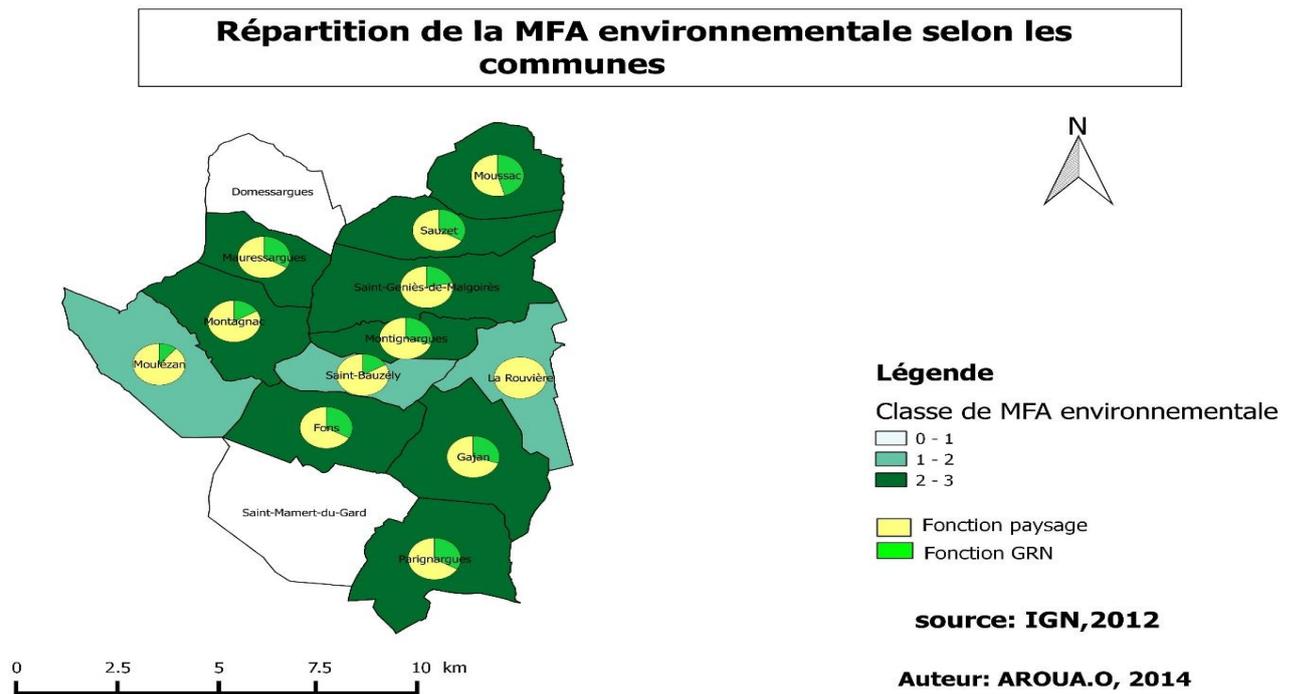


Figure III. Répartition de la multifonctionnalité environnementale en fonction des communes
(Source enquête IAMM 2014)

Nous pouvons constater que les agriculteurs des différentes communes enquêtés préservent leur environnement, puisque aucune commune n'est dans la classe 0-1.

En décortiquant la contribution des deux fonctions paysage et GRN dans la multifonctionnalité environnementale au sein des communes, on relève que la fonction paysage contribue le plus au niveau de toutes les communes. Voir même, la fonction paysage contribue à 100% à la multifonctionnalité environnementale dans la commune de la Rouvière.

Ainsi, les agriculteurs de notre territoire contribuent à la préservation de l'environnement essentiellement à travers la fonction paysage.

2.5 La multifonctionnalité globale

Pour faire le bilan de la multifonctionnalité agricole globale de la communauté de commune, on additionne les trois dimensions sociales, économiques et environnementales.

Ainsi, on obtient des scores allant de 0 jusqu'à 6 (score maximal possible de 9).

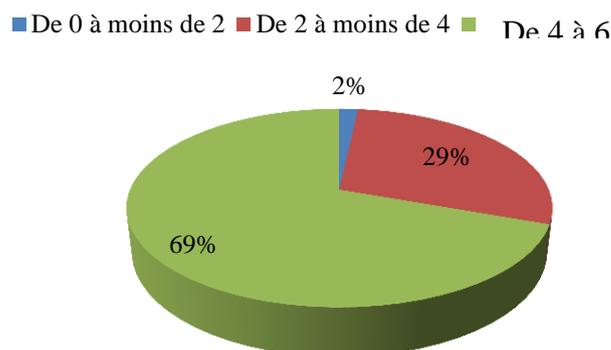


Figure 112 Répartition du score de la multifonctionnalité globale
(Source enquête IAMM 2014)

On note que 69% des agriculteurs ont un score de 4 à moins de 6, 29% ont un score de 2 à moins de 4 et sauf 2% qui ont un score de 0 à moins de 2.

Cela implique que la majorité des agriculteurs dans la communauté de commune contribuent à la fois à la multifonctionnalité environnementale, économique et sociale. Nous avons essayé de mettre en évidence la répartition des scores de multifonctionnalité globale en fonction des groupes d'agriculteurs.

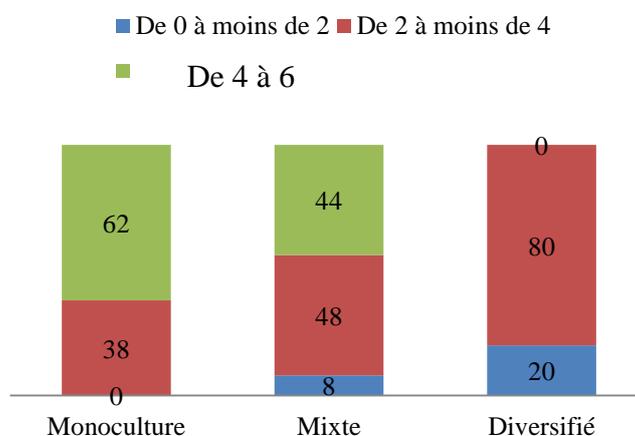


Figure 113. Répartition de la multifonctionnalité globale en fonction des groupes (Source enquête IAMM 2014)

2.5.1 Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale

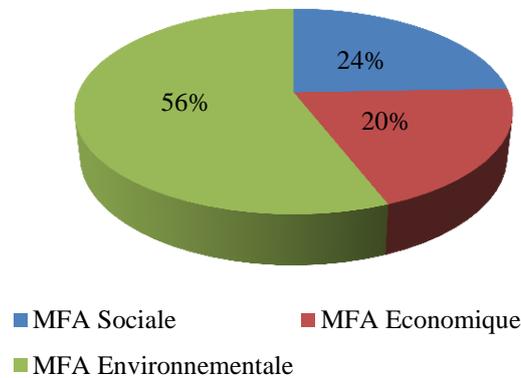


Figure 114. Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale
(Source enquête IAMM 2014)

On remarque que la multifonctionnalité environnementale a la part la plus grande avec un pourcentage de 56%, puis on trouve la MFA sociale avec un pourcentage de 24% et en dernier lieu la MFA économique avec seulement 20% de contribution.

Concernant la part de chaque multifonctionnalité par groupes d'agriculteurs on remarque également que la MFA environnementale a la part la plus grande dans la MFA globale pour tous les groupes comme l'indique la figure suivante. Cependant pour le groupe diversifié elle a une part moins importante et la multifonctionnalité économique prend une plus grande place.

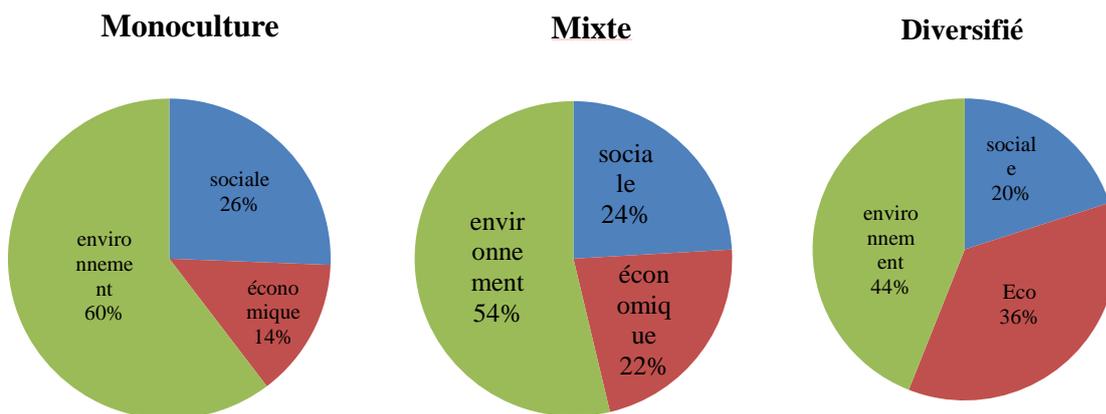


Figure 115. Contribution de chaque dimension à la multifonctionnalité globale selon les groupes

(Source enquête IAMM 2014)

2.5.2. La multifonctionnalité globale en fonction des communes

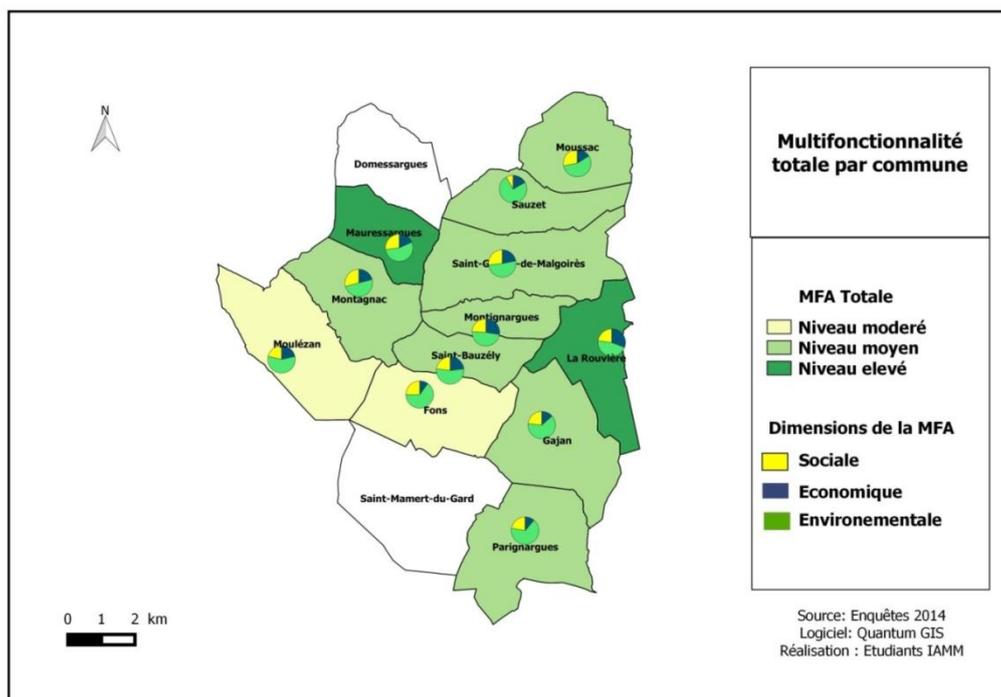


Figure 116. Répartition de la multifonctionnalité globale en fonction des communes

(Source enquête IAMM 2014)

La multifonctionnalité environnementale est la plus importante au niveau de toutes les communes, on peut donc conclure que la notion environnementale est prise très au sérieux par les agriculteurs de cette communauté de commune. La part de chaque fonction reflète également l'importance de la multifonctionnalité environnementale.

Conclusion

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que la diversification agricole contribue fortement à la multifonctionnalité sur le territoire. **L'agriculture préserve l'environnement par le biais de combinaison de plusieurs pratiques respectueuses du milieu naturel.** En deuxième lieu, elle influence la dynamique sociale, notamment par l'engagement des agriculteurs dans les institutions locales. Enfin, **du point de vue économique, l'agriculture contribue à la création d'emplois locaux.**

Conclusion générale et perspectives

Cette étude a fait ressortir que **les exploitations dans leur ensemble présentent de bons résultats économiques et que les revenus dégagés sont tout à fait corrects.**

Mais les incertitudes sont fortes sur l'avenir de l'agriculture sur le territoire :

- D'une part, **la transmission des terres agricoles est absente ou incertaine.** On se demande alors si la Communauté de Commune va résister aux pressions urbaines exercées par Nîmes et Alès. Compte tenu de ce contexte **le foncier va-t-il rester agricole ?**
- D'autre part, **la production agricole repose principalement sur la vigne**, qui rapporte une valeur importante. Les céréales occupent également une surface importante mais rapportent peu de valeur. Mis à part la vigne, **la diversification est bien présente en termes de surface (près de 44% de la SAU) mais elle reste marginale en termes de valeur économique.**

On observe également une double spécialisation : la principale production est la vigne et celle-ci est majoritairement produite en IGP. Cela a pour conséquence une grande vulnérabilité des exploitations vis-à-vis des fluctuations des prix de marché. Si les cours de l'IGP chutent, les viticulteurs n'ont bien souvent pas de productions alternatives qui leur permettraient de s'assurer un revenu suffisant.

L'agriculture contribue aussi de manière importante à la gestion de l'espace, elle participe à l'entretien des paysages et à l'aménagement du territoire, et permet notamment de réduire l'impact des risques naturels. Le choix d'une culture de diversification peut être raisonné selon les caractéristiques propres de chaque parcelle afin d'allier au mieux les potentiels des cultures aux potentiels du territoire, tout en se préservant autant que possibles des risques naturels.

L'économie est dynamisée grâce à l'agriculture, notamment à travers les 98 emplois équivalents à temps plein créés par l'échantillon enquêté.

Les agriculteurs montrent également une implication dans les institutions locales (mairies, associations, etc.) et de cette manière, participent activement à la vie de la Communauté de Communes.

On n'a toutefois pas pu relever d'identité singulière au territoire, de produit spécifique.

Alors, comment envisager le Projet de Maison de Pays en tenant compte des résultats de ce diagnostic ? Il semble nécessaire de le repenser en fonction de nouveaux éléments et des contraintes évoquées précédemment.

Quelques pistes ...

On observe un développement de nouvelles formes d'agriculture telles que l'agriculture raisonnée qui occupe une place importante. L'agriculture biologique est très récente sur le territoire mais, à en juger par son dynamisme au niveau du département (2e département de France en production biologique !), on peut supposer que la Communauté de Communes va suivre un développement similaire.

Les modes de consommation évoluent, les consommateurs souhaitent acheter des produits frais et de proximité. C'est pourquoi on constate un développement des circuits courts, notamment à travers « La ruche qui dit oui ».

Enfin, on constate une progression de l'agrotourisme. Bien que celui-ci soit encore peu important, l'étude a révélé un certain nombre de projets en cours.

Alors, au regard de tout cela, pourquoi ne pas repenser la Maison de Pays en intégrant ces pratiques émergentes et appuyer ces dynamiques en plein essor dans toute l'Europe ?

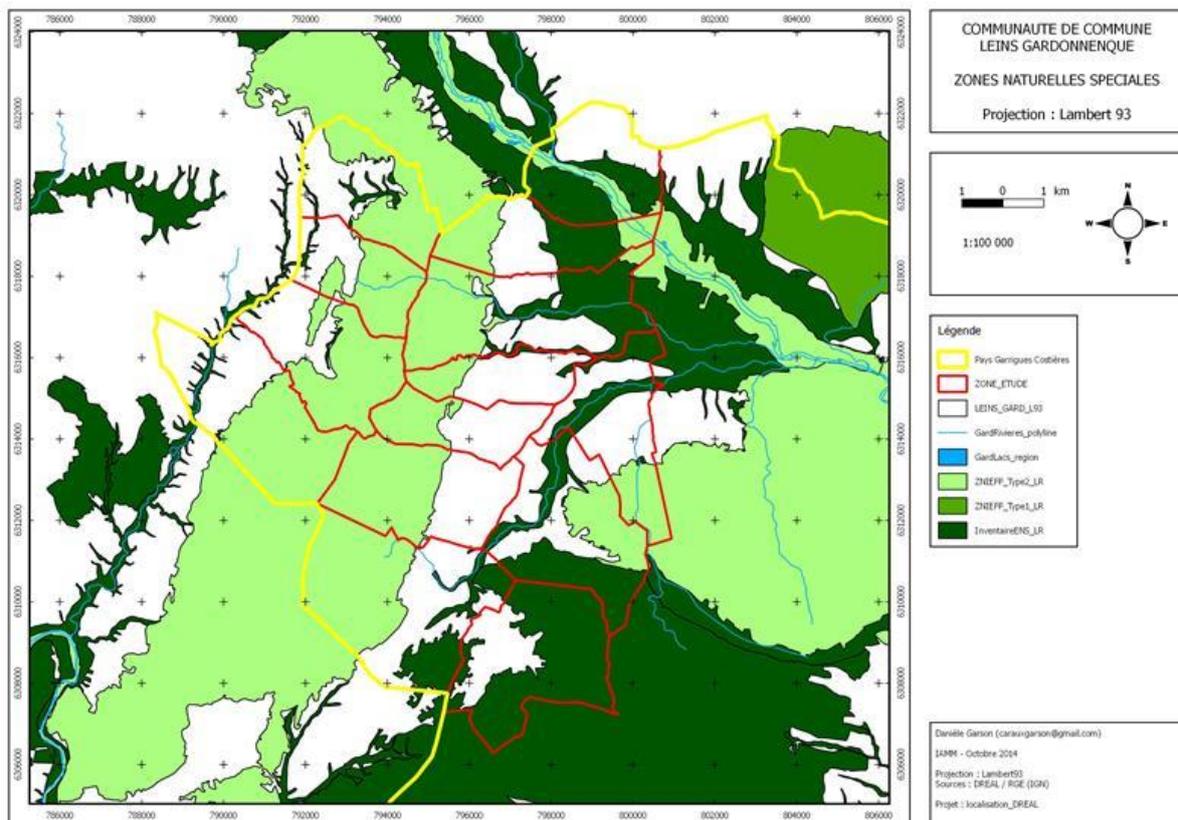
Bibliographie

- AGRESTE. (2010). *Recensement agricole 2010*. Consulté le Octobre 31, 2014, sur Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt:
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensements-agricoles/recensement-agricole-2010/resultats-donnees-chiffrees/>
- ALLAIRE G. et DUPEUBLE T. (2003). De la multifonctionnalité à la multi-évaluation de l'activité agricole. *Economie rurale N°275*, pp. 52-65.
- BLANCHEMANCHE S. et al. (2000). Multifonctionnalité de l'agriculture et statuts d'activité". *Economie rurale : Le droit rural. Analyses économique, juridiques, sociologiques N°260*.
- DREAL. (2013, Juillet 10). *Cartes et données*. Consulté le Octobre 28, 2014, sur DREAL Languedoc roussillon: <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/base-de-donnees-communale-et-a865.html>
- INSEE. (2011). *EPCI de la CC de Leins Gardonnenque*. Consulté le Novembre 2, 2014, sur INSEE: <http://www.insee.fr/fr/themes/comparateur.asp?codegeo=epci-243000742>
- LAURENT C. et al. (2003). Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole. *Economie rurale : la multifonctionnalité de l'activité agricole N°273-274*, pp. 134-152.
- LAURENT, C. (1999). *Activité agricole, multifonctionnalité, pluriactivité*. Ministère de l'Agriculture et de la pêche.

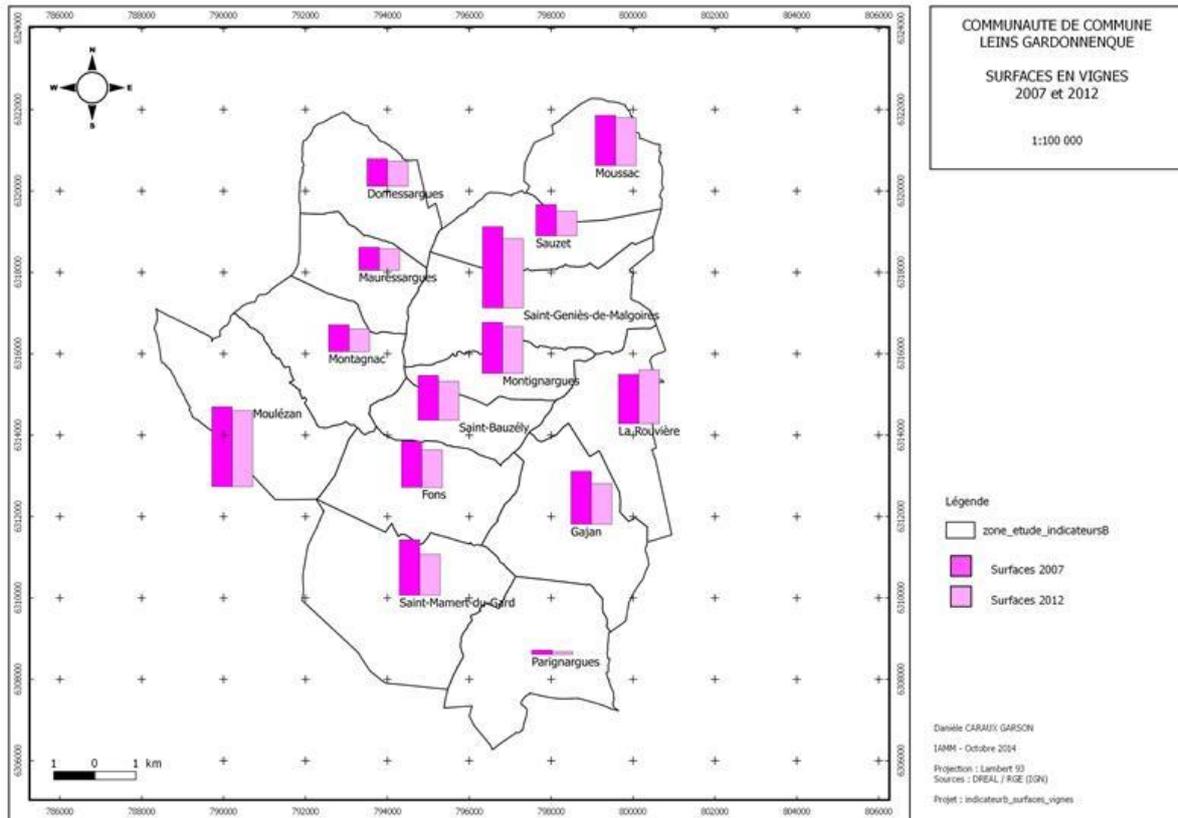
Annexe cartographique

Les projets de carte suivants ont été élaborés par les étudiants lors du pré diagnostic de l'étude, avant les enquêtes de terrain (prise en main de l'outil SIG -logiciel QGIS sur base de données).

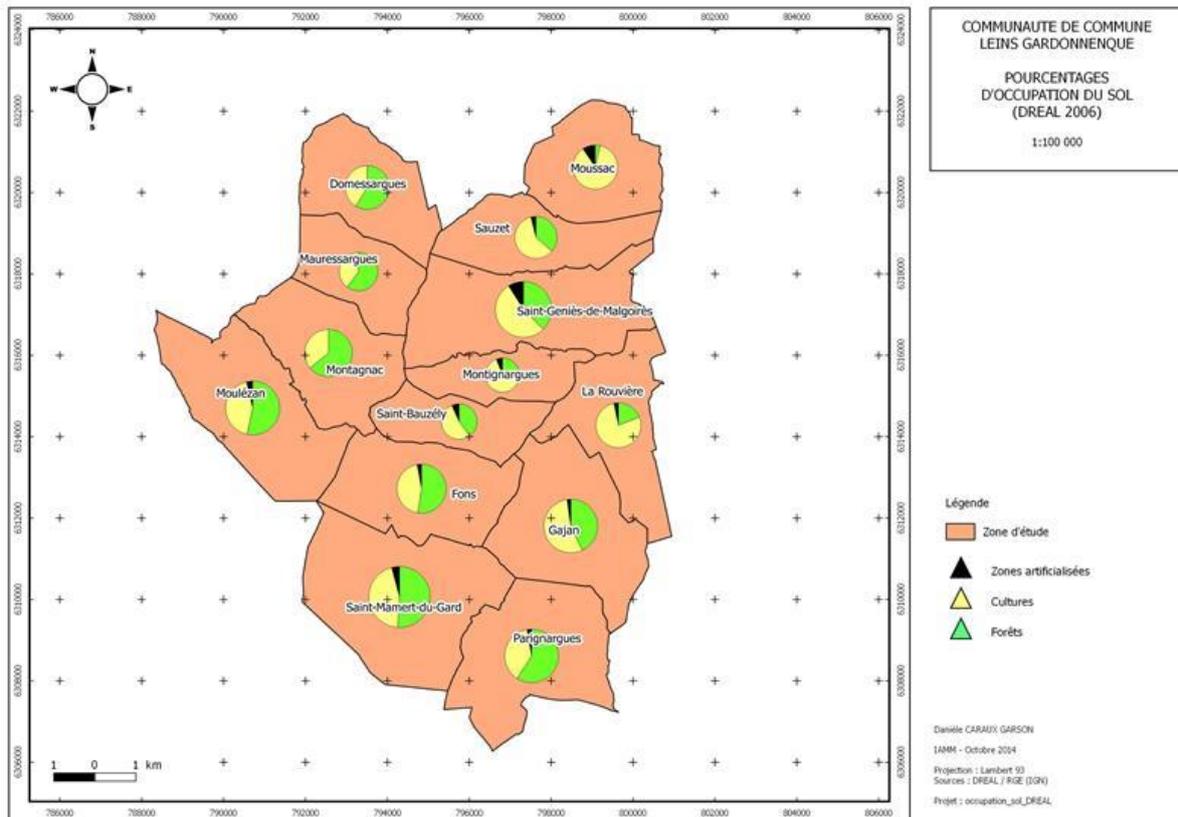
Encadrement pédagogique : Danièle Caraux-Garson



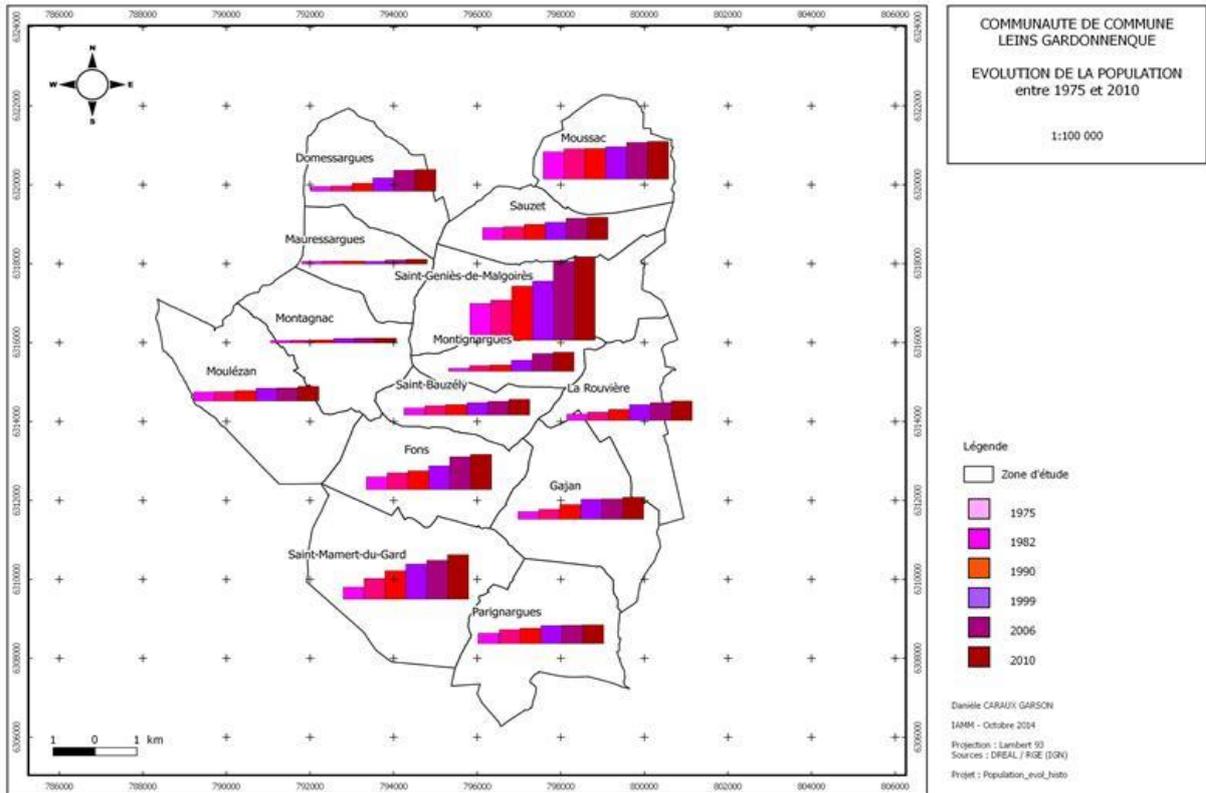
Zones naturelles spéciales



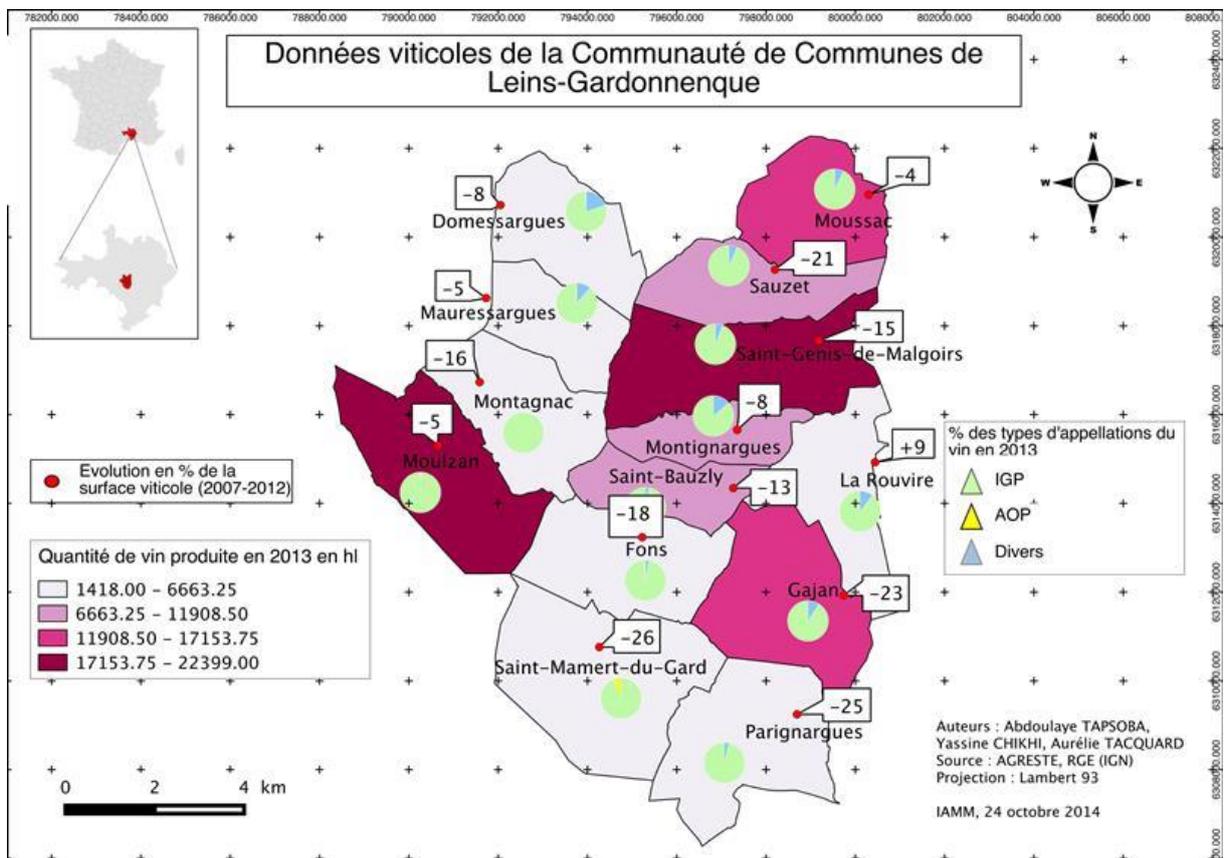
Surfaces en vignes, 2007 et 2012- Source : Observatoire de la viticulture

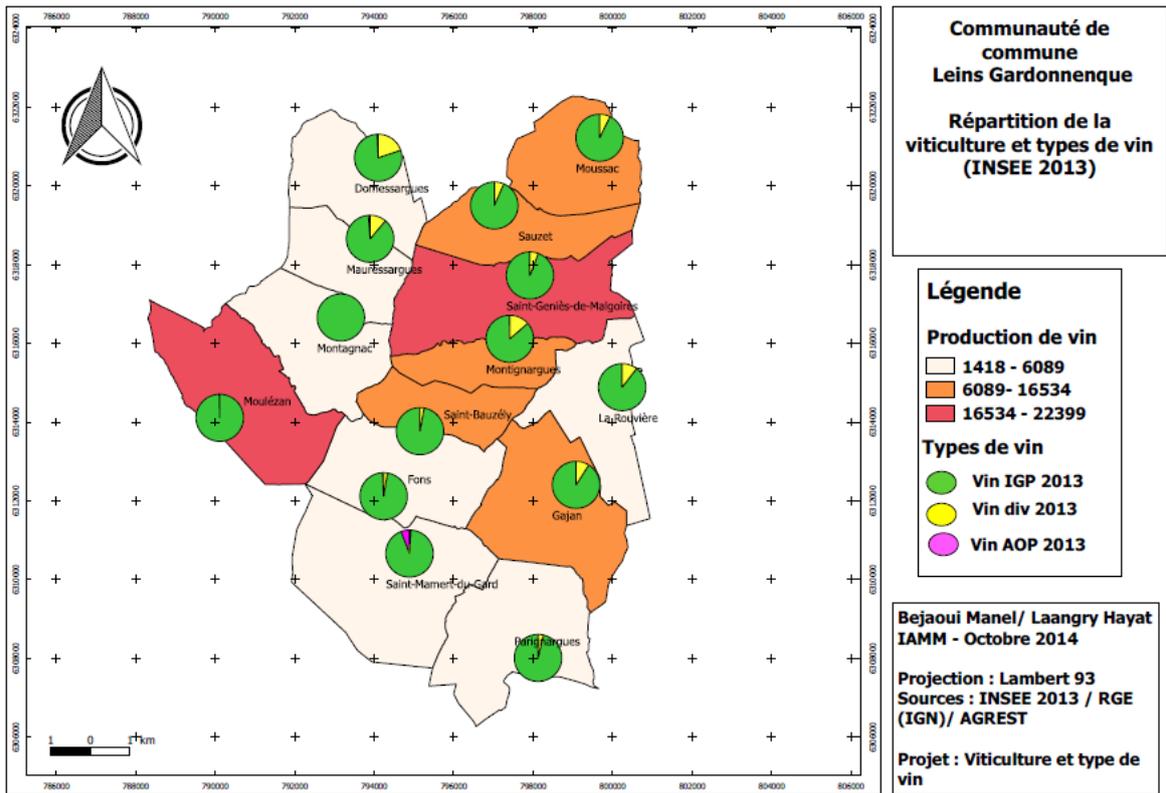


Occupation du sol - Source : DREAL 2006



Evolution de la population entre 1975 et 2010 - Source : INSEE





Proportion des types de vins rapportée à la surface viticole totale à Leins Gardonnenque

